

Cahiers **MARISTES**

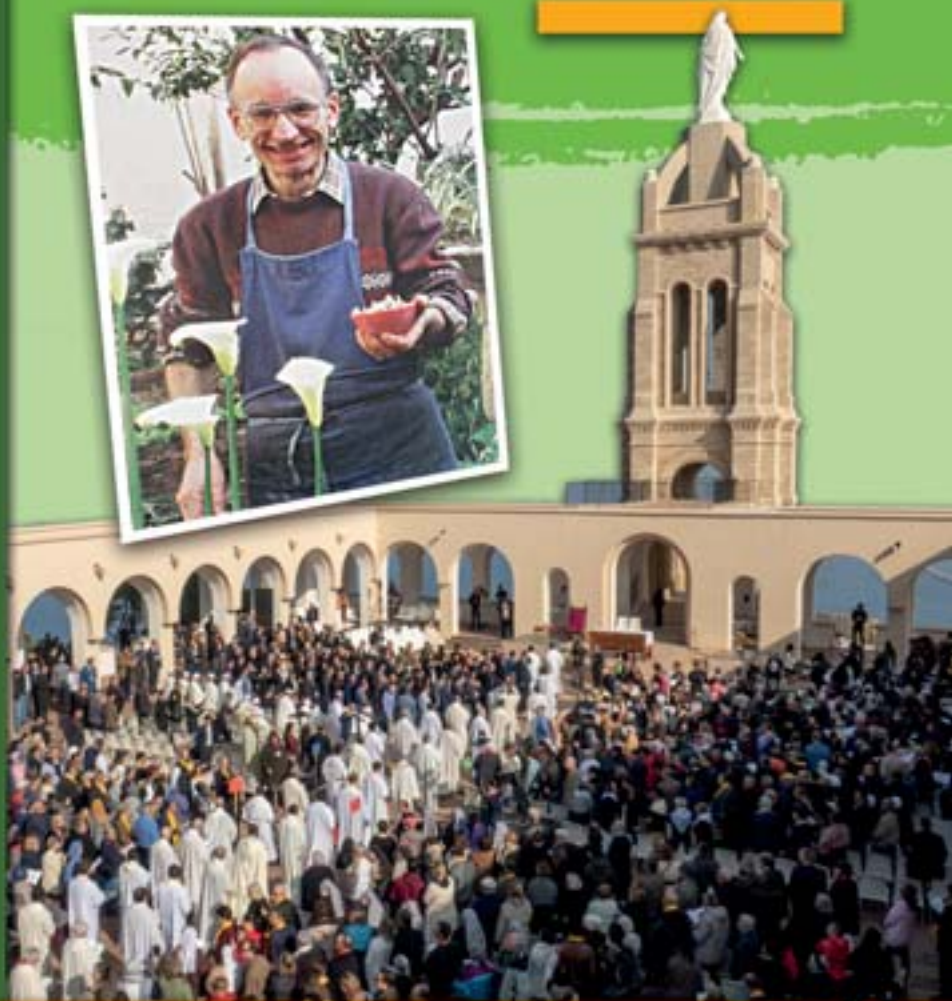


TABLE **DES MATIÈRES**

3 **ÉDITORIAL** *F. André Lanfrey*

■ **ÉTUDES**

5 Forgé dans la fournaise de l'amour de Dieu : l'influence de saint François de Sales sur la spiritualité de Saint Marcellin Champagnat *F. Paul Creevey*

paul.creevey@marists.org.au



25 Comment se forge un fondateur ? La formation de Marcellin au grand séminaire *F. Manuel Mesonero Sánchez*

manuelmesonero@maristasiberica.es



39 Les projets de Société de Marie à Charlieu en 1824 et 1829. Le curé de Perreux et M. Courveille *F. André Lanfrey*

53 Le F. Louis et sa propre conception de la Société de Marie. *F. André Lanfrey*

andrelanfrey@orange.fr



69 Un demi-siècle de communications maristes. Notes sur l'histoire des communications maristes institutionnelles de la deuxième moitié du XX^e siècle *F. Antonio Martínez Estaún*

amestaun40@gmail.com



■ DOCUMENTS

85 Une lettre inédite du P. Champagnat dans le contexte de la fondation de l'école de La Voulte (1837)

F. André Lanfrey

101 Quelques pistes pour découvrir les « lieux maristes » de Rome significatifs pour le Frère François

F. Antonio Martínez Estaún

■ BRÈVES

109 Inauguration du cimetière de NDH

F. Michel Morel

■ IN MEMORIAM

125 Frère Louis Richard

F. André Lanfrey

Photos de couverture : Photo de la célébration des 19 martyrs d'Algérie, au sanctuaire Santa Cruz à Oran, le 8 décembre 2018. Parmi eux, le Frère Henri Vergès, mariste, avec sa photo en encadré.

FMS Cahiers Maristes

Numéro 37 Année XXIX
Mai 2019

Responsable de rédaction :

Commission du Patrimoine

Directeur de communications :

Luiz Da Rosa

Collaborateurs de ce numéro :

F. André Lanfrey
F. Antonio Martínez Estaún
F. Manuel Mesonero Sánchez
F. Michel Morel
F. Paul Creevey

Traducteurs :

F. Aloisio Kuhn,
F. Anthony Hunt,
F. Antonio Aragón,
F. Carlos Martín,

Dina Hajje,
F. Gilles Hogue,
F. Manuel Silva,
Marta Graupera,
Mary Berchmans,
F. Miro Reickziegel,
F. Moisés Puente,
F. Ralph Arnell,
F. Rogerio Mateucci,
F. Roque Brugara,
F. Salvador Durante,
Sergio Suchodolak



André Lanfrey,
fms

ÉDITORIAL

Ce numéro 37 des Cahiers Maristes devrait être le dernier préparé par l'équipe du patrimoine nommée par le F. Emili Turú. Nous n'avons donc pas cherché à y bâtir un dossier sur un sujet spécifique. Néanmoins, dans les quatre articles traitant des origines maristes, deux des auteurs, sans s'être concertés, ont choisi l'image de la forge pour dire comment François de Sales et la formation du séminaire St Irénée avaient modelé le P. Champagnat. L'image de la forge serait encore pertinente, mais en privilégiant son aspect plus violent, pour les deux articles suivants dans lesquels j'expose un aspect peu connu de la rivalité Courveille-Champagnat à propos de la fondation de Charlieu ; mais aussi, et cela me paraît plus nouveau, le désaccord entre le F. Louis et le P. Champagnat sur la nature de la Société de Marie.

Le dernier article sur l'histoire récente des communications dans l'institut, par un de ses grands acteurs, équilibrera quelque peu un nu-

méro très axé sur les années 1817-1840.

Dans la catégorie des documents je présente assez longuement une lettre inédite du P. Champagnat datant de 1837. Sans être d'une grande importance, elle nous donne l'occasion d'évoquer les liens entre le P. Champagnat et le diocèse de Viviers avant la fusion avec les Frères de ce diocèse.

Le F. François a consacré une grande partie d'un de ses carnets à son séjour de plusieurs mois à Rome en 1858 pour obtenir l'approbation de la congrégation. Le F. Antonio Martinez Estaún a relevé les lieux et la chronologie de ce pieux tourisme accompagnant ses nombreuses démarches, qui nous présentent le F. François sous un jour assez particulier.

Parmi les nouvelles brèves nous privilégions l'inauguration du cimetière de L'Hermitage, un monument patrimonial de première importance. Et nous voulons particulièrement honorer la mémoire du F. Louis Richard,

récemment décédé, qui a tant travaillé à rendre accessibles les documents maristes.

Nous souhaitons bonne chance à l'équipe qui sera mise en place par la nouvelle administration générale.

FORGÉ DANS LA FOURNAISE DE L'AMOUR DE DIEU

L'influence de Saint François de Sales sur la spiritualité de Saint Marcellin Champagnat



Paul Creevey, fms

RÉSUMÉ

La réforme catholique en Europe a entraîné un renouveau de la dévotion des fidèles catholiques à la fin du seizième siècle. En commençant par les mystiques espagnols et la Compagnie de Jésus, le désir d'une expérience personnelle de la personne de Jésus et d'une quête de la sainteté personnelle était très fort. L'un des résultats de ce renouveau a été la création d'une « école de spiritualité » que les historiens d'aujourd'hui appellent le courant béruilien. Sous la direction du Cardinal Pierre de Bérulle, le mysticisme espagnol a été introduit dans le domaine de la conscience religieuse française. Cette influence béruillienne, s'est perpétuée notamment avec Jean Jacques Olier, fondateur des Sulpiciens, et Jean Eudes, fondateur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et Marie. Beaucoup d'encre a coulé à propos de l'influence de ces personnes sur la spiritualité de Marcellin Champagnat, en particulier par la médiation des Sulpiciens. Cependant, l'objectif spécifique de cet article est de fournir quelques réflexions ini-

tiales sur l'influence d'un « troisième » volet de la dévotion populaire apparu en même temps que « l'école béruillienne » : celle de saint François de Sales. Il tentera de faire valoir que la spiritualité mariste, telle que nous l'a laissée Marcellin, a non seulement subi des influences béruilliennes, mais aussi largement hérité de saint François de Sales.

1. INTRODUCTION : UN CONTEXTE POUR LA SPIRITUALITÉ MARISTE

Depuis Vatican II, les communautés religieuses ont tenté de discerner et d'articuler plus clairement le charisme de leurs fondateurs respectifs afin de revitaliser et rendre plus pertinent leur rôle dans la mission de l'Église au sein du monde postmoderne. Comme le *Décret sur le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse* le stipule: "il est dans l'intérêt de l'Église que les communautés aient leur propre charisme et leur

propre but. Par conséquent, une reconnaissance et une protection loyales doivent être accordées à l'esprit des fondateurs, ainsi qu'à tous les objectifs et traditions particuliers qui constituent le patrimoine de chaque communauté."¹

« Pour comprendre le charisme d'un fondateur au sein d'un héritage religieux particulier, il est essentiel de définir la spiritualité de cet héritage bien que le mot « spiritualité » soit assez insaisissable. Étymologiquement, il dérive du latin, *spiritus*, qui signifie «souffle, vie, esprit » et, dans son sens le plus large, il traite de ce qui donne vie à des questions fondamentales. L'attrait moderne pour la spiritualité est d'ailleurs davantage une quête globale qu'une attirance pour une religion spécifique ou une théologie systématique. En focalisant l'attention sur l'expérience pratique - terre à terre - des individus, la spiritualité est perçue aujourd'hui comme « une voûte garantissant tolérance et flexibilité, sous laquelle il est loisible d'approfondir les mystères de l'esprit humain et du sacré. La spiritualité est devenue œcuménique et interreligieuse et non le monopole d'une tradition particulière. »²

Quant à la spiritualité chrétienne, elle s'affirme comme une manière particulière de répondre à la réalité ultime de la vie en reconnaissant l'Esprit de Dieu répandu dans le monde, révélé dans les Écritures et en particulier en Jésus, Dieu et homme. Elle doit être vécue selon la foi et la pratique de l'Église universelle. Comme Schneiders l'affirme succinctement :

« Lorsque l'horizon ultime est le Dieu trinitaire révélé en Jésus-Christ et communiqué par son Saint Esprit, et que le projet de dépassement de soi consiste à vivre le mystère pascal dans le contexte de la communauté ecclésiale, la spiritualité est spécifiquement chrétienne. Par exemple, le monothéisme trinitaire, l'incarnation, une moralité basée sur la dignité de la personne créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, la sacramentalité, sont des caractéristiques constitutives de la spiritualité chrétienne. »³

A partir d'une perspective différente, le Frère Charles Howard, ancien Supérieur général des Frères Maristes, a traité ce thème dans sa circulaire sur la spiritualité apostolique mariste :

« Notre spiritualité (chrétienne) englobe tout ce que nous sommes, tous les éléments qui composent

¹ "Decree on the Appropriate Renewal of Religious Life" in The Documents of Vatican II ("Décret sur la Rénovation et l'Adaptation de la Vie Religieuse" dans Les Documents du Vatican II), W.M. Abbott, ed., New York: American Press, p.468.

² LESNIAK, Valerie. "Contemporary Spirituality", in The New SCM Dictionary of Christian Spirituality ("Spiritualité Contemporaine", dans Le Nouveau Dictionnaire de la Spiritualité Chrétienne du SCM), ed. Philip Sheldrake, London: SCM Press, 2005, p. 8.

³ SCHNEIDERS, Sandra. "Christian Spirituality: Definitions, Methods and Types", in The New SCM Dictionary of Christian Spirituality ("La Spiritualité Chrétienne : Définition, Méthodes et Modèle" dans le Nouveau Dictionnaire de la Spiritualité Chrétienne du SCM), ed. Philip Sheldrake, London: SCM Press, 2005, p. 1.

notre vie – nos relations, nos dons, nos joies et nos peines, nos rêves et nos humeurs, nos luttes et nos échecs – tout. En tant que chrétiens, nous voyons le visage, la main, la parole, le souffle de Dieu dans tous les aspects de notre vie humaine, et de la création et au-delà de la vie elle-même.»⁴

Notre spiritualité chrétienne comprend donc deux éléments. Premièrement, le sentiment de « l'au-delà au milieu de nous » ou le « fondement de notre être » qui nous pousse à rechercher Dieu dans toutes choses et dans tous les aspects de la vie. En second lieu, c'est la réponse humaine à la présence du divin par laquelle nous pouvons comprendre le sens sacramental des événements, des personnes, et des choses, qui deviennent pour nous un lieu de rencontre avec Dieu.⁵

Pour de nombreux membres de l'Église, cette spiritualité chrétienne est souvent révélée par le témoignage et l'exemple d'un des nombreux saints de notre riche patrimoine. Comme le disait le Pape Pie XII :

« Vous savez que la spiritualité d'un saint est sa manière unique de voir Dieu, de parler avec Lui et d'être en relation avec Lui. Chaque saint voit Dieu sous un jour particulier qui l'attire puissamment, gagne son cœur et le porte à agir... il existe donc

une théologie particulière, une manière particulière de contempler Jésus. »⁶

A chaque étape de l'histoire, le Saint-Esprit a inspiré un certain style de présence, une manière d'être avec et pour Dieu dans le monde. Marcellin Champagnat était conscient de la présence de ces charismes et de leur vitalité, non seulement pour l'Institut des Frères Maristes, mais également pour tous ceux qui, dans leur vie, avaient ressenti une passion pour Dieu et une compassion pour son peuple. C'est la raison pour laquelle il a vigoureusement résisté aux tentatives des autorités diocésaines à Lyon, de fusionner son œuvre avec une autre congrégation.

« Monseigneur, moi et mes Frères, nous sommes entre vos mains, et Votre Grandeur peut faire de nous ce qu'il lui plaira. Quant à la fusion que vous me proposez, je ne la crois pas nécessaire pour exempter nos sujets, attendu que la Providence nous a fourni un moyen pour nous tirer de cet embarras. Cette fusion, à mon avis, serait la ruine de notre Institut, et causerait probablement celle des Frères de Saint-Viateur, par la raison que les deux congrégations ont un esprit entièrement différent, un mode de placement des sujets, des conditions de fondation et des règles toutes contraires. Proposer à nos Frères d'abandonner leurs règles, leur costume, leur méthode d'enseignement, leur manière de vivre, pour

⁴ Frère Charles Howard FMS, Spiritualité Apostolique Mariste, Circulaire du Supérieur général : Frères Maristes des Écoles, Volume XXIX, 25 mars, 1992.

⁵ Pour une excellente discussion de ces deux aspects de la spiritualité chrétienne, voir le chapitre 1 de Barbara Bowe, *Biblical Foundations of Spirituality: Touching a Finger to the Flame* (Fondements Bibliques de la Spiritualité : Toucher du Doigt la Flamme), Lanham & New York: Rowman & Littlefield Publishers, 2003, pp. 9-21.

⁶ Pape Pie XII, Homélie pour la béatification du bienheureux Marcellin Champagnat, Rome, 29 mai 1955.

prendre celle d'une autre communauté, quelle qu'elle soit, c'est les perdre et les rejeter dans le monde.

Avec la connaissance que j'ai des choses, je ne crois pas, Monseigneur, que je puisse en conscience me prêter à cette mesure. Si Votre Grandeur l'ordonne, je laisserai faire, je me résignerai, c'est mon devoir; mais je tremble pour les suites».

Chaque personne a conscience que, d'une certaine manière, elle vit des moments transcendants : par exemple d'émerveillement et de crainte devant une puissance, une beauté ou un mystère qui la dépasse ; et surtout face au mystère absolu de l'existence. L'esprit humain rejette l'absence de but dans l'existence humaine et recherche le « fondement de tout être ». C'est une recherche vitale pour l'existence même de l'humanité qui est essentiellement reliée à Dieu en tant que source et explication ultimes de la vie. Cela donne l'espoir qu'il existe bien la promesse du salut éternel à travers la grâce et la miséricorde d'un Dieu compatissant. Pour Marcellin Champagnat, pour les Pères de l'Église, pour Jésus et Marie, la source ultime de tout être était Dieu, et le but de la vie humaine consistait à découvrir ce Dieu et de le servir en menant une vie authentique, selon sa propre vocation particulière.

Depuis l'époque de Marcellin, les Maristes sont convaincus que suivre Jésus sur le chemin de Marie est une

façon privilégiée de mener notre cheminement chrétien à la plénitude. Pour la spiritualité mariste, Jésus est le visage humain de Dieu et Marcellin a enseigné aux premiers frères : « Faire connaître et aimer Jésus est le but de notre vocation et la finalité de l'Institut. Si nous échouions dans ce but, notre congrégation serait inutile. »⁷ La spiritualité mariste évolue vers une conscience croissante que Marie est notre sœur dans la foi : une femme à la foi pratique voire terre à terre ; une femme troublée et intriguée par Dieu ; mise au défi de faire confiance et de donner sans même connaître les réponses ; dont la vie de foi est un chemin de prière et de confiance. La spiritualité mariste, en considérant la personne de Marie comme un modèle de vie chrétienne, invite les fidèles à expérimenter le visage maternel de l'Église.⁸

La spiritualité unique de Marcellin n'est pas une révélation venue à lui à un moment précis. Elle est le fruit de son éducation familiale dans une région qui avait une longue histoire de dévotion à Marie. Il y a aussi ses lectures spirituelles, ses directeurs spirituels, son enfance ; sa vie de prêtre dans un milieu rural, sa formation des premiers frères et la vie avec eux. Il y a aussi ses rêves pour la Société de Marie, ainsi que la vie au milieu des bouleversements sociaux, politiques et religieux de son temps. En somme, il a expérimenté

⁷ Frère Jean-Baptiste Furet, *Vie*, p. 330.

⁸ Pour une meilleure idée de ce visage marial d'être Église, voir l'article de Angelo Ricordi, « Visage Marial de l'Église: son Histoire et sa Réception dans l'Institut des Frères Maristes », Cahiers Maristes No. 36, mai 2018, p. 21-32.

une vie consacrée à la prière et en présence de Dieu. En d'autres termes, sa spiritualité a été gravée au cœur de son être : pour ainsi dire, forgée dans la fournaise de l'amour de Dieu.

2. "L'ÉCOLE FRANÇAISE" DE LA SPIRITUALITÉ

2.1 Origine du mysticisme espagnol

Dans la seconde moitié du seizième siècle, la France a été dévastée par les violentes guerres de religion opposant catholiques et huguenots protestants. La paix a été enfin rétablie en France lorsque le roi Henri IV a embrassé le catholicisme et publié en 1598 l'édit de Nantes qui instaurait la tolérance religieuse. La France avait survécu à la menace du calvinisme mais la situation religieuse générale du pays nécessitait une réforme et un renouveau indispensables. La plupart des membres du clergé étaient de simples paysans sans formation théologique et assez souvent loin de mener une vie morale exemplaire.

Le réveil spirituel de la contre-réforme espagnole au seizième siècle, à travers la spiritualité de Thérèse d'Avila, Jean de la Croix, Ignace de Loyola, devint une source d'inspiration pour un renouveau de la France chrétienne. Ainsi le cardinal Pierre de Bérulle (1575-1629) et bien d'autres personnes saintes commencèrent à

formuler une nouvelle manière de vivre le message de l'évangile dans le contexte français, suscitant une Ecole française de spiritualité originale. Et de nombreux historiens constatent que, durant les trois siècles suivants, ce « courant » bérullien a dominé la façon dont la « spiritualité » était articulée et pratiquée.

A peu près à la même époque, François de Sales (1567-1622), né dans le duché de Savoie, qui fait maintenant partie de la Haute-Savoie, en France, fut un acteur essentiel de cet « éveil spirituel », bien qu'il ne soit pas considéré comme un représentant typique de « l'école » bérullienne. Éduqué à Paris par les jésuites (1583-1588), il fréquenta ensuite l'université de Padoue, où il obtint son doctorat en droit et théologie (1592). Il rencontra plusieurs fois Bérulle à Paris et fut pendant un certain temps le confesseur de Madame Acarie. Monsieur De Sales était également un ami proche de la famille Olier : c'est lui qui donna le sacrement de confirmation à Jacques Olier, futur fondateur des Sulpiciens, dans sa jeunesse.

L'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu* de François de Sales, ont eu une grande influence sur le développement d'une recherche de sainteté personnelle. Ces deux « classiques » de la « spiritualité » française faisaient partie de la bibliothèque personnelle de Marcellin Champagnat.⁹ Aussi, pour bien

⁹ Pour une liste des livres de sa bibliothèque personnelle au moment de son décès, voir Romuald Gibson, *Father Champagnat: The Man and his Spirituality* (Père Champagnat : L'Homme et sa Spiritualité), Rome: Marist General House, 1971. Appendix 1.

comprendre la « spiritualité » de Marcellin, il faut considérer que l'apport de « l'école » béruillienne et la spiritualité manifestée dans les écrits de saint François de Sales présentent quelques différences.

Il importe de souligner le rôle important des femmes dans la naissance et le développement de la tradition spirituelle française : Madame Acarie avec le cardinal Pierre de Bérulle ; Mère Agnès de Jésus avec Jean-Jacques Olier ; Marie des Valières et Saint Jean Eudes, Sainte Louise de Marillac avec Saint Vincent de Paul ; et aussi Claude de la Colombière avec Mère Marguerite-Marie Alacoque ; Saint François de Sales et Sainte Jeanne-Françoise de Chantal et plus tard Père Jean-Claude Colin avec Mère Saint-Joseph (Jeanne-Marie Chavoïn).

Ce rôle des femmes dans la formation de la spiritualité de cette période contribue à donner à l'Ecole française un caractère réaliste, équilibré, ouvert et compatissant, apte à développer et pérenniser la vie de foi des individus et des communautés dans un monde en mutation rapide. Nombre de ces femmes étaient d'ailleurs impliquées dans la mission apostolique de l'Église, donnant au peuple l'exemple d'une foi vécue dans l'action. Leur forte présence peut être aussi un facteur explicatif de la place importante attribuée à Marie au sein de ce renouveau spirituel.

2.2 Caractéristiques spirituelles de l'école de spiritualité béruillienne

La grandeur et la bonté de Dieu, signes à la fois de sa transcendance et de son immanence, sont au cœur de la tradition chrétienne : A travers le Moyen Age et la scolastique, la tradition catholique romaine était fortement théocentrique. L'accent était mis sur le Verbe incarné – une approche théocentrique clairement axée sur la bienveillance de Dieu manifestée dans l'humanité de Jésus. Jusqu'au moment de la Réforme, c'était vers Dieu et non vers soi-même que l'on devait regarder. La Réforme et son appel à une plus grande confiance dans les Écritures ont ravivé la conscience de l'immanence de Dieu et pas seulement de sa transcendance.

C'est à ce moment-là que le christocentrisme de l'Ecole française a été renforcé, notamment à travers l'événement de l'Incarnation. Pour les adeptes de l'Ecole française, la révélation du Dieu invisible est, en fin de compte, connaissable dans et à travers la Parole Incarnée qui est Jésus. Elle a en quelque sorte baptisé le modèle « *exitus-reditus* » du néoplatonisme : nous venons de Dieu (*exitus*) et trouvons l'accomplissement de notre être en retournant à notre origine (*reditus*) à travers l'œuvre divinisatrice de l'Esprit. Notre vie reflète le Christ, « nous sommes fait

à l'image et à la ressemblance de Dieu » (*Genèse 1 :26*). Ce christocentrisme est également trinitaire, car il se penche sur l'unité des personnes divines : « l'unité d'essence » divine se révèle comme une « unité d'amour ». Dans l'événement de l'Incarnation, « Dieu qui est l'unité, conduit tout le monde à l'unité et, à travers différents degrés d'unité, il descend vers l'homme afin qu'il puisse monter vers Dieu. Dieu, créant et formant toutes choses, les renvoie et les relie à lui-même ... un mouvement plus intime pour la créature que pour son propre être. »¹⁰ Il semble que plus les personnes méditent sur le mystère de l'Incarnation, plus elles soient amenées à vivre l'expérience de la présence de Dieu en tant qu'amour, réel et actif. Telle était l'origine de l'élément « mystique » de l'école française. Comme l'explique Thompson : « Correspondant aux accents christologiques et sotériologiques de l'École française, c'est une vision et une pratique de la vie spirituelle chrétienne comme une lutte pour correspondre à notre être profond en même que prise de conscience de notre incapacité à y demeurer par nous-mêmes. De là, naît le sens de notre « néant » lorsque nous sommes séparés de Dieu. »¹¹

Notre conscience de la blessure du péché approfondit notre besoin du Christ ; et notre retour à Dieu se

fait à travers la méditation du mystère pascal. Ainsi, pour toute l'humanité, Jésus-Christ est la révélation insurpassable de Dieu. D'où une conscience aiguë de notre nature humaine en tant que créature, fragile en dehors de Dieu, avec pour conséquence la reconnaissance et la condamnation de notre nature pécheresse. D'où la défiance envers le corps comme moyen de sauver sa propre âme des péchés du corps. Ainsi, le thème de « l'adhésion au Christ » acquiert dans cette tradition une grande importance. Un chrétien ou une chrétienne adhère au Christ en cherchant consciemment à conformer toute sa vie à la vie intérieure de Jésus dans les divers états du Verbe Incarné.

Pour Bérulle, ces états étaient ces moments où la vie terrestre de Jésus était à l'unisson avec la volonté divine ; la naissance, l'enfance, la vie, la mort, la résurrection et les apparitions de Jésus. Chaque événement ou mystère de la vie historique du Verbe Incarné implique une action qui est terminée et ne se répètera pas. En parlant de ces mystères, Bérulle a écrit :

« Ils relèvent du passé dans l'exécution, mais sont présents dans leur vertu : et cette vertu ne passera jamais ni l'amour avec lequel ils ont été accomplis. Car l'Incarnation du Verbe est la base et le fondement... de la déification de tous les états et

¹⁰ Pierre de Bérulle cité dans Bérulle and the French School: Selected Writings (Bérulle et l'École française : Écrits choisis) The Classics of Western Spirituality, edited by William M. Thompson, New York: Paulist Press, 1989, p. 33.

¹¹ William M Thompson, Bérulle, p. 39-40.

mystères qui partagent la vie et le voyage terrestres du Fils de Dieu sur la terre... Jésus... souhaite que nous ayons une part singulière en ces divers états, selon la diversité de sa volonté pour nous et de notre piété envers lui. »¹²

Alors que les Espagnols contemplaient à la fois la divinité et l'humanité de Jésus, l'Ecole française met l'accent sur la manière dont le Fils de Dieu brille à travers l'état humain. L'Ecole française montre que nous sommes impliqués, non pas dans une fuite vers le transcendant, mais dans un mouvement ecclésial vers la vie interpersonnelle de la Trinité à travers la médiation de Jésus-Christ. Le trinitarisme de l'Ecole apporte la réalité affectueuse et interpersonnelle de Dieu, un amour qui brise les défenses humaines par sa beauté. Comme déjà indiqué, si le courant bérullien peut accentuer notre néant et notre péché, il peut aussi célébrer notre grandeur. Car, comme nous l'avons vu, l'humanité finalement tend vers Dieu et en conséquence, dans notre existence même, nous reflétons la Trinité.

Un autre aspect évident de la spiritualité et de la théologie de l'Ecole française est la préoccupation pour le renouveau spirituel et théologique des individus et particulièrement du clergé. Il est clair que l'accent est mis sur la croissance personnelle et intime de l'intériorité de l'individu. Cependant, comme Thompson le dit succinctement : « Pour Bérulle et ses

disciples, on ne peut pas séparer la théologie de la spiritualité et il faut regarder comment ils ont compris la réalité du péché et l'événement du Christ pour en apprécier pleinement la praxis spirituelle. »¹³

L'insistance sur la profondeur des états de Jésus et notre adhésion intérieure à ces états ont orienté le christianisme moderne vers une conception anti-humaniste de la personne. L'Ecole française a ouvert la voie à l'Église toute entière, pour formuler l'appel universel à la sainteté qui a tellement personnifié la mission de Jésus. En tant qu'homme de prière, il était connecté à la source de son être. Mais aussi cette prière orientait sa mission vers toutes les personnes ouvertes à la parole de Dieu, ou qui avaient besoin d'une guérison spirituelle ou physique. Cette imitation des états de Jésus était donc une invitation à unir une profonde spiritualité à l'ecclésiologie et au ministère, afin que la population dans son ensemble expérimente la vie sacramentelle de l'Église.

2.3 La spiritualité pronée par François de Sales et le courant bérullien

Tout d'abord soulignons que ces deux courants ont beaucoup en commun, en particulier la préférence pour

¹² Pierre de Bérulle, "Discourse on the State and Grandeurs of Jesus" ("Discours sur l'État et les Grandeurs de Jésus), dans William M. Thompson, Bérulle, p.116.

¹³ William M. Thompson, Bérulle, p. 35.

une vision christocentrique plutôt que théocentrique : en d'autres termes, un Christ immanent plutôt que le Créateur transcendant. Cependant, il existe trois différences « subtiles » qui peuvent être identifiées dans leurs perspectives spirituelles.

Premièrement, la différence entre spiritualité apostolique et contemplative a été clarifiée. Traditionnellement, les contemplatifs suivent un chemin passif de disciple qui implique le désir de Dieu et la recherche de sa présence dans la solitude ou au sein des communautés religieuses généralement hors de la société commune. La spiritualité apostolique est au contraire la manière active de vivre en disciple reposant sur l'assurance qu'on a été envoyé au monde pour annoncer, à la fois en paroles et en actes, la puissance salvatrice de Dieu. On est invité à trouver Dieu à travers le monde ordinaire.

L'Ecole française a été incontestablement plus contemplative dans sa vision. C'est saint François de Sales (1567-1622), un contemporain de Bérulle, qui, dans son ouvrage précurseur, *Introduction à la vie dévote*, a rétabli la croyance primordiale de l'Église apostolique : l'appel universel à la sainteté :

Presque tous ceux qui ont écrit au sujet de la vie de dévotion ont principalement regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce du monde ; mais mon intention est d'instruire ceux qui vivent en

ville, à la cour, en ménage, et qui par leur condition sont obligés à mener une vie sociale, lesquels bien souvent sous le prétexte d'une prétendue impossibilité ne veulent seulement pas penser à l'entreprise de la vie dévote ... [Ceux-là] peuvent trouver des sources d'une douce piété au milieu des ondes amères de ce siècle et voler entre les flammes des convoitises terrestres, sans brûler les ailes des sacrés désirs de la vie dévote.¹⁴

Cependant, les deux approches partagent une compréhension commune : la spiritualité chrétienne authentique est nécessairement à la fois contemplative et apostolique. Les deux approches vénèrent l'altérité mystérieuse de Dieu et reconnaissent l'Esprit et la présence de Dieu au cœur de toute vie. Les deux embrassent le dessein de Dieu pour la vie du monde, qui se manifeste surtout dans le ministère de Jésus.

Le deuxième problème était que, dans l'approche concernant la vie spirituelle, il y avait clairement le passage d'une spiritualité apophatique à cataphatique. La spiritualité apophatique affirme Dieu comme absolument inconnaissable et rejette toute tentative conceptuelle de le nommer, le symboliser, ou parler de lui en images concrètes. C'est le chemin qui mène à Dieu par la négation et l'abandon devant l'inconnu. La spiritualité cataphatique affirme que Dieu, le créateur, peut être connu par analogie, à travers des images, des symboles, et des concepts tirés de l'expérience hu-

¹⁴ St Francis de Sales, *Introduction to the Devout Life (Introduction à la Vie Dévote)*, Vintage Spiritual Classics, New York: Vintage Books, 2002, p. xxxvii.

maine dans le monde créé. Au cœur, se trouve la conviction que Dieu se révèle ; qu'il cherche à faire connaître son Etre divin au monde.

Bérulle et l'École française étaient nettement plus apophatiques dans leur vision et, au fil du temps, ce volet a conduit au développement en France d'une spiritualité fortement ascétique. Une trop grande insistance sur cette approche a conduit à deux formes extrêmes de spiritualité, qui ont toutes deux été condamnées par l'Église. Premièrement, le quiétisme, qui était une forme extrême de passivité spirituelle, soumettant toutes les facultés humaines au divin, conduisant à la négation du rôle de l'action humaine dans le salut. Deuxièmement, le jansénisme, qui a entraîné un rigorisme moral fort, reconnaissant que dans le néant et le péché en la présence de Dieu, on ne peut être soulagé qu'en cherchant la pureté maximale de l'effort moral.

François de Sales avait une doctrine spirituelle plus cataphatique, fondée sur l'amour enraciné dans le monde visible ; une spiritualité pratique et terre-à-terre consistant à vivre dans la banalité du quotidien avec un cœur enflammé d' amour de Dieu parce qu'alimenté par la prière et la participation à la vie sacramentelle de l'Église. Toute forme de communication – prédication, enseignement, écri-

ture, direction spirituelle, échanges quotidiens – devient potentiellement un moyen par lequel le cœur parle au cœur qui s'enflamme d'amour de Dieu. Nous trouvons ici la doctrine paulinienne du cœur lorsqu'il identifie les dons de l'esprit. « Les fruits de l'esprit sont l'amour, la joie, la paix, la patience, la longanimité, la bonté, la confiance, la douceur et la maîtrise de soi ; aucune loi ne peut toucher de telles choses » (*Gal 5:22*) comme le dit saint Paul : « Or, le Seigneur c'est l'Esprit ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté . » (*2 Cor 3 :17*).

En dépit de quelques différences, Bérulle et François de Sales avaient une vision théologique globalement similaire. Mais leur conception de la condition humaine est très différente. Le courant bérullien, peu attiré par l'humanisme, était pessimiste sur ce point. Les Bérulliens croyaient qu'un esprit d'abnégation conduirait à avoir une très faible estime de toutes les choses créées, et particulièrement de soi-même, et une très haute idée de Dieu. Ils insistaient sur la fragilité humaine en dehors de Dieu : « L'état auquel nous avons été réduits par le péché de notre premier père ... est déplorable ... Car dans cet état, nous possédons uniquement les droits au néant et à l'enfer, et nous ne pouvons rien faire d'autre que pécher, et nous ne sommes plus que le néant opposé à Dieu. »¹⁵

¹⁵ Pierre de Bérulle cité dans Bérulle and the French School: Selected Writings (Bérulle et l'École française : Écrits choisis), p. 47.

La position de François de Sales contraste avec ce pessimisme et manifeste même des perspectives franchement optimistes. Quoique très conscient de la faiblesse et de la fragilité humaines, il mettait l'accent sur notre restauration en Christ. L'amour de Dieu était le fondement de sa propre vie et il cherchait à le faire vivre dans le cœur des gens de toutes les couches de la société :

« Bien que notre nature humaine ... soit gravement blessée par le péché, néanmoins nous gardons la sainte disposition à aimer Dieu par-dessus tout ; de même que la lumière naturelle qui nous montre que Sa souveraine bonté est plus aimable que toute autre chose. De même, celui qui pense attentivement à Dieu, fera l'expérience d'un certain « élan » d'amour qui s'éveille au plus profond de son cœur. »¹⁶

Dans la spiritualité optimiste de François de Sales, les êtres humains sont fondamentalement créés par et pour le Dieu d'amour et doués du désir de revenir amoureusement à Dieu. Cette orientation vers Dieu réside dans le cœur – le noyau dynamique et holistique de la personne.

Les courants béruillien et salésien ont tous deux cherché à conduire des chrétiens ordinaires à une vie intérieure pleine et fervente les soutenant dans leur vie quotidienne. Cependant, dans son *“introduction à la vie dévote”*, François de Sales a es-

sayé d'étendre la recherche de la perfection bien au-delà du contexte monastique ou de l'élite intellectuelle et instruite. La vraie dévotion est tout simplement le véritable amour de Dieu qui « nous conduit non seulement à bien faire mais aussi à le faire avec prudence, fréquence et promptitude. »¹⁷ Cette vie de dévotion est possible pour toute personne même si « le gentilhomme, l'artisan, le valet, le prince, la veuve, la jeune fille, et la femme mariée la pratiquent différemment... Elle doit être également accommodée aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier. »¹⁸

3. LE LIEN ENTRE LA SPIRITUALITÉ DE MARCELLIN CHAMPAGNAT ET FRANÇOIS DE SALES

Un saint choisit dans la riche tapisserie de la vie spirituelle de l'Église au cours des siècles des éléments dont il va faire sa propre spécificité. Sa conscience de l'amour de Dieu lui permet de vivre de manière authentique sa vocation unique et, en réponse, de partir en mission pour promouvoir le Royaume de Dieu parmi les nations. Marcellin Champagnat a été formé au séminaire Saint-Irénée et, sans aucun doute, il a été formé

¹⁶ St Francis de Sales, *The Art of Loving God (L'art d'aimer Dieu)*, Manchester, NH: Sophia Institute Press, 1998, p. 37.

¹⁷ St Francis de Sales, *Introduction*, p.4.

¹⁸ St Francis de Sales, *Introduction*, p. 7.

dans la tradition sulpicienne. Pourtant, il a été initié à d'autres traditions spirituelles. Il avait une grande dévotion envers saint Jean-François Régis SJ et avait fait plusieurs pèlerinages à son sanctuaire à La Louvesc. Toute la région lyonnaise a toujours eu une forte tradition mariale. Les livres de sa bibliothèque personnelle à sa mort, reflètent une profonde influence des maîtres spirituels. Trois aspects de la spiritualité de saint Marcellin ont été particulièrement approfondis par son contact et sa réflexion sur les écrits de saint François de Sales : l'Incarnation qui invite à la présence de Dieu ; l'amour de l'Eucharistie ; un engagement dans la prière individuelle et communautaire. Ce sont ces trois aspects que cet essai aborde à présent.

3.1 Incarnation: la présence de Dieu

Le chapitre V, partie 2, de la *Vie* de Marcellin Champagnat est intitulé : « Son recueillement et son attention à se conserver en la présence de Dieu. » Ce thème, qui comprend toute la spiritualité chrétienne, est devenu particulièrement important à partir du dix-septième siècle. Charles Healey remarque que, vers 1650, le prestige de la pratique de la présence de Dieu est devenu si grand qu'elle résumait

toute la vie spirituelle : elle était la « pratique simple » et « une voie courte » pour atteindre la perfection. On en venait à la considérer comme une partie intégrante de la prière contemplative : un chemin vers Dieu plus direct que celui des idées. C'était une perception floue - un « simple regard » - qui n'était ni une « présence réelle » ni une présence imaginaire, mais un sentiment diffus que l'on était connu et aimé de Dieu.¹⁹

La présence est inconcevable sans relation mais la conscience humaine ne peut conceptualiser et décrire l'expérience de Dieu que par analogie : la pensée seule ne nous permettra pas de rencontrer Dieu. Nous ne connaissons Dieu que par l'amour. « Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour. » (1 Jean 4:7). Dans son « *Introduction à la vie dévote* », François de Sales rappelle qu'à la base de la relation est la vraie dévotion : « Il est de la plus haute importance que vous compreniez bien en quoi consiste la grâce de la vraie dévotion; et cela parce que, tandis qu'il existe certainement un vrai dévouement, il en existe aussi de nombreux faux et faux semblants ; et à moins que vous ne sachiez ce qui est réel, vous pouvez vous méprendre et gaspiller votre énergie à poursuivre une ombre vide et sans bénéfice. »²⁰

¹⁹ See Charles J Healey, *Christian Spirituality: An Introduction to the Heritage* (Spiritualité Chrétienne : Introduction à l'Héritage) , New York: St Paul's, 1999.

²⁰ St Francis de Sales, *Introduction*, p. 1.

Marcellin Champagnat, comme François de Sales, a reconnu que les saints avaient noté une grande variété de façons de bien accomplir leurs actions pour acquérir la vertu – ces dons de l'Esprit offerts comme des alliés sur le chemin de l'amour, expérimenté à travers la présence de Dieu. Marcellin, troublé lors d'une retraite, s'est adressé au prédicateur et lui a demandé si la grande variété de moyens pour bien accomplir ses propres actes pouvait être remplacée par l'exercice de la présence de Dieu. Le prédicateur a conseillé Marcellin, avec les mots de François de Sales : « Considérez, je vous le demande, ces égarés spirituels ; ils ne sont jamais satisfaits des exercices qui leur sont proposés... Ils ne cessent jamais d'être à la recherche de quelques nouveaux moyens de rassembler toute la sainteté de tous les saints en une seule sainteté qu'ils aimeraient avoir ; le résultat est qu'ils ne sont jamais heureux, d'autant qu'ils n'ont pas la force de s'emparer de tout ce qu'ils tentent de saisir, car celui qui saisit tout perd tout. »²¹

En outre, François de Sales déclare que « la perfection faite par Dieu ne consiste pas dans la multiplicité des actes que nous faisons pour lui plaire, mais dans la manière dont nous les faisons, ce qui n'est rien d'autre que d'exécuter les petites

choses que nous sommes capables de faire par vocation, et de les faire dans l'amour, à travers l'amour et pour l'amour. »²² Ceci se reflète dans les paroles de Marcellin à ceux qui souhaitaient trop entreprendre à la fois : « Avancez lentement, car la vertu ne consiste pas à beaucoup promettre, ni à entreprendre de grandes choses, mais à être fidèle à nos devoirs ordinaires. » Cependant, la pratique de la présence de Dieu avait un rôle central. Comme la *Vie* l'atteste : le P. Champagnat « citait la maxime de Saint François de Sales que la présence de Dieu doit être le pain quotidien des âmes pieuses. Ce qui veut dire que, comme pour la nourriture du corps, on joint le pain à toutes sortes de mets ; de même pour la nourriture de l'âme, il n'y a pas d'actions ni moins encore d'exercices spirituels qui ne doivent être accompagnés et sanctifiés par le souvenir de la présence de Dieu. »²³

La façon dont Marcellin Champagnat a pratiqué l'exercice de la présence de Dieu a consisté à croire avec une foi réelle et ferme que Dieu est présent partout. Dans ses instructions et ses méditations, il commentait souvent : « C'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être. » (*Actes : 17:28*). Cela est évident dans une lettre au Frère François : « Quand partirai-je de Paris ?

²¹ St Francis de Sales, *Oeuvres*, X, 211 Ed. Annecy p. 401. Cité dans l'œuvre de Frère Jean-Baptiste Furet, *Vie de Joseph-Benoît Marcellin Champagnat*, p. 313.

²² St Francis de Sales, *Introduction*, p. 36.

²³ Frère Jean-Baptiste Furet, *Vie*, p. 316.

Hélas je n'en sais rien ; quand Dieu le voudra. S'il est de la gloire de Dieu que je meure à Paris, que sa sainte volonté soit faite et non la mienne. Je suis toujours décidé à voir le bout. Monsieur Chanut part ; me voilà seul à rêver, que dis-je, on n'est pas seul quand on est avec Dieu. »²⁴

La présence de Dieu, a maintenu son âme dans une paix et une tranquillité immuables, malgré les nombreux défis auxquels il a été confronté à la fois personnellement et dans la mise en place de l'Institut. C'était pour lui un moyen d'éviter le péché, de supporter les difficultés qui pouvaient survenir et de se réjouir du pur don de la vie et de la création. A un Frère qui voulait une explication sur le peu de progrès qu'il avait accompli dans la piété, il écrit : « Je ne connais qu'une cause ; c'est votre manque de recueillement qui vous rend indifférent à la présence de Dieu ; toutes vos fautes sont dues à la facilité avec laquelle vous perdez Dieu de vue. » Saint François de Sales fait écho à ces réflexions quand il écrit dans son « *Introduction* » : « Premièrement, il faut se rendre compte que Sa Présence est universelle ; c'est-à-dire, qu'il est partout, et en toutes choses, et qu'il n'existe pas d'endroit, rien dans ce monde, dépourvu de sa très sainte présence, même lorsque les oiseaux rencontrent l'air sur leurs ailes en

permanence, nous rencontrons toujours et partout cette présence. C'est une vérité sur laquelle tout le monde est prêt à s'accorder, mais tous ne sont pas également sensibles à son importance et tombent si facilement dans l'insouciance et l'irrévérence. »²⁵

L'expérience de la Révolution Française pour Marcellin, ainsi que les effets de la Réforme pour François de Sales, ont montré aux deux saints à quel point l'humanité peut tomber. Cependant, en présentant la bonté de Dieu et l'amour du Christ comme la *raison d'être* de l'humanité, ils mettent au défi l'humanité de s'abandonner à l'amour. Tous deux ont souligné que la présence de Dieu doit être nourrie par l'optimisme face au péché humain. Comme l'a précisé Marcellin :

« L'homme est si faible qu'il est dangereux de ne lui montrer que sa fragilité et le côté obscur de son âme. Afin de l'élever et de lui donner la force de combattre ses mauvais penchants, il est nécessaire de lui parler de ses bonnes qualités et des dispositions vertueuses que la Providence a placées en lui ; cela pour lui enseigner à les cultiver et lui faire comprendre que ce sont des remèdes qui lui sont donnés pour ses défauts. Mettez de côté toutes les peurs et les difficultés et pensez uniquement à un Dieu d'amour ».

Pour François de Sales, la vie dévote englobe chaque aspect de la vie, trouvant l'idéal dans l'ordinaire. Pour

²⁴ Voir Lettre 175, 7 mars 1838 dans *Lettres de Marcellin J.B. Champagnat*, Volume 1. Textes édités par le Frère Paul Sester FMS, traduits en anglais par le Frère Leonard Voegtle FMS, Rome : Maison Générale, 1991.

²⁵ St François de Sales, *Introduction*, p. 50.

lui, il existe quatre vertus qui sont communes à tous, quel que soit leur état de vie, c'est-à-dire, la douceur la tempérance, la modestie et l'humilité. Elles ne devraient pas être considérées comme autre chose que le fondement de l'amour de Dieu en action.

L'appel à vivre dans la présence de Dieu ne requiert que de se sentir pleinement aimé par Dieu. Ce n'est pas simplement une croyance théorique, mais une conviction qui consume le cœur et l'âme. Dieu nous invite et nous donne la force intérieure nécessaire pour réaliser les exigences requises. Comme le disait Marcellin : « Saint Thomas enseigne que lorsque Dieu confie une mission à quelqu'un, il donne en même temps, les grâces nécessaires pour l'accomplir correctement. »

Les fondements sur lesquels il se basait ont été sa conscience de la présence de Dieu et le besoin d'inculquer cet amour dans la vie de simples paysans profondément touchés par les excès de la Révolution. Pour lui, la présence de Dieu est imprégnée par la prière et la participation à la vie sacramentelle. C'est là que l'on voit si fortement l'influence de Saint François de Sales.

3.2 Amour de l'eucharistie

Saint François, dans son « *Introduction* », partie 1, Livre 5, et dans son « *Traité* », Livre IV, souligne que le com-

mencement du cheminement vers l'amour est la prise de conscience de notre condition de pécheur. Et le péché menant finalement à une rupture de notre relation avec Dieu, la première étape consiste à purifier l'âme par le sacrement de la réconciliation. Il insiste également pour que l'on choisisse un directeur spirituel. Dans la partie 2 de « *Introduction* », François de Sales parle du besoin de prière et de dévotions tel le chapelet, l'office divin ou l'adoration du Saint Sacrement comme moyens permettant à l'âme de rencontrer l'amour de Dieu sans partage. Ces pratiques sont avantageuses, mais pour lui, la source ultime est le sacrement de l'Eucharistie : « le soleil de tous les exercices spirituels – le sens même de notre religion chrétienne, le cœur de toute dévotion, l'âme de la pitié – ce mystère ineffable qui englobe toute la profondeur de l'amour divin. »²⁶

Le Frère Jean-Baptiste, dans « *Avis, leçons, sentences* » et dans la deuxième partie de la « *Vie* » ne consacre pas moins de 10 chapitres à ces deux thèmes : premièrement, le besoin de reconnaître son propre péché, de s'ouvrir et de se préparer à la conversion, et deuxièmement, la centralité de la prière et la participation aux dévotions, en particulier à l'Eucharistie. François de Sales a considéré la présence dans l'Eucharistie comme une priorité :

« Efforcez-vous le plus possible d'être présent chaque jour à cette sainte célébration, de sorte qu'avec le prêtre vous puissiez offrir le sacrifice de votre rédempteur en votre nom et à celui de toute

²⁶ St François de Sales, *Introduction*, p. 68.

l'Église, à Dieu le Père. Si un empêchement impératif ne vous permet pas de participer à ce souverain sacrifice de la présence réelle du Christ... choisissez une heure du matin pour unir votre intention à celle de tout le monde chrétien, et où que vous soyez, accomplissez les mêmes actes de dévotion intérieure, comme si vous étiez réellement présent à la célébration de la Sainte Eucharistie à l'Église». ²⁷

Si la pensée de la présence de Dieu a amené Marcellin à l'amour de Dieu, il a été plus profondément touché par la participation à l'Eucharistie qu'il a appelée la source de la grâce, la première et la plus nécessaire de toutes les dévotions, la source de toutes les vertus, en particulier des vertus maristes d'humilité, simplicité et modestie. Il aurait déclaré :

« Pour un frère qui a l'esprit de la foi, c'est un sacrifice immense de ne pouvoir entendre la sainte messe tous les jours. Celui qui la manque par sa faute, pour s'appliquer à l'étude ou à toute autre chose qui n'est pas d'une nécessité absolue, témoigne qu'il n'a point de zèle pour sa perfection et qu'il n'aime pas Jésus-Christ. La Sainte Messe, la Communion, la visite au Saint Sacrement, la divine Eucharistie en un mot, voilà la source de la grâce, voilà la première et la plus nécessaire de toutes les dévotions. » ²⁸

Pour Marcellin, le Seigneur de l'Eucharistie était un amoureux qui se réjouissait en la compagnie des frères, inondant leur cœur de force et de joie sans borne. Comme il était

nettement antijanséniste, l'idée d'un Dieu lointain et distant l'irritait et tout ce qui menaçait de séparer de Dieu l'humanité était la grande tentation. Son souci de mener à bien la liturgie avec dignité, son attention à la propreté et à la décoration de l'Église, sa ferveur évidente lorsqu'il disait la messe, son désir de la dire chaque jour, même lorsque cela entraînait de grands inconvénients, son soin et sa persévérance à instruire les enfants lors de la première sainte communion, et ses visites fréquentes au Saint Sacrement : tout cela témoignait de l'amour ardent pour le Christ dans sa présence sacramentelle.

3.3 La centralité de la prière individuelle et communautaire

Cette participation à la vie sacramentelle de l'Église était à la fois pour François de Sales et Marcellin Champagnat, une invitation à prier. François de Sales déclarait : « La prière ouvre la compréhension à la clarté de la lumière divine et expose la volonté à la chaleur de l'amour céleste – rien ne peut purifier l'esprit de ses nombreuses ignorances, ou la volonté de ses affections dépravées... Croyez-moi, il n'y a pas d'autre façon d'aller à Dieu que par cette porte. » ²⁹ Marcellin fait écho à ces propos à sa manière : « La prière est aussi indis-

²⁷ St François de Sales, Introduction, p.68.

²⁸ Frère Jean-Baptiste Furet, Vie, p. 315

²⁹ St François de Sales, Introduction, p. 48.

pensable à notre âme pour préserver la vie de grâce, que la nourriture pour notre corps pour préserver notre santé et notre vie naturelle ». En outre, il ajoute lors d'une des retraites des frères :

« Nous pouvons avoir confiance en la vertu des vrais chrétiens, quel que soit le danger auxquels ils sont exposés, s'ils sont fidèles à la prière mentale, à l'examen de conscience et à la réception des sacrements ... Tous ceux qui s'ennuient de leur état, tous ceux qui perdent leur vocation, ou qui, en raison de leur comportement scandaleux, mériteraient d'être traités comme des individus inutiles, atteignent cette position uniquement parce qu'ils ont négligé leurs exercices de piété. Nous devons être fermement convaincus que la prière est notre condition normale, notre premier devoir, notre plus grand besoin, notre seule ressource, notre plus grande consolation. »

Le but de chaque conférence donnée par Marcellin sur la prière était d'inspirer la confiance en Dieu. « Plus nous remercions Dieu, plus nous recevons. Demander beaucoup aux hommes est un moyen sûr de ne rien recevoir ; demandez-leur un peu, si vous espérez recevoir quelque chose. Avec Dieu, nous devons procéder différemment : c'est un hommage à sa puissance et à sa bonté, d'adresser des exigences élevées à son égard. »

Le souhait le plus cher de son cœur était d'inspirer à ses frères l'amour de la prière pour les conduire

à en comprendre l'importance et les bienfaits. Chaque frère devait, lors de fréquents entretiens, rendre compte de sa méditation et du fruit tiré de tous les autres exercices religieux. Pour Marcellin, les frères pieux étaient les colonnes de l'Institut. Quels que fussent par ailleurs leurs talents, leur force et leur santé, ils répandaient l'esprit de Dieu.

Pour Marcellin, la prière mentale et le péché ne peuvent pas exister ensemble. L'expérience lui a montré qu'en réalité, ceux qui pratiquent la prière mentale ne tombent pas facilement dans le péché ; et si, malheureusement ils tombent, tant qu'ils persévèrent dans la prière, très rapidement ils rentrent en eux-mêmes et reviennent à Dieu. La prière est devenue un filet de sécurité qui filtre l'orgueil et remplit le cœur d'un consentement paisible à la volonté de Dieu. Il dit clairement : « jamais Je ne pourrais entreprendre une chose sans l'avoir longtemps recommandée à Dieu ; d'abord parce qu'il est facile à l'homme de se tromper et de prendre les vues de son esprit et ses illusions pour des projets inspirés par Dieu ; ensuite parce que nous ne pouvons rien sans le secours et la protection du ciel. »³⁰

François de Sales et Marcellin Champagnat croyaient fermement dans le pouvoir de la prière communautaire. La prière, qu'elle soit per-

³⁰ Cité dans l'œuvre de Frère Jean-Baptiste Furet, Vie de Joseph-Benoît Marcellin Champagnat, p. 309.

sonnelle ou communautaire relie à l'Église tout entière selon la proclamation de Jésus : « Je vous dis encore solennellement que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par le Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Mt 18 :20)

François De Sales écrit avec confiance :

« De plus, il y a toujours plus d'avantages et de consolation dans les fonctions publiques de l'Église que dans les actes de dévotion privés, Dieu ayant voulu privilégier la communion dans la prière à toute action individuelle. Préparez-vous à participer aux activités de l'Église... cela plaira à Dieu... c'est toujours un travail d'amour de rejoindre les autres et de participer à leurs bonnes œuvres. Et bien qu'il soit possible que vous utilisiez seul des dévotions tout aussi profitables que celles que vous partagerez avec d'autres – vous aimerez peut-être même le faire mieux – cependant, Dieu est plus glorifié lorsque nous nous unissons à nos frères et à nos voisins et que nous associons ensemble nos offrandes. »³¹

Marcellin fait écho à cet appel lorsque telle dévotion des frères est jugée défavorablement :

« Je suis convaincu que l'office de la Sainte Vierge est une consolation et un soulagement pour les Frères et non une aggravation de leur pénible tâche... C'est une satisfaction pour eux de s'unir à tant de

congrégations religieuses et à tant de pieux fidèles qui paient ce tribut de louanges à Marie. Quant à l'objection qu'ils ne comprennent pas le latin, cela est vrai : mais Dieu le comprend, et leur prière ne lui en est pas moins agréable, si l'esprit intérieur et l'intention du cœur l'accompagnent ». ³²

4. CONCLUSION

François de Sales et Marcellin Champagnat ont fondé leur vie sur l'amour de Dieu et ils ont cherché à inculquer durablement cet amour dans le cœur des personnes de tous milieux qu'ils ont rencontrées. Leur conscience de la fragilité humaine n'entamait pas leur optimisme fondamental et ils pensaient que les chrétiens ordinaires pouvaient trouver dans le Verbe incarné un sens et une force suscitant une vie intérieure pleine et fervente dans leur vie quotidienne à travers l'expérience de la famille, du sacrement et de la communauté. C'était un message pour tout le monde, religieux et laïcs.

En tant que saints de l'Église, ils laissent un charisme, un don du Saint-Esprit, qui peut animer les cœurs des fidèles ouverts au mystère divin. Cet appel à reconnaître la présence de Dieu par la prière et les sacrements, et en vivant à la manière de Marie et des premiers apôtres constitue en quelque sorte le paradigme d'une Église renouvelée dans laquelle les gens ordinaires

³¹ St François de Sales, Introduction, p. 70.

³² Cité dans l'œuvre de Frère Jean-Baptiste Furet, Vie, p 301-302.

peuvent vivre leur foi, en sachant qu'au moment de « *l'eschaton* », Dieu récompensera ceux dont le cœur ne s'est pas reposé, avant de se reposer en lui.

Marcellin Champagnat était un homme de son temps. Il a traversé l'époque des excès et de l'impiété de la Révolution française. Comme beaucoup de ses contemporains, ses premières années scolaires ont été difficiles, mais nourries d'une foi et d'une détermination fondées sur une relation d'amour avec son Dieu. Il a su néanmoins surmonter de nombreux obstacles, à la fois personnels et collectifs, pour léguer à l'Église un Institut éducateur de millions d'enfants et de nombreux laïcs maristes, hommes et femmes, invités à rallumer le feu de leur foi, par l'expérience du mystère insondable de l'amour de Dieu vécu dans la spiritualité mariste.

Si Marcellin a été spirituellement structuré par le courant bérullien, sa propre expérience du Christ lui a permis de s'ouvrir au message spirituel de saint François de Sales. Formé à une pratique contemplative plutôt bérullienne, il a accordé priorité à une spiritualité plus apostolique. Et son approche christocentrique de la spiritualité, centrée sur la contempla-

tion du Christ incarné à « la crèche, la croix et l'autel », lui a permis de tempérer la dévotion plus ascétique du courant bérullien. Enfin, influencé par l'optimisme de François de Sales à l'égard de la personne humaine, plutôt que par la vision plus pessimiste de l'École française, Marcellin a rencontré la présence de Dieu à travers l'amour de la prière et des sacrements. C'est en vivant en présence de Dieu qu'on apprend à aimer et à être aimé inconditionnellement par Dieu.

Dieu aime toute l'humanité. C'est pourquoi Jésus, Marie et Joseph ont été au cœur de la spiritualité de Marcellin. A travers la fidélité de leurs vies, en tant qu'êtres humains, ils ont expérimenté l'amour profond de Dieu qui leur a permis de vivre le mystère du cœur divin. Les paroles et la vie de chaque chrétien devraient faire résonner cette proclamation : « Que votre cœur ne soit pas bouleversé. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi... Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. » (Jn 14:1,6). Le charisme de Marcellin a été lentement façonné à travers la complexité politique, sociale et religieuse de la France post-révolutionnaire. On pourrait même dire que sa spiritualité mariale unique a été forgée dans la fournaise de l'amour de Dieu.

COMMENT SE FORGE UN FONDATEUR?

(2^{ème} partie)*

La formation de Marcellin au grand séminaire



Manuel Mesonero
Sánchez, fms

« L'enseignement qui laisse des traces n'est pas celui
qui se fait de tête à tête, mais de cœur à cœur. »
Howard G. Hendricks

Marcellin est entré au Grand Séminaire de Lyon¹ en novembre 1813. Il avait 24 ans et avait consolidé sa conversion. Les années passées à Saint-Irénée seront les plus fructueuses de sa formation comme prêtre et aussi comme fondateur, puisque c'est en ce lieu et à cette époque qu'il ressent l'appel à fonder un institut d'enseignants :

« Bien avant de quitter le séminaire de Lyon...
j'ai pensé sérieusement de créer une société
d'instituteurs que j'ai cru devoir consacrer
à la Mère de Dieu.² »

Pour cet exposé, nous nous appuyons principalement sur *Le Manuel du Séminariste* qui nous offre une information privilégiée relative à

la vie et à la formation des clercs de cette époque³.

Et nous ne pouvons pas oublier le contexte social : la Restauration. Avec la disparition de Napoléon de la scène politique, l'Église a commencé à se réorganiser et a favorisé un climat de religiosité populaire. Cette situation a été vécue avec enthousiasme au séminaire de Lyon puisque les séminaristes étaient impliqués dans cette démarche. L'objectif général était de rechristianiser la société, étant donné que la Révolution avait réduit l'Église aux zones rurales. Ce sentiment ecclésial a suscité une explosion d'institutions qui, très rapidement et en peu d'années, prendront une place importante à

* Cet article est la suite du précédent qui a le même titre et qui a été publié dans le Cahier Mariste 36.

¹ En 1811, est supprimée la société de Saint-Sulpice, de sorte que le Fondateur n'a pas reçu la formation des membres de cette société, mais de prêtres très jeunes qui, par ailleurs, suivaient « avec fidélité les traditions sulpiciennes. » Cf. ALONSO, Luis, *La formation intellectuelle de Jn. Cl. Colin. 1813-16*. Tesina: Lateranum, oma. 1977. p. 26-27.

² Lettre # 34.

³ En 1815, a été publié le « Manuel à l'usage des séminaristes » rédigé par M. Bochard. Il s'agit d'un manuel classique qui contient seulement le plan des études et la méthodologie. Mgr. DE PINS publiera plus tard, en 1824 et 1833, un « Petit Manuel » du séminaire de Saint-Irénée. Gaston de Pins Éditeur Rusand, Lyon.: « Il est certain que ce manuel signale le régime de vie » des séminaristes du temps de Champagnat » (cf. ALONSO, Luis. O. c. p. 27.

côté des grands ordres des siècles passés⁴.

C'est au milieu de cette ambiance d'exaltation religieuse que vit Marcellin à Lyon, entouré de compagnons qui se stimulent mutuellement pour cet immense travail d'une nouvelle évangélisation dans toute la France.

1. PROFESSEURS ET SUJETS EN FORMATION

Habituellement, la formation d'un séminariste dépend de la valeur de ses formateurs. Cette règle s'est vérifiée chez Marcellin, puisque ses professeurs furent des plus marquants au séminaire. Il s'agissait d'une équipe de jeunes prêtres, intelligents, pleins d'esprit de foi et dynamiques, formés dans la tradition sulpicienne. Le supérieur s'appelait Philibert Gardette, (48 ans)⁵. Lacroix était le directeur des études. Et on y retrouvait comme professeurs : Si-

mon Cattet, qui enseignait le dogme; Jean Cholleton, (25 ans), qui enseignait la morale et était le directeur spirituel de Marcellin et futur père mariste; Jean-Marie Mioland, (25 ans), futur évêque d'Amiens et archevêque de Toulouse qui formait à la liturgie, et Mathieu Menaide, économiste. La spiritualité du séminaire était marquée par « l'École française »⁶, vue à travers le prisme sulpicien. C'est à partir de cette réalité que nous disons que la formation de Champagnat fut sulpicienne⁷.

Un moyen très pertinent d'approfondir cet article serait de faire un survol des sujets abordés au séminaire de Lyon de cette époque et d'analyser les contenus et les courants théologiques du moment. La théologie de Bailly présentait le dogme sans fondement biblique et était très apologétique; mais elle attachait beaucoup d'importance à la théologie morale qui, à cette époque, était rigoriste et influencée par le jansénisme⁸. Celui qui l'enseignait était Cholleton⁹ qui, formé par les sulpici-

⁴ Cette ambiance sociale et ecclésiale était très présente au séminaire de Lyon. C'est pourquoi en sont issus différents fondateurs d'institutions religieuses comme ceux de la Société de Marie.

⁵ Durant la Révolution (1793), il fut arrêté et déporté en Guyane Française, et ensuite avait travaillé comme supérieur du petit séminaire de St Jodard.

⁶ École française, au sens strict, se réfère à la doctrine donnée par Bérulle et ses disciples les plus importants. Il s'agit de « une manière typique de comprendre et de vivre l'Évangile. » Cf. DEVILLE, R. *La scuola francese di spiritualità*. E.P. Roma 1990. p. 15. La compagnie de St-Sulpice s'identifie à cette école de spiritualité.

⁷ La compagnie des prêtres de St-Sulpice naît le 25 juin 1642, dans la paroisse de St-Sulpice de Paris, ayant comme curé M. Olier. Celui-ci fonde une communauté pour la formation spirituelle des futurs prêtres qui vont étudier à la Sorbonne.

⁸ BAILLY L., *Theologia Dogmatica et moralis ad usum Seminariorum*, 8 vol., en - 12, Lyon 1810. Cf. LFI, 40.

⁹ Directeur de conscience de Marcellin au cours des années suivantes.

ciens, suivait une ligne moins stricte, mais sans reconnaître le probabilisme des jésuites ni l'équiprobabilisme de saint Alphonse Marie de Ligori¹⁰. La Très Sainte Vierge jouissait d'une place spéciale dans le programme de formation, grâce à la doctrine mariale des théologiens Bérulle et Olier.

Suivre cette démarche doctrinale et théologique serait, sans doute, une impasse, d'abord, parce que « L'enseignement qui laisse des traces n'est pas celui qui se fait de tête à tête, mais de cœur à cœur »¹¹. Notre propre expérience nous enseigne que l'influence de nos formateurs a été davantage dans leur façon d'être et d'enseigner que dans les contenus de leurs matières. Ajoutons que Marcellin, dans ses écrits, ne fait pas directement appel à une doctrine et que, par conséquent, nous ne pourrions pas démontrer ces influences.

Notre façon de procéder sera bien différente. Nous décrivons la formation qui était donnée au séminaire St-Irénée. Nous ferons également connaître les méthodes d'enseignement que les formateurs proposaient aux **candidats. Et ensuite, nous**

mettrons en évidence les éléments éducatifs que l'on retrouve chez Marcellin, surtout ceux qui feront partie de la spiritualité et du charisme maristes.

2. L'HORAIRE ET L'EMPLOI DU TEMPS

La suite du Christ à travers une vie réglée et l'emploi du temps, si propres à la spiritualité de saint Marcellin, trouve son origine à St-Irénée où les formateurs veillaient à ce que les exercices se fassent au son de la cloche. Et pour obtenir une bonne discipline, il était très important d'observer soi-même avec exactitude « la ponctualité, le silence et le bon emploi du temps. »¹²

Rappeler l'horaire quotidien de ce qu'il y a à faire nous aidera à mieux comprendre cette influence. On se levait tôt et au premier son de cloche. La prière du matin et la méditation étaient suivies de la messe¹³; après le déjeuner avaient lieu les classes où l'on exigeait silence, attention et obéissance; l'avant-midi se terminait par un examen de conscience¹⁴.

¹⁰ Il s'agit de deux courants de théologie morale qui donnaient la liberté de conscience devant le doute de conscience ou une loi non claire.

¹¹ Phrase de Howard G. Hendricks, (1924-2013) – distingué professeur et président du centre pour le leadership chrétien au Séminaire Théologique de Dallas, Texas.

¹² ICARD. M.U.J.H. O.c. p. 39.

¹³ En accord avec son directeur spirituel, chaque séminariste déterminait la fréquence de communion. MANUEL, p. 89.

¹⁴ Dans cet examen, on revenait sur le défaut capital. MANUEL, p. 89.

Durant la journée, il y avait deux visites au Très Saint Sacrement¹⁵. Dans la soirée, la lecture spirituelle, le repas suivi de la prière du soir¹⁶, la lecture de méditation pour le lendemain et ensuite le coucher¹⁷. On accordait beaucoup d'importance à ce rythme quotidien, surtout au silence, à la prière, à l'examen personnel et aux visites au Très Saint Sacrement. Les professeurs exigeaient une exécution fidèle et stricte de ce règlement¹⁸.

La passion pour le travail qui caractérisait Marcellin en vint à faire partie de la pédagogie mariste et même de son charisme formulé succinctement dans l'expression favorite du Fondateur : « Ne jamais être oisif »¹⁹ qui conteste fortement la mentalité actuelle très préoccupée de temps libre :

« Je vais envoyer le Frère Marie Jubin à l'école mutuelle des sourds muets. Je me propose d'y aller moi même quand je le pourrai. Il est essentiel que nous ne perdions notre temps. » (Lettre 176)

Écrivant de Paris au F. François, le P. Champagnat insiste : que « per-

sonne ne soit oisif. »²⁰ Lui-même exprime son désir de ne pas perdre de temps dans cette ville et d'aller recevoir des cours pour apprendre à éduquer les sourds-muets²¹. Le Fondateur est de ceux qui adhèrent à un type de vie disciplinée, où l'horaire jour un rôle important. A la fin de sa vie, il évoque encore une ligne de conduite établie au temps de son séminaire :

« Je suis le règlement de la maison, autant que mes sorties peuvent me le permettre. Je me lève au son de la cloche, j'assiste à la méditation et aux autres exercices spirituels, aux repas, aux récréations.²² »

3. LES PRATIQUES D'ORAISON : UNE PIÉTÉ POPULAIRE ET AFFECTIVE

La façon de vivre la foi et de l'exprimer a beaucoup changé dans notre société. Au temps de Marcellin, elle se vivait à travers les dévotions²³. La vie de piété de Marcellin

¹⁵ Une après la récréation au milieu du jour et l'autre avant d'aller se coucher. MANUEL, p. 102.

¹⁶ On y faisait un autre examen de conscience. MANUEL, p. 67.

¹⁷ ZIND 1, No 126, janvier 1976, pp. 6-7.

¹⁸ À La Valla, et plus tard à l'Hermitage, nous voyons des ressemblances avec cet horaire, tel que mentionné plus haut : les pratiques de piété au début de la journée, les visites au Très Saint Sacrement ou les prières avant et après le repas.

¹⁹ Cf. CHAMPAGNAT. R.37, P. 77 : « Ne soyez jamais oisifs ».

²⁰ Lettre 67

²¹ Lettre 176

²² Lettre 183

²³ « La dévotion vraie et vécue, oh Philothée! présuppose l'amour de Dieu [...] Enfin, la dévotion n'est pas autre chose qu'une agilité et une vivacité spirituelle, grâce à laquelle la charité exerce son action en nous; et nous grâce à elle, nous travaillons rapidement et avec amour. » SALES, S. F. *Introduction à la vie dévote*. BAC. Madrid, 1988. p. 22.

n'a pas changé après sa sortie du séminaire. Et ces prières du séminaire feront partie du corps de prières des frères dans les Règles de 1837. On y retrouve, par exemple les prières mariales telles que : l'Ave Maria²⁴, le Sub tuum²⁵, l'Angelus²⁶, le rosaire²⁷, Ô ma Souveraine²⁸, les litanies du nom de Marie²⁹, ou la prière *O Jésus vivant en Marie* !³⁰

Si nous comparons les prières du matin du séminaire avec celles du Manuel de piété³¹ des maristes, on remarquera que ce sont les mêmes³². Une des plus caractéristiques est la prière « O Jésus vivant en Marie »³³. Le texte exprime une supplique au Seigneur pour que les frères puissent dire comme Marie et comme saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit

en moi. » (Ga 2, 20). Le titre qui coiffe cette prière dans la Règle de 1837 exprime clairement cette signification : « Prière pour invoquer en moi la vie de Jésus³⁴ ». Immédiatement après cette prière, les frères récitait d'autres prières propres au séminaire : « O Marie, Vierge Sainte !³⁵ et « Salut, Joseph »³⁶. D'autres prières qui caractérisaient la piété sulpicienne et que les frères faisaient chaque jour sont les litanies des saints noms de Jésus et de Marie³⁷. Selon Champagnat, ces noms devaient être prononcés avec une inclination de tête, comme on le fait en nommant la Trinité,

Et les dévotions que les frères doivent inspirer aux enfants tirent également leur origine des pratiques du séminaire. Il en est ainsi pour celles à

²⁴ Entre autres moments, au début de la classe. Cf. CHAMPAGNAT. R.37. 2. 40. p. 26

²⁵ CHAMPAGNAT. R.37. 2. 40. p. 26

²⁶ CHAMPAGNAT. R.37. 2. 29. p. 21

²⁷ CHAMPAGNAT. R.37. 2. 29. p. 23

²⁸ CHAMPAGNAT. R.37. 2. 30. p. 26

²⁹ CHAMPAGNAT. R.37. 4. 15. p. 37

³⁰ CHAMPAGNAT. R.37. 2. 40. p. 26

³¹ Ce livre de piété des frères paru en 1855 rappelle, avec quelques modifications, les prières de la R.37. Cf. MP. p 149 et suivantes.

³² Les variantes font références seulement au moment de la journée ou à la langue (du latin du séminaire au français de l'Hermitage).

³³ Cf. CHAMPAGNAT. R. 37. 2. 40. p. 26. Cette prière se récitait dans toute la France avec d'importantes variantes. La R. 37 la recopie avec la même rédaction que celle du séminaire de St-Iréné. Cf. DE PINS. p. 8. Il s'agit d'une prière qui, au séminaire, se récitait le matin et que Champagnat récite le soir, après l'examen.

³⁴ CHAMPAGNAT. R. 37. 4. p. 37

³⁵ Cf. CHAMPAGNAT. R.37. 2. 4. p. 26 et en DE PINS. p. 243 récitée en latin.

³⁶ Cf. CHAMPAGNAT. R.37. 2. 4. p. 26 et en DE PINS. p. 121.

³⁷ Ces prières se récitait le soir, en alternance : un jour pour les litanies de Jésus et l'autre celles de Marie. Champagnat les introduit à la prière du matin. Cf. CHAMPAGNAT. R. 37. 4. 15. p. 37.

saint Joseph, aux anges gardiens et au saint patron³⁸ Mais la dévotion à saint Joseph devait venir « après celle de Marie »³⁹, le fondateur proposant de ne pas oublier la prière à ce saint : « Salut, Joseph, plein de grâce »⁴⁰ après l'examen du soir⁴¹.

Soulignons, de plus, deux pratiques caractéristiques de St- Sulpice : les célébrations de l'anniversaire du baptême et de l'ordination ministérielle⁴². La première de ces coutumes est ancrée chez Champagnat dès le temps de son séminaire et nous la trouvons dans ses résolutions⁴³. Pour la référence à l'anniversaire de son ordination ministérielle, Champagnat a dû mettre en pratique le conseil reçu à St-Irénée : « Il est de coutume chez tous les bons prêtres de souligner régulièrement l'anniversaire de leur ordination et de renouveler leurs

promesses ecclésiastiques. »⁴⁴

Concluons en disant que la tradition de la piété mariste est marquée, dès ses origines, par les prières vocales provenant du séminaire qui trouvaient d'ailleurs leurs racines dans la piété populaire. Il s'agit de prières fortement affectives, qui, derrière une forme dévotionnelle, expriment diverses spiritualités personnelles.

4. LA MÉDITATION ET SA MÉTHODE

Venue du séminaire comme la prière vocale, la méditation avait une influence décisive. Complémentaire d'une Eucharistie en latin, inintelligible pour le public et pleine de pratiques pieuses⁴⁵, la méditation était deve-

³⁸ Cf. CHAMPAGNAT. C.M. 8. 3, 01. p. 78. Cf. DE PINS. p. 113 et suivantes. Et pour R.37, voir avec CHAMPAGNAT. R.37. 4. 14. p. 37. Les dévotions à la Vierge, à saint Joseph, aux anges gardiens et au saint patron viennent de celles proposées aux séminaristes, dans le même ordre. Cf. DE PINS. p. 113 à 122.

³⁹ Au temps de Marcellin, la dévotion à saint Joseph est vue comme « une conséquence nécessaire à la dévotion que nous avons envers Marie, à cause de la relation si étroite qu'il a eue avec la divine Mère. » Cette dévotion se pratiquait au séminaire, durant la visite au Très Saint Sacrement. DE PINS. O. c. p. 119.

⁴⁰ Cf. Lettre 238.

⁴¹ CHAMPAGNAT. R.37. p. 106

⁴² Cfr. DE PINS p. 128 y 133.

⁴³ Cf. CHAMPAGNAT. C.M.R. p. 87. Résolutions prises lors de l'anniversaire de son baptême en 1815 et CHAMPAGNAT. C.M.R. p. 10 pour les résolutions de 1821.

⁴⁴ DE PINS. P. 134. « Rénovation des promesses cléricales et de l'anniversaire de l'ordination. »

⁴⁵ SALES, F. Introduction à la vie dévote. Brignon. Lyon. 1821. Dans les dernières pages de cette édition apparaissent des prières pour la messe. Cette section porte le titre de : « Exercices spirituels durant la sainte messe. » p. 402 et suivantes.

⁴⁶ Dans la biographie, première édition de 1856, le thème de la messe occupe 16 lignes, alors qu'après, le commentaire sur la méditation en occupe 133. La méditation, avec la lettre sur l'obéissance de saint Ignace et les examens de conscience, sont les seuls points que la R.37 explique d'une façon doctrinale.

nue la prière la plus importante, non théologique, mais très pratique⁴⁶.

À cette époque, la méditation en trois points était la méthode la plus classique, pratiquée au séminaire et dans les institutions religieuses en général. Les frères avaient une salle à cette fin. Le F. Jean-Baptiste présente Marcellin comme un véritable maître en ce domaine⁴⁷.

La méditation que propose le Fondateur se divise en trois parties, chacune subdivisée en trois actes : LA PRÉPARATION (1^e : se mettre en la présence de Dieu; 2^e : demander les lumières de l'Esprit; 3^e : la composition du lieu); LA MÉDITATION (4^e : comprendre les vérités; 5^e : exprimer son amour au Seigneur; 6^e : prendre des résolutions fermes); LA CONCLUSION (7^e : rendre grâce pour ce que l'on a reçu; 8^e : présenter ses résolutions; 9^e : demander la grâce d'être fidèle). La méditation se termine par un bou-

quet spirituel qui consiste dans le choix d'une bonne pensée en lien avec le thème de la méditation, pour la répéter, sous forme d'oraison jaculatoire, durant la journée⁴⁸.

Marcellin a vu dans l'oraison un besoin du cœur⁴⁹. De même qu'un petit enfant a besoin de relations proches et affectives avec sa mère, un frère a besoin de l'oraison pour être avec le Père. Cette façon de penser vient directement de François de Sales qui, parlant de ce besoin, le compare à « des enfants qui, à force d'entendre leur mère et chanter avec elle, apprennent à parler sa langue »⁵⁰ de façon tout naturelle. Nous pouvons dire que, de même que le poisson ne peut vivre hors de l'eau, un religieux ne peut vivre fidèle à son esprit sans la méditation⁵¹. D'où l'importance non seulement de la faire, mais d'en tirer du fruit. Et pour cela, rien de mieux que d'avoir une bonne méthode.

⁴⁷ Un exemple de cette image que donne le saint est le dialogue avec le F. Laurent qui « avait oublié le thème de la méditation donné la veille au soir. » Cf. FURET. p. 320.

⁴⁸ Dans cette façon de faire la méditation, Champagnat souligne sa simplicité et l'intégration équilibrée des éléments des différentes écoles qui enrichissent la méthode du séminaire. De la méthode de Sales, il prend ce qui le caractérise davantage : la présence de Dieu, tant au début de la méditation que durant la journée pour la préparation à distance; l'importance donnée aux sentiments et au bouquet spirituel. De saint Ignace, il prend la lecture du thème la veille et l'importance de faire silence durant le temps de repos qui précède la méditation.

⁴⁹ « *Rappelez-leur (aux enfants) que sans la vertu, sans la piété, sans la crainte de Dieu, ils ne seront jamais heureux* ». Lettre 45.

⁵⁰ Pour une étude comparative des méthodes de méditation, on peut référer à ces œuvres : SALES, F. Introduction à la vie dévote. BAC. Madrid. 1988. 2. 2. p. 67. LIGUORI, A. *La vera sposa di Gesù Cristo cioè la monaca santa, per mezzo delle virtù proprie d'una religiosa*. 2e Partie. Bassano. 1842. p. 45. ANONYME. *Méditations selon la méthode de S. Ignace*. Pelisse frères. Paris. 1837. p. 1 ss.

⁵¹ «...vous savez mieux que moi que le poisson ne peut vivre longtemps hors de l'eau. Seulement la retraite et la méditation des grandes vérités peuvent maintenir l'esprit religieux" Lettre 45.

Cette méditation, aux temps du Fondateur, se faisait toujours en communauté.

5. LA LECTURE SPIRITUELLE ET L'INFLUENCE DE FRANÇOIS DE SALES

Les livres de lecture spirituelle de St-Irénée ont laissé, chez Marcellin, un héritage de première valeur. Lorsqu'il devient prêtre, il achète, pour sa bibliothèque, presque cent pour cent des livres recommandés par le séminaire et ils feront partie à leur tour, de la liste des livres à lire pour les frères⁵² :

« Le Combat spirituel, Perfection chrétienne, Introduction à la vie dévote, Esprit du christianisme, Guide des pécheurs, Traité de l'amour de Dieu, L'esprit de saint François de Sales. »⁵³

Dans cette liste, il faut souligner l'influence de saint François de Sales dans la formation reçue à St-Irénée puisque trois des sept premiers livres de la liste citée sont de lui. De plus, nous savons que l'un des livres

recommandés au jeune séminariste était « Le directeur spirituel des âmes dévotes et religieuses » de M. de Sales, dans l'édition de 1802⁵⁴. C'est le fondateur lui-même qui conseillait les livres du saint aux frères, et on lisait ses œuvres au réfectoire⁵⁵.

« En lisant ou en écoutant la lecture de la vie de saint François de Sales, fondateur des Sœurs de la Visitation, et celle du P. Champagnat, fondateur des Petits Frères de Marie, que de comparaisons on peut faire ! Ne les déprécions pas. Les deux sociétés ont le même esprit et presque les mêmes règles. »⁵⁶

Le frère François compare Marcellin à François de Sales, allant jusqu'à le voir comme son disciple. C'est que ces deux spiritualités se ressemblent par la forte unité entre l'humain et le spirituel, l'action et la contemplation, la vie intérieure et la vie extérieure. Et cette unification fait partie du noyau mariste de la simplicité⁵⁷ :

« Si Jésus vit dans le cœur, il vivra également dans les comportements, il apparaîtra dans vos yeux, votre bouche, vos mains, y compris dans vos cheveux.⁵⁸ »

⁵² Pour une étude comparée, on peut consulter l'Annexe des Bibliothèques du P. Champagnat et les livres recommandés par le F. François à la fin de cette œuvre, et ceux présentés par DE PINS. p. 320 et suivantes. Rodriguez apparaît le premier parmi les livres recommandés, Champagnat l'inclut comme livre à lire en toute confiance par les frères. Cf. CHAMPAGNAT. R. 37. 2. 37. P. 25

⁵³ DE PINS. p. 327

⁵⁴ SALES F. « Le directeur spirituel des âmes dévotes et religieuses ». Le livre signé par Champagnat, comme donné à ses disciples se trouve dans les Archives, à Rome.

⁵⁵ Le F. François également aura un exemplaire signé de ce même livre, bien que d'une édition postérieure. C'est le Fondateur lui-même qui conseillait les livres au frère.

⁵⁶ FRANÇOIS. p. 115

⁵⁷ Pour cette réflexion, voir: COCCIGNAN. F. O. c. p. 86 et suivantes.

⁵⁸ CORRIGNAN. F. O. c. p. 87

6. LA PRIÈRE DE L'HEURE

La présence de Dieu, comme élément significatif de la spiritualité de Champagnat, a, dans la prière de l'heure, un moyen très caractéristique qui a marqué les premières écoles. Elle se faisait dans les classes du séminaire ; et de là, elle est passée dans les salles de classe des maristes à la demande de Marcellin. Au début des classes, les enfants font les mêmes prières que les séminaristes *Le Veni, sancte Spiritu, et l'Ave Maria*⁵⁹.

La prière à Marie composée par le F. François, explique le but de ces prières au commencement de la classe :

« En récitant le Veni Sancte et l'Ave Maria au début de la classe, j'ai l'intention de vous demander de venir occuper mon poste pour conduire mes mains, mes pieds, mes lèvres, toute ma personne, de telle sorte que je ne sois que l'instrument et que ce soit vous qui agissiez.⁶⁰ »

Celui qui prie demande à Marie et à l'Esprit Saint de le remplacer, ce qui implique une attitude de docilité et d'abandon. Ainsi se réalise la liberté d'action de l'Esprit. Et pour cela, il est nécessaire de renoncer à nous-mêmes :

« Saint Jean Eudes... suggère, par exemple, avec insistance, d'élever notre cœur à Jésus au début des

actions pour lui dire : 1° que nous renonçons à nous-mêmes, à notre amour-propre, à notre esprit propre... 2° pour nous donner à Lui, à son divin Esprit, pour faire nôtre ses dispositions et ses intentions.⁶¹ »

La prière de l'heure est un moyen efficace non seulement pour la présence de Dieu, mais aussi un exemple pratique de la docilité à la grâce. Il s'agit de « se donner soi-même au début des actions »⁶² pour que ce soit l'Esprit de Jésus qui nous guide en tout. L'éducation est davantage l'œuvre de l'Esprit que de l'éducateur.

7. L'EUCCHARISTIE ET LES VISITES AU TRÈS SAINT SACREMENT

Marcellin, comme tout séminariste, a reçu une formation conforme à sa vocation comme prêtre, dans laquelle l'Eucharistie occupe une place centrale. Chez lui, l'amour de l'Eucharistie se remarque à travers l'impression qu'il laissait à ceux qui étaient témoins de sa façon de célébrer la messe :

« De tous les prêtres que j'ai vus à l'autel – j'ai 76 ans – il n'y en a aucun qui m'ait laissé le souvenir d'une foi si vive et d'un amour si ardent comme celui que je conserve du P. Champagnat.⁶³ »

⁵⁹ Cf. CHAMPAGNAT. R. 37. 6. 4. p. 48. Et pour les sulpiciens, voir ICARD. O.c. p. 238

⁶⁰ BALKO 1, p. 165

⁶¹ DEVILLE, R. O. c. p. 100

⁶² DEVILLE, R. O.c. p. 110.

⁶³ P. Pierre-Louis Mallaure. SUMMARIUM. Témoin n° 18. P. Pierre-Louis Mallaure.

On peut dire que l'Eucharistie est pour lui le lieu de prédilection où il porte tout dans sa prière. Par elle, il s'unit à l'amour du Christ et des hommes de telle sorte qu'il les veut dans le Seigneur. L'Eucharistie est vue, par le Fondateur, comme le lieu privilégié où il pense à tous les frères, où il prie pour eux. Il insiste en disant à certains qu'il pense à eux « tous les jours »⁶⁴ devant le Saint Sacrement. C'est ainsi qu'il le rappelle dans cette lettre au F. Jérôme :

« Je ne monte jamais au saint autel sans prier pour vous.⁶⁵ »

Ce texte n'est pas un cas isolé⁶⁶. Prier pour les frères était une coutume quotidienne pour le Fondateur. Ainsi l'exprime-t-il dans la circulaire de janvier 1836 :

« Mon cœur se souvient de vous chaque jour et vous présente tous au saint autel du Seigneur.⁶⁷ »

L'Eucharistie quotidienne était pour lui une nécessité : « Je l'ai vu parcourir à pied cinq ou six lieux pour pouvoir célébrer. Il est certain que

l'on pourrait citer beaucoup d'exemple sur ce thème. »⁶⁸

Cet amour de l'Eucharistie, propre à sa vocation ministérielle a-t-il fait partie de l'héritage spirituel des frères? Le biographe affirme que oui, en donnant à ce sacrement une des trois premières places dans notre spiritualité. Les carnets d'avis du fondateur insistent pour dire aux frères qu'il est nécessaire d'entendre la messe tous les jours, y compris quand ils sont en voyage, si le temps le permet :

« Avis à donner. 1° Quand on est en voyage, il faut toujours entendre la messe quand c'est possible.⁶⁹ »

La Règle de 1837 indique la coutume de l'Institut de communier deux fois par semaine et la possibilité de le faire une journée de plus avec la permission du supérieur.⁷⁰ Ces demandes des frères pour faire la troisième communion, le Saint ne les refusait pas,⁷¹ se soumettant ainsi aux directives du concile de Trente qui conseillait « la communion fréquente »⁷², avec permission du confesseur :⁷³

⁶⁴ Cf. CHAMPAGNAT. Lettres : 14, 180, 144, 249

⁶⁵ Lettre 63

⁶⁶ Cfr. Cartas 14, 63, 79, 180, 244, 249.

⁶⁷ Carta 63

⁶⁸ SUMMARIUM. Témoignage n° 5. Fr. Gerasimo

⁶⁹ CHAMPAGAT. C.M. 8. 3.02. p. 99

⁷⁰ « Il y aura la communion le jeudi et le dimanche... » CHAMPAGNAT. R.37. 4. 2. p. 34.

⁷¹ Cf. CHAMPAGNAT. Lettres : 24. 48. 247.

⁷² Le terme vient du Concile de Trente, qui voit la présence du Christ dans ce sacrement pour « être mangé ». DENZ 1641.1656. Cité dans RODRIGUEZ, A.A. Dizionario teológico della vita consecrata. Ancona. Milano. 1994. p. 719. De SALES a de bons commentaires sur ce thème. Cf. CAMUS. p. 306.

⁷³ Le biographe exprime la « perte infinie » que constitue l'éloignement de la communion, et le « bien immense » qu'elle fait à celui qui la reçoit. Il cite les différents arguments pour sa pratique, en s'appuyant sur des auteurs de l'époque. Cf FURET. p. 338.

« On aura une vénération spéciale pour la sainte communion; on ne s'en dispensera pas, si ce n'est pas l'avis de son confesseur.⁷⁴ »

Marcellin présente aussi à ses disciples « une méthode pratique pour suivre la messe »⁷⁵ : quelques orientations sur les mystères que l'on doit contempler et les attitudes que l'on doit avoir dans ses différentes parties.⁷⁶

L'amour de l'Eucharistie, suivant la spiritualité de l'époque, se prolongeait à travers les visites au Très Saint Sacrement.⁷⁷ Champagnat, tributaire de sa formation, a maintenu cette dévotion au-delà de son séminaire, continuant de la considérer comme une pratique de piété où il témoigne de son amour au Christ et à Marie. Au séminaire, on l'a favorisé et on lui a donné une grande importance :

« La dévotion au Très Saint Sacrement est, sans doute, la plus solide, celle qui est la plus agréable à Dieu et d'un plus grand avantage pour nous; parmi les pratiques de cette dévotion, celle qui est la plus

utile et la plus recommandable, après la communion, est celle des fréquentes visites à Jésus-Christ présent dans ce sacrement de son amour.⁷⁸ »

On peut dire que ses Résolutions et la Règle de 1837 gardent des points communs avec ce thème. L'un d'entre eux est : « Tout au long du jour, aller toujours faire une visite au Très Saint Sacrement et à la Très Sainte Vierge.⁷⁹ » C'est pourquoi il a implanté ces pratiques envers le Très Saint Sacrement dans la Règle de 1837, en en faisant une caractéristique de la vie de piété mariste. Dans la circulaire de 1836, demandant des prières pour le succès des pères maristes dans leur voyage à Rome, on peut observer cette double finalité que lui-même pratiquait.⁸⁰ La visite au St Sacrement est recommandée avant de faire une visite ou d'entreprendre un voyage ou une sortie :

« Les Frères feront toujours une visite au Très Saint Sacrement avant de partir en voyage ou une sortie, de même qu'au retour, quand c'est possible.⁸¹ »

⁷⁴ CHAMPAGNAT. C.M. 8. 3.04. Carnet des Règles du Saint.

⁷⁵ Cf. CHAMPAGNAT. 8. 3.03. p. 122 : Méthode pour suivre la messe.

⁷⁶ Cette méthode pour suivre la messe était très courante, dans le peuple chrétien, à cause du manque de compréhension de la messe célébrée chaque jour en latin. Voici deux exemples. SALES, P. 402. ss. et LIGORI. VISITES. P. 183 SS. Les frères avaient aussi ces prières dans le Manuel de Piété. p. 284 s.

⁷⁷ Suite à la théologie équilibrée de saint Thomas, cette dévotion fleurit rapidement. Sainte Thérèse fait de l'action de grâce un moment mystique. François de Sales favorise l'expérience de l'eucharistie. La présence réelle donne à la liturgie respect et solennité. La vie spirituelle reflète cette présence dans les visites au Très Saint Sacrement. Cf. VILLER. *Dictionnaire de spiritualité*. Beauchesne. Paris. 1961. T. IV. p. 1605.

⁷⁸ DE PINS. p. 81.

⁷⁹ CHAMPAGNAT. C.M.R. 1, p. 113.

⁸⁰ « Quand vous recevrez notre lettre, vous récitez, avec les enfants, les litanies de la Très Sainte Vierge durant neuf jours consécutifs, à la fin de la classe du matin ou durant la visite au Très Saint Sacrement, en demandant un heureux voyage pour Monseigneur et pour ceux qui l'accompagnent. » Lettres 10.

⁸¹ CHAMPAGNAT. r.37. 8. 1. p. 55.

Ce fait est renforcé par les conseils que le Saint donne dans l'une de ses circulaires de convocation pour les vacances à l'Hermitage.⁸² Le premier des cinq avis est justement de ne pas oublier, en arrivant à l'Hermitage, la visite au Très Saint Sacrement.

Ces textes nous présentent les visites au Très Saint Sacrement comme un renouvellement de la présence de Dieu dans les moments-clés : au milieu de la journée ou dans des occasions spécifiques qui sont la cause d'une plus grande distraction, comme les voyages ou les sorties. De nouveau, les témoignages abondent, indiquant la profonde impression que laissait Champagnat quand on le voyait prier durant cette visite au Très Saint Sacrement :

« Quelques voisins de l'Hermitage m'ont déclaré qu'ils assistaient le plus souvent qu'ils le pouvaient à la visite de 11,30 h. pour l'entendre réciter la prière : « Nous te saluons, douce Vierge Marie, etc. » dans laquelle il mettait une onction qui venait de l'âme. » (Témoignage du F. Romain).⁸³

⁸² Je me réfère à la lettre 62. Dans cette circulaire, le saint donne cinq avis en lien avec le séjour à l'Hermitage : l'horaire et le travail. Le premier commence ainsi : « 1° En arrivant, visite au Très Saint Sacrement et au supérieur ou à son remplaçant, à qui on présente le livre des comptes. »

⁸³ SUMMARIUM. Témoin n° 2. Fr. Romain.

⁸⁴ BÉRULLE, *Œuvres complètes*. Vie de Jésus. Migne. Paris. 1856. p. 458.

⁸⁵ DANIELOU. *Marie dans la spiritualité française*. Études. Mai 1954. Paris. p. 152-3. Olier adore le mystère de la vie de Jésus en Marie de telle sorte qu'il « devient l'objet principal de sa contemplation. » GRISON. M. *Monsieur Olier et la Très Sainte Vierge*. Nevers. Paris. 1945. De fait, durant le temps de sa gestation « Il ne faisait plus qu'une seule vie avec Elle. » GRISON. M. O.c. p. 10

⁸⁶ On peut se référer au chapitre VI, au numéro 7 : Marie a toujours Jésus.

⁸⁷ C'est saint Jean Eudes qui a davantage et le mieux commenté cette union des cœurs : « Jésus vit et règne de telle manière en Marie qu'il est l'âme de son âme, l'esprit de son esprit, le cœur de son cœur, de telle sorte que l'on peut dire que le cœur de Marie est celui de Jésus. » EUDES, Jean. *Œuvres complètes*. Vol. 1. Vannes. Lafolye. 1905-11. p. 130.

8. L'AMOUR DE MARIE, MÈRE DE JÉSUS

La formation du séminaire a inculqué à Champagnat une dévotion mariale soucieuse d'unité entre la Mère et le Fils. Aussi Champagnat rencontre toujours Marie en lien avec Jésus. Au séminaire, à travers Bérulle, on insiste sur le fait que « parler de Marie, c'est parler de Jésus, »⁸⁴ puisque la Mère « a une relation admirable avec le Fils. Dieu est son unique amour. »⁸⁵

Ces idées, et d'autres semblables, se retrouvent dans les écrits du Fondateur, parce que Marcellin ne formule pas un corps de doctrine. La preuve la plus solide pour penser que le Saint voit la Mère avec le Fils est que ces noms viennent ensemble dans ses écrits en toutes circonstances.⁸⁶ La formule qui caractérise le mieux cette union est celle employée à la fin de ses lettres : « Je vous laisse dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie.⁸⁷ » La formule ou l'expression du culte marial de Fon-

dateur la plus complète que nous ayons est très significative :

« Marie, oui, seulement Marie est notre prospérité; sans Marie, nous ne sommes rien et avec Marie nous avons tout, parce que Marie a toujours son adorable fils dans ses bras ou dans son cœur.⁸⁸ »

Il donne l'impression que Marie est toujours contemplée « du point de vue de sa maternité. »⁸⁹ La Mère ne peut pas être séparée du fait qu'elle est mère et, par conséquent toujours attentive à son Fils, qu'il soit avec elle comme quand il se trouve loin.

De plus, les grâces accordées par Marie sont, en réalité, des grâces accordées par Jésus. La facilité de les obtenir réside dans cette union entre les deux. Il s'agit, en dernière instance, du mystère de l'Incarnation qui est inséparable de sa maternité. Pourquoi Marie est-elle présentée comme la source de la prospérité mariste ? Parce qu'elle a toujours son « adorable fils ». C'est justement le raisonnement formulé par Olier. « Cependant, il ne refuse rien à la Très Sainte Vierge... Il veut toujours ce qu'elle veut, et désire ce qu'elle désire. »⁹⁰

9. L'IMITATION DU CHRIST, DIVIN MODÈLE

Au séminaire St-Irénée, on présentait la « suite du Christ » comme une imitation des actions du Seigneur. Cette façon de comprendre la suite de Jésus trouve son origine dans le Nouveau Testament : « Soyez mes imitateurs comme je lui suis du Christ. » (1 Co 11. 1) Pour arriver à cette imitation, le manuel du séminariste propose « quelques moyens faciles » qui ne sont autre chose que « le rappel des gestes de la sainte humanité de Jésus-Christ. »⁹¹ Jésus est vu par les pères de l'Oratoire comme « le divin modèle. »⁹²

Cette orientation dans la formation semble très bien assimilée par saint Marcellin qui propose, comme objectif principal à ses frères, cette même imitation de Jésus, employant une expression identique à la tradition sulpicienne :

« Oui, nos très chers Frères, religieux et enfants de Marie, votre gloire doit être d'imiter et de suivre Jésus-Christ... Nous désirons et nous souhaitons qu'à l'exemple de Jésus-Christ, notre divin modèle, vous ayez une tendre affection pour les enfants.⁹³ »

⁸⁸ Lettre 194.

⁸⁹ LETHEL, F. *Théologie de l'amour de Jésus. Écrits sur la théologie des saints*. Carmel. Venasque. 1996. p. 115. La phrase fait allusion à Grignon de Montfort et peut aussi être appliquée à ce texte de Champagnat.

⁹⁰ GRISON. M. O. c. p. 16

⁹¹ DE PINS, p. 104. « Petit manuel » en cite tout un nombre, jusqu'à vingt-cinq de ces actions du Christ.

⁹² DE PINS, p. 103.

⁹³ Lettre 63.

Cette imitation, tant dans la tradition sulpicienne que dans la tradition mariste des premiers temps, se manifeste à propos du dialogue durant les récréations. Champagnat, qui a travaillé durant des années son comportement durant ces moments, oriente la récréation des frères à partir de ces deux principes : maintenir l'attitude de spontanéité qu'avaient Jésus et Marie (imitation) et garder la charité.⁹⁴ Les sulpiciens, (comme les Oratoriens) ont les mêmes objectifs que l'on peut comparer dans des commentaires comme celui-ci :

« Les pères de l'oratoire indiquent trois intentions que doivent avoir les conversations durant les récréations : 1° Faire siennes les conversations que le Fils de Dieu avait avec sainte Marie, saint Joseph, les apôtres et les hommes; 2° Maintenir la charité et les attitudes spirituelles des uns et des autres...; 3° Prendre un peu de détente et de repos. »⁹⁵

CONCLUSION

La formation reçue par Marcellin, comme séminariste, très riche et très bien assimilée, a été une grâce pour Champagnat. L'influence de saint François de Sales l'a aidé à unifier sa

spiritualité. Nous y reconnaissons les éléments suivants : l'amour du travail et une piété populaire et affective; la continuelle présence de Dieu, la méditation solide, méthodique, affective et effective, et une spiritualité eucharistique qui occupe une place centrale dans sa vie quotidienne et celle de ses frères.

La personne de Marie qui caractérise les frères apparaît, depuis les premiers temps de séminaire, comme la bonne MÈRE. Mais la Vierge seule, sans la présence du Fils, est incompréhensible pour Marcellin qui suit précisément Jésus à travers l'imitation de Marie, de ses actions et de ses attitudes.

Disons que l'essentiel de la spiritualité mariste naît de l'influence que Marcellin reçoit de sa formation tout au long de son temps de séminaire. Cependant, le plus spécifique de son charisme, comme le deviendront le *Nisi Dominus*, la simplicité et la confiance en Dieu, nous sera transmis au cours de sa maturité. En somme la formation de Champagnat lui a donné les moyens de devenir fondateur des frères, mais c'est à travers le discernement ecclésial que s'est épanoui son charisme.

⁹⁴ Il s'agit d'un argument déjà expliqué dans les conclusions de la deuxième partie, au numéro un.

⁹⁵ MOLIEN. A. *Le cardinal de Bérulle. II. Beauchesne*. Paris. 1947. p. 362

LES PROJETS de SOCIÉTÉ de MARIE À CHARLIEU en 1824 et 1829

Le curé de Perreux et M. Courveille



André Lanfrey,
fms

Les Annales des maisons de la province de N.D. de L'Hermitage, contiennent une notice sur l'école de Perreux, tout près de la ville de Roanne, au nord du département de la Loire¹. Le F. Avit y relate la fondation de l'école, en 1837, sur les instances du curé, François-Fleury Moine, de Mademoiselle du Bretail, bienfaitrice, et de la commune. Il y donne copie d'une lettre du curé adressée au P. Champagnat, le 26 avril 1837, qui rappelle des liens anciens avec les frères Colin et M. Courveille. Celle-ci a d'ailleurs été publiée en français-portugais (n° 118) dans *S. Marcelino Champagnat. Cartas recebidas, Editoria Universitaria Champagnat*, Brésil, 2002, par les F. Ivo Strobino et Virgilio Josué Balestro.

1. UNE CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE EN DES TEMPS TROUBLÉS

Grâce à divers documents maristes², nous connaissons assez bien le curé Moine (1761-1838). Né à Montagny dans le canton de Perreux, ordonné avant la Révolution, il s'exile le 26 août 1792³ en Italie. Rentré en France en 1797⁴ à la faveur de l'accalmie précédant le coup d'Etat de Fructidor (4 septembre 1797). Durant cette seconde terreur il a pratiqué un apostolat clandestin dans la région de Perreux, comme missionnaire du vicaire général Linsolas. Le Tableau du vicaire général Courbon, en 1802, fait son éloge : « Ex-curé de Boisset,

¹ La commune rurale de Perreux, chef-lieu de canton, compte 2 436 âmes. Le bourg est situé sur un coteau, à l'est et à 5 km de Roanne, 18 de Charlieu, 85 de l'Hermitage par St Étienne (Annales de Perreux).

² Lettres T. II Répertoire, Rome 1987, p. 404 et notice sur Perreux dans les Annales.

³ Comme l'indique le registre administratif du district de Roanne : « F. Fleury Moine, ex-vicaire de Boisset (3-8 septembre 1792), municipalité de Renaison – lieu où il se retire : Sa voie ».

⁴ M. Moine est probablement dans la mission de Roanne qui comprend 31 prêtres (Charles Ledré, *Le culte caché sous la Révolution*, Bonne Presse, 1949, p. 96). Dans sa lettre il précise d'ailleurs qu'il est à Perreux depuis 1797.

natif de Montagny, environ 46 (42 ans en fait d'après la date de naissance), mœurs bonnes, lumières ordinaires, beaucoup de zèle et de piété, de soumission, d'humilité, beaucoup de facilité pour instruire, très bon caractère, très bonne santé ». Il restera curé de Perreux « estimé et aimé de tout le monde » (Annales de Perreux) de 1802 jusqu'à sa mort en 1838.

La *Vie de Madame de Bavois*⁵, fondatrice du monastère bénédictin de Pradines, voisin de Perreux, raconte que, séjournant à Pradines en août-septembre 1813, le cardinal Fesch le prie de l'entendre en confession :

« L'autre (M. Moine) absolu en politique et rigide en morale, eût volontiers décliné l'honneur; mais se récuser n'étant pas très correct, il tint d'abord à mettre sa propre conscience à couvert en s'assurant des dispositions de l'Archevêque à l'égard de l'Empereur et il lui conseilla au préalable de « renoncer à sa famille ». Fesch arguait des vœux divins sur ce lien familial auquel l'homme ne peut se dérober, et M. Moine de sommer l'Eminence de s'expliquer « sur la nature de son attachement à l'Empereur » : « Soyez sans inquiétude, lui affirma le Cardinal ; j'aime Bonaparte comme mon neveu, mais je désapprouve en lui le persécuteur de l'Eglise ». Le curé se montra, paraît-il, satisfait de la déclaration. L'incident peut être retenu à titre de signe d'une discrète défiance.»

C'est à la fin de sa vie qu'il écrit au P. Champagnat puisqu'il meurt le 17 mars 1838, avant la fondation de l'école. Sa paroisse possède déjà une école de filles tenue par les Sœurs Saint Charles. Pour les garçons un séminariste envoyé par M. Cholleton⁶, a enseigné le latin aux enfants de chœur, « ce qui a facilité à un bon nombre de jeunes gens le moyen de se consacrer à l'état ecclésiastique »⁷. Quant aux habitants (près de 3000) : « Tous généralement demandent des Frères et les demandent avec instance. Et d'après l'avis de nos Supérieurs, c'est vos bons frères qu'on réclame⁸ ». En fait deux facteurs principaux motivent cette fondation : la loi Guizot (1833) qui impose une école communale de garçons ; et la contribution financière de Mlle de Bretil.

2. SOUVENIRS SUR SES RELATIONS AVEC LES FRÈRES COLIN ET M. COURVEILLE

M. Moine ne connaît pas Champagnat⁹. En revanche, il évoque ses relations anciennes avec des personnages-clés de la S.M.

⁵ D. Buenner, o.s.b. *Madame de Bavois, abbesse de Pradines de l'Ordre de Saint-Benoît (1768-1838)*, Emmanuel Vitte, 1961, p. 380-381.

⁶ Claude Cholleton, oncle de Jean Cholleton. Durant la révolution il était chef de la mission de Gumières dans la Loire. Devenu vicaire général, il meurt le 25 novembre 1807.

⁷ Ce type d'institution, appelé de divers noms comme « manécanterie », « pédagogie », « petit collège », dégrossit les enfants avant le séminaire par un enseignement élémentaire comprenant aussi le latin.

⁸ Les Petits Frères de Marie sont la congrégation de Frères diocésaine, fortement soutenue par l'archevêché.

⁹ Sa lettre ne fait aucune allusion à des relations antérieures.

« Je connais particulièrement les Mrs Colin, et [...] je vous prie d'avoir la complaisance de me rappeler à leur souvenir en leur offrant mes humbles respects, et de m'indiquer leur adresse afin que je puisse leur écrire. J'avais été sollicité par M. Courveille de me réunir à lui quand il parlait de son établissement [de St Antoine¹⁰], il voulait même que je partisse pour Rome, parce que je connaissais l'endroit et la langue. Si j'avais su alors que les Mrs Colin eussent formé un pareil établissement¹¹, je regretterais fort de ne pas y être entré¹². Mais je serai dédommagé par vos bons FF. Maristes, lorsque nous les aurons. Je m'adresse à Marie, notre tendre Mère pour qu'elle nous fasse avoir deux de ses enfants chéris à la Toussaint¹³. »

Le curé Moine a donc connu Pierre Colin quand il était curé à Coutouvre, paroisse limitrophe de Perreux, de 1810 à 1814. Et son frère cadet Jean-Claude, alors séminariste, a dû faire des séjours auprès de son aîné¹⁴. Ils ne lui ont pas parlé de la Société de Marie puisqu'il a appris tardivement leur rôle majeur dans sa fondation. Le contact a dû être rompu par le dé-

placement de Pierre Colin à Salles en Beaujolais en 1814-1816, puis à Cerdon à partir de 1816. En revanche, il évoque ses relations avec M. Courveille en 1824, lorsque celui-ci projette un établissement mariste à Charlieu¹⁵, ville à moins de 20 km au nord de Perreux. Ce qu'il connaît de la S.M. avant 1836 vient donc de M. Courveille, dont il semble ignorer la rupture avec les Maristes. Et il pense que L'Hermitage est une annexe de l'œuvre des frères Colin.

2.1 Fondation de l'école des Frères de Charlieu

La lettre du curé Moine nous invite donc à réexaminer l'histoire de cette fondation qui nous est connue en détail par un compte-rendu du maire de Charlieu (OM1/120)¹⁶ le 26 novembre 1824.

¹⁰ La consultation de *Cartas recebidas* et une vérification effectuée par le F. Colin Chalmers, archiviste à Rome, ont montré que l'allusion à l'abbaye St Antoine était un rajout abusif du F. Avit qui ne connaissait que cet établissement créé en 1826-1829.

¹¹ Par « établissement » il faut comprendre « Société de Marie ».

¹² Phrase peu claire. Le curé Moine veut dire que s'il avait connu le projet des frères Colin c'est à eux qu'il se serait adressé. Il a donc cru que Courveille était le seul fondateur et supérieur de la S.M. Encore en 1837, il ignore le rôle de Champagnat.

¹³ Ce vocabulaire suggère que M. Moine connaît quelque chose de la tradition mariste.

¹⁴ Cela n'a rien d'étonnant, mais n'est signalé, à ma connaissance, par aucun document mariste.

¹⁵ OM1/75 § 13, Rapport de l'inspecteur Guillard en 1822. M. Courveille se vantait d'être le supérieur général d'une œuvre ayant des implantations à La Valla, Cerdon, en Dauphiné « et autres lieux ».

¹⁶ Les relations entre M. Courveille et M. Moine ont pu commencer au cours des années 1819-1824, lorsque M. Courveille, était desservant à Epercieux, près de Feurs, à une vingtaine de km au sud de Perreux.

Dès le 27 octobre 1824 le conseil de Mgr. de Pins avait examiné une lettre de celui-ci demandant « une maison de frères des écoles, du noviciat de M. Champagnat » (OM1/113) et décidé de lui écrire « pour connaître ses propositions à ce sujet ». En fait, lorsque la lettre est présentée en conseil, M. Cholleton, vicaire général, a déjà pris des dispositions avec La Valla, puisque dès le 28 octobre il écrit au maire que trois frères pourront partir dès que la mairie et M. Créatin¹⁷ (aumônier de l'hospice, qui semble le correspondant de l'archevêché), se seront mis d'accord pour organiser l'école. Mais avant que sa lettre ne parvienne à destination, « les premiers jours de novembre les trois frères¹⁸ arrivèrent avec M. Courveille, fondateur de cette congrégation ». Comme rien n'est prêt, la fondation va être improvisée et le maire avertira M. Cholleton de la solution trouvée.

M. Courveille a d'abord menacé de repartir avec ses frères, puis présenté le prospectus de la congrégation pour servir de base de négociation. Le curé¹⁹ et les vicaires de Char-

lieu ainsi que la majorité du conseil municipal s'étant déclarés favorables au projet, l'école est ouverte rapidement, sous la direction du F. Louis Audras, dans une partie des locaux de l'ancienne abbaye bénédictine. Le 28 novembre 1824 elle a déjà une centaine d'élèves.

Le caractère improvisé et précipité de la fondation de Charlieu donne l'impression que M. Cholleton et M. Courveille se sont entendus pour brusquer les choses. Et l'archevêché ne semble pas avoir informé le curé, M. Terrel²⁰. Pour les Frères de Lavalla c'est une fondation à plus d'une centaine de km de leur centre ; et une ville (3424 h. en 1832) à l'esprit assez différent de celui des bourgs et petites villes (Bourg-Argental, St Symphorien-le-Château) où l'institut s'est déjà installé.

2.2 Un contexte diocésain très tendu

Les circonstances expliquent en partie cette précipitation. Le 18 février 1824, Mgr. Gaston de Pins a pris pos-

¹⁷ Dans les Annales de Charlieu le F. Avit parle plusieurs fois de ce monsieur comme soutien de l'œuvre des frères.

¹⁸ Le F. Avit précise que le premier directeur fut le F. Louis en 1824-25. De 1828 à 1831 il eut pour successeurs le F. Augustin puis le F. Cyprien. Tous deux font partie des Frères venus de la Haute-Loire en 1822-23. Le premier, Matthieu Cossange, natif de Bas-en-Basset, entré à La Valla le 5 août 1822, semble directeur à Charlieu de 1825 à 1829. F. Cyprien, Jacques Furet, est le frère du F. Jean-Baptiste, (OFM2/143.1). Il est sans doute sorti de la congrégation en 1831. S'agit-il des Frères venus avec M. Courveille ? Cela paraît probable pour le premier.

¹⁹ La correspondance de Champagnat en 1829 (Lettres n° 13) indiquera que le curé a conclu un bail avec M. Hugand, propriétaire de l'ancienne abbaye bénédictine, pour y installer l'école.

²⁰ Répertoire des lettres de Champagnat, p. 482. Claude-Philibert Terrel (1762-1830) a été sulpicien avant la révolution. Il est curé de Charlieu depuis 1803.

session du diocèse comme administrateur apostolique mais de nombreux ecclésiastiques acceptent mal cette nomination qui apparaît très politique. Et M. Bochard, fidèle au cardinal Fesch, s'est retiré dans sa propriété de Ménestruel (Ain)²¹. Le P. Champagnat, rallié à Mgr. de Pins, se consacre de mai à octobre à la construction de la maison de L'Hermitage. M. Courveille, invité le 12 mai à venir l'aider, réside à La Valla dès les mois de juin-juillet où il s'occupe des relations avec l'archevêché qui paraît le reconnaître comme supérieur dans le prospectus du 19 juillet mais déclare M. Champagnat « fondateur principal » des Frères de La Valla le 28 juillet 1824 (OM1/110). Ne tenant pas à prendre parti entre les deux hommes, l'archevêché leur demande seulement de répondre aux besoins éducatifs urgents.

Or, pour l'administrateur apostolique et son conseil il y a urgence à Charlieu. Le rapport de l'inspecteur Guillard au printemps 1822 (OM1/ 75) nous apprend qu'il y a trouvé M. Grizard, instituteur communal formant des novices « à la manière de La Valla ». Au printemps 1823 l'inspecteur Poupard (OM1/86) constate que des frères de Grizard, affilié à M. Bochard, sont installés aussi à Feurs et Panisnières²². Moins d'un an avant l'arrivée de Mgr. de Pins, la congrégation des Frères de la Croix de Jésus a donc pris consistance dans le nord de la Loire.

L'opposition de Bochard a provoqué le départ de Grizard en juin ou juillet 1824 (OM1/120, § 5 et 16). L'archevêché doit donc pourvoir au remplacement d'un maître d'école en une ville où s'est manifestée avec un réel succès l'influence de Bochard. Le choix de M. Courveille pour assumer la succession de Grizard n'est pas sans logique car il est peut-être connu dans la région comme fondateur de Frères. La présence à ses côtés du F. Louis, jusque-là maître des novices à La Valla, suggère que l'on envisage de continuer le noviciat de Grizard, même si l'archevêché n'envisage qu'une simple école.

3. PROJET DE SOCIÉTÉ DE MARIE À CHARLIEU

M. Courveille ne s'est pas attardé à Charlieu²³. Mais, par M. Crétin, aumônier de l'hospice de Charlieu, il propose au conseil municipal « de prendre des arrangements avec Mgr. l'Archevêque administrateur de ce diocèse [...] pour y établir, outre l'école primaire, un noviciat pour les Petits Frères de Marie, et une réunion de pères missionnaires destinés à aider [...] les divers curés ou desservants qui les désireraient ».

Le projet a déjà fait un certain bruit puisque le maire signale « qu'un curé d'un canton voisin – qui pourrait être

²¹ Où il fondera les Frères et les Pères de la Croix de Jésus.

²² A 14 km au nord-ouest de Feurs.

²³ Le 26 novembre le maire le déclare parti depuis un certain temps (OM1/120 § 14).

M. Moine lui-même- a déjà offert pour la formation de cet établissement cent pieds d'arbres sapins pour les constructions et réparations nécessaires ». Le conseil municipal se montre bien disposé envers ce vaste projet auquel le conseil diocésain mettra fin le 25 août 1825, priant M. Courveille de « se borner pour le moment à l'œuvre de ses Frères de Marie, toute autre vue étant intempes- tive ²⁴». En évoquant l'intention de Courveille de l'envoyer à Rome, M. Moine révèle un aspect jusque-là in- connu du projet.

3.1 Courveille et les tentatives de contact avec Rome

Ce projet de Charlieu n'est pas aussi étrange qu'il y paraît si on le relie à la politique menée par les Frères Colin et Courveille en vue d'une reconnaissance romaine de la Société.

Dès novembre 1819, les aspirants maristes ont envoyé au cardinal Pacca, à Rome, une lettre qui restera sans réponse. Une seconde lettre à Pie VII, le 23 janvier 1822, signée par Courveille et les deux Colin, obtient en réponse une lettre latine datée du 9 mars, adressée à M. Courveille et in- vitant à contacter le nonce à Paris (OM1/69, 74). Les frères Colin lui subtiliseront cette lettre « en raison de

l'usage imprudent qu'il en faisait »²⁵. Il a pu montrer l'original ou une de ses copies à M. Moine pour l'encourager à se rendre à Rome.

La bulle *Paternae caritatis* du 6 oc- tobre 1822, qui recrée le diocèse de Belley, vient compliquer la situation car les aspirants maristes sont me- nacés à court terme d'être divisés en deux diocèses. Mais, en novembre 1822, c'est Jean-Claude Colin qui se rend à la nonciature pour présenter les règles de la Société de Marie, mar- ginalisant le rôle de Courveille dans les négociations avec Rome et même avec le diocèse de Lyon, car en 1823, après un second voyage de J.C. Colin à Paris, le nonce remet le dos- sier à Mgr. Devie, nouvel évêque de Belley. Dans le diocèse de Lyon le projet de société n'est pas inconnu et Mgr. de Pins le favorise dans une cer- taine mesure en invitant M. Courveille, en 1824, puis M. Terrailon en 1825, à se rendre à L'Hermitage, M. Cham- pagnat²⁶ étant considéré, plus ou moins clairement, par les autorités diocésaines, comme l'initiateur de la Société de Marie.

Jusqu'à la fin de 1824 les Maristes ont gardé l'espoir d'obtenir la réunion de tous dans un des deux diocèses, de préférence Lyon. Mais à la fin du mois de novembre une entrevue en- tre J.C. Colin et Mgr. de Pins, admi- nistrateur de Lyon, se solde par un

²⁴ OM1/141.

²⁵ OM4 p. 254-255, notice biographique de M. Courveille. OM1/74.

²⁶ OM1 p. 8-9 : Chronologie des origines maristes.

échec²⁷. L'administrateur apostolique ne veut pas lâcher les Maristes de son diocèse, comme Mgr. Devie veut garder les siens. C'est le 29 novembre 1824, (OM1/122), donc juste après son retour de Charlieu, que M. Courveille apprend de J.C. Colin l'échec de la tentative de réunion des Maristes en un seul diocèse.

Son projet à Charlieu, au début du même mois, s'explique dans un tel contexte²⁸. Et, entre novembre 1824 et fin août 1825 M. Courveille tentera d'aboutir à une décision en faveur d'une S.M. Lyonnaise²⁹.

4. LES CONSÉQUENCES SUR L'HERMITAGE

Cette affaire complique singulièrement la situation de L'Hermitage. Dans le brouillon d'une lettre à M. Terrel³⁰ en 1829, M. Champagnat affirmera : « J'étais on ne peut davantage

dans une fausse position à Charlieu » (Lettre 13, brouillon B). Et le mémoire Bourdin³¹ y fait allusion en confondant St Symphorien et Charlieu³² : « M. Courveille brouille les affaires de St Symphorien ; il voulait renvoyer les frères,³³ le P. Champagnat va avec un frère³⁴ à St Symphorien ». Et le chapitre 13 de la Vie évoque un « second voyage »³⁵ de Champagnat à l'automne 1825, peu après son élection comme supérieur des Frères, qui semble avoir eu pour but de s'informer par lui-même de la situation de l'école et de mettre un terme au séduisant projet de centre missionnaire³⁶, probablement au grand déplaisir de M. Courveille.

5. DIVERGENCES SUR LA SOCIÉTÉ DE MARIE

La lettre de M. Moine contribue donc à nous rappeler qu'aux origines de la Société de Marie il y a ri-

²⁷ OM1/121-122 Lettres de J.C. Colin rendant compte de son entrevue à Mgr. Devie et à M. Courveille.

²⁸ Il ne considère pas L'Hermitage, dont la construction s'achève, comme pleinement conforme à l'esprit de la Société de Marie. M. Terraillon, qui arrivera en 1825 à L'Hermitage, pensera la même chose que lui.

²⁹ Comme dit le mémoire Bourdin (OM1/754 § 33), c'est le moment où « M. Courveille brouille les affaires »

³⁰ Lettres de Champagnat, Vol. 1, lettre 13. En fait, deux brouillons de lettres sans date.

³¹ OM2/754 §33. Vers 1830, ce Père Mariste rédige le plan d'un historique sur les origines des Frères Maristes.

³² La confusion des lieux vient sans doute de la situation très excentrée de ces deux écoles. St Symphorien pouvait en outre être une étape sur la route de Charlieu.

³³ En effet, le maire signale qu'il envisage de repartir avec les Frères.

³⁴ La Vie parle d'un ouvrier (Philippe Arnaud) qui l'accompagne. Voir Annales de l'institut.

³⁵ Il est très improbable que Champagnat ait fait un voyage antérieur.

³⁶ Le retour du F. Louis à L'Hermitage à la fin de 1825 est le signe qu'il n'est plus question d'un noviciat à Charlieu.

valité entre trois stratégies principales : des frères Colin (règle, mission, appel à Rome), de Champagnat (priorité de la branche des Frères soutenue par le diocèse³⁷) et de Courveille (Frères, sœurs, mission, appel à Rome). D'abord associé aux Frères Colin, Courveille perd rapidement son rôle de leader et la création du diocèse de Belley contribue encore à l'isoler.

Cependant, de mai 1824 à septembre ou octobre 1825, au moins une partie du conseil, et en particulier M. Cholleton, semblent avoir misé sur Courveille comme supérieur des Frères plutôt que sur Champagnat. D'où son intervention à Charlieu, puis la tentative de se faire élire supérieur qui lui aurait donné la légitimité nécessaire pour faire reconnaître à L'Hermitage un statut de maison missionnaire. Nous allons voir que cette stratégie, qui échoue en 1825, sera reprise avec succès sans M. Courveille en 1827-30³⁸.

Le curé de Perreux n'a connu qu'une toute partie de ces événements compliqués³⁹. Sa relation avec M. Courveille a dû être brève et su-

perficielle, même s'il reconnaît avoir soutenu son projet⁴⁰.

5. LES MARISTES ET CHARLIEU EN 1829

Dès le mois de mai 1827, M. Séon s'est joint au P. Champagnat⁴¹. Peu de temps après, il lui reprochera (OM2/625) de trop s'occuper des Frères et de délaisser la branche des prêtres maristes dans le diocèse de Lyon. Sous son impulsion, commence le recrutement d'aspirants maristes prêtres : Bourdin, Pompallier, Chanut, Forest... Entre 1828 et 1830, L'Hermitage sera reconnu par l'archevêché comme maison missionnaire. Mais Mgr. de Pins n'entend pas aller plus loin⁴² : la Société de Marie doit rester une société missionnaire diocésaine.

L'idée de constituer un centre mariste missionnaire revient en 1829 comme le suggère la notice sur Charlieu (OM4 p. 387) :

« Le 8 juillet 1829, l'économiste du grand séminaire loue pour neuf ans au curé de la ville, M. Terrel, et à M. Champagnat les bâtiments [appartenant au grand

³⁷ Ce sera un peu plus tard le reproche que M. Séon adressera au P. Champagnat.

³⁸ OM1 p. 470-480, docs. 195-208.

³⁹ Courveille ne lui a pas parlé du rôle des frères Colin ni de celui de Champagnat, ce qui en dit long sur sa prétention à être fondateur.

⁴⁰ En parlant des Frères Maristes comme des « enfants chéris » de Marie, il montre une certaine connaissance d'un esprit de la S.M. qui pourrait remonter à M. Courveille.

⁴¹ Notice de M. Séon. OM4 p. 351.

⁴² Dans une lettre du 18 décembre 1828, Champagnat demande à M. Cattet de favoriser l'établissement de la SM dans le diocèse (OM1/185). Suite à une nouvelle demande, le 18 février 1830, M. Cattet informe Champagnat que le diocèse ne veut pas d'union des Sociétés de Marie de Lyon et Belley.

séminaire] où l'école des Frères se transporte à la Toussaint. A cette même époque, Etienne Séon est envoyé à Charlieu comme vicaire en lieu et place de M. Pompallier mais aussi comme aumônier des Frères, et il est possible qu'à l'époque des plans d'établissement des pères à Charlieu aient été caressés à nouveau. Le P. Colin semblera du moins le dire à la fin de sa vie, attribuant l'échec du projet à la mort de M. Terrel (24 juin 1830) et à la révolution de juillet survenue quelques semaines plus tard⁴³. »

5.1 Constituer un pôle mariste à Charlieu

C'est le déplacement de l'école des Frères de Charlieu qui déclenche ce projet. Le F. Avit (Annales de Charlieu) avoue ne pas savoir pourquoi M. Terrel s'est entendu avec M. Hugand, le propriétaire de l'abbaye où loge l'école, pour son transfert dans le bâtiment appartenant au séminaire St Irénée, en prenant à sa charge l'aménagement et le loyer⁴⁴. Le F. Avit (Annales de Charlieu) donne les clauses du bail de neuf ans passé le 8 juillet 1829 entre M. Plasse, économiste du grand séminaire, le P. Champagnat et M. le curé Terrel ainsi que le contrat passé avec M. Terrel pour l'école :

« Le pieux fondateur les accorda (les clauses de fondation) aux conditions minimales de ce temps-là c.-à-d, une prime de 400 F, un traitement de 425 F et un mobilier de 500 F, en nature ou en argent pour chaque Frère. MM. Terrel et Guynault (Guinot, le maire) firent les premiers frais. La ville alloua 500 F pour le traitement annuel ; les rétributions scolaires devaient fournir le reste, mais il fallait les obtenir à la pointe de l'épée. »

Celui-ci a dû être conclu au mois de septembre 1829⁴⁵. Mais cette maison n'est pas destinée qu'aux Frères car (Lettre n° 13) M. Champagnat envisage la venue à Charlieu de M. Séon avec le titre de vicaire. Et, dans son récit des origines maristes (OM2/625), celui-ci expose lui-même que, M. Pompallier étant prévu comme vicaire à Tarare, où sa vocation mariste risquait de sombrer, il s'offre à le remplacer, sans expliquer pourquoi ce remplacement s'effectue à Charlieu.

5.2 La résistance de M. Terrel

Le 22 octobre, M. Séon n'est pas encore fixé à Charlieu puisque « vu les difficultés signalées par M. Champagnat » (Doc. 202) dues à l'inertie de

⁴³ Doc. 819 § 33 : « En 1829 il y eut un projet de nouvelle maison des Pères. M. Thérél, curé de Charlieu, offrit de céder pour cela la vaste abbaye des Bénédictins qui est en cette ville. Le P. Séon en alla prendre possession et y passa l'année »... M. Colin interprète à sa manière le passage de l'abbaye à la maison du séminaire.

⁴⁴ Lettres de Champagnat, Vol. 1, lettre 13 qui évoque les deux contrats. Jugeant que le curé Terrel est responsable de la situation, Champagnat lui demande d'assumer les frais du changement de domicile.

⁴⁵ Dans une lettre du 31/09/ 1829 (doc. 198), M. Cattet, vicaire général chargé des communautés religieuses, reprochera à Champagnat d'avoir été « trop généreux pour le prix de la location de Charlieu ».

M. Terrel qui ne fait pas les aménagements nécessaires, le Conseil le prie d'examiner l'état des lieux : « Les Petits Frères de Marie ne seront établis qu'après son rapport et ses dispositions s'il y a lieu. M. le curé en sera prévenu ».

Mais le résultat est décevant car le conseil diocésain du 28 octobre 1829 fait appel à M. Mioland, « supérieur des missions » (Chartreux) et membre du conseil, qui veut bien « engager M. Terrel, curé de Charlieu, à prendre les engagements nécessaires pour que les Petits Frères de Marie soient agencés décevement et sûrement » (Doc. 203).

Finalement, M. Séon occupe le poste de second vicaire à partir du 10 novembre 1829 (Doc. 625, note 1 p. 450). Mais l'archevêché, le 20 novembre, (Doc. 206) lui donne simplement le titre d'« aumônier des Petits Frères de Charlieu ». Ce qui paraissait au départ un simple transfert de local est devenu une véritable refondation justifiant des contrats différents. : l'un pour une œuvre missionnaire destinée au nord-ouest du diocèse, dont M. Séon serait l'avant-garde, et l'autre pour une école sous la responsabilité de Champagnat.

5.3 De Charlieu à Valbenoîte

Cette fois, l'entente entre la Société de Marie, représentée par Champagnat, et le diocèse se réalise. Le P. Colin a expliqué que l'échec était

dû à la mort de M. Terrel et à la révolution de 1830 (doc. 819 § 33). La première raison est possible, mais la seconde (juillet 1830) est certaine. L'union des Sociétés de Marie de Lyon et Belley effectuée entre le 10 septembre et le 22 octobre 1830 (Doc. 220, 221) est une cause encore plus déterminante.

Cependant, la tentative de création d'un nouveau pôle mariste n'est pas abandonnée : M. Séon, officiellement retiré de Charlieu le 21 décembre 1830, ne revient pas à L'Hermitage : le 30 décembre 1830 il est nommé vicaire de M. Rouchon à la paroisse de Valbenoîte. Un peu plus tard, il deviendra supérieur des prêtres maristes regroupés en ce lieu où une école de Frères fonctionne depuis 1827. C'est un peu plus qu'un transfert du projet Charlieu car les pères de Valbenoîte reconnaîtront l'autorité de Colin et non celle de Champagnat. Le curé Moine a manifestement ignoré cette affaire de Charlieu en 1829-1830.

5.4 Charlieu et Courveille en 1829 ?

Le projet de M. Courveille à Charlieu en 1824 se serait-il finalement réalisé sans lui, d'abord à Charlieu puis à Valbenoîte ? Mais nous ne sommes pas tout à fait certains de son absence.

Il faut constater des coïncidences de dates troublantes. Dès mars-avril 1829, Courveille, dont l'œuvre de Saint Antoine périlclite, fait un long périple en France, passant par Nîmes, Toulouse, Limoges

et Clermont-Ferrand⁴⁶. Le 8 juillet 1829, (OM1/195) le jour même du contrat sur la location des bâtiments du séminaire de Charlieu, le conseil de Mgr. de Pins envisage de lui donner un exeat, qu'il ne demandera d'ailleurs pas. Encore le 5 novembre 1829 (D. 205), le conseil refuse au curé de Chénereilles⁴⁷ d'employer temporairement M. Courveille comme auxiliaire pendant le jubilé. Celui-ci semble renoncer puisqu'en décembre 1829 il se trouve à Bourges (OM1/ 407). Mais, bien qu'admis dans le diocèse, il repart. Et les sources maristes disent : « M. Courveille lui-même osa venir à Belley vers 1829 ou 1830, quand le P. Colin était supérieur du petit séminaire. Il fut éconduit pour les raisons que l'on connaît⁴⁸ ».

Manifestement, M. Courveille a passé le plus clair de son année 1829 à la recherche d'un lieu où s'établir et à renouer avec ses anciennes relations. Et pourquoi pas Charlieu ? M. Terrel, le curé, et M. Hugand le propriétaire, auraient-ils voulu disposer

des bâtiments de l'abbaye pour y ré-installer son œuvre⁴⁹ ? En juillet 1829, informé de sa présence et bien décidé à ne pas l'employer, le conseil diocésain aurait fait occuper Charlieu par la Société de Marie lyonnaise.

5.5 M. Séon, médiateur entre Champagnat et Courveille

Cette hypothèse n'est pas sans quelque fondement. Tout d'abord, dans le récit sur les origines de la Société (OM2/625) inspiré de M. Séon, le P. Mayet note (§ 18) une affaire étrange :

« La maison des frères maristes à l'Hermitage était sur la tête de M. Courveil. Il s'agissait de faire passer la propriété à M. Champagnat et de gagner M. Courveil. M. Séon se chargea de cette délicate affaire, il alla visiter M. Courveil, lui témoigna beaucoup d'estime et d'affection et le fit consentir à se rendre à un jour donné chez un notaire avec M. Champagnat. Là se passa le contrat, et ce fut le dernier rapport que la Société eut avec M. Courveil⁵⁰ ».

⁴⁶ Celebret à Nîmes le 21 mars ; à Toulouse le 24 mars ; à Limoges le 1^o avril ; à Clermont le 3 avril 1829. (OM1/ 156)

⁴⁷ Petit village au sud-ouest de la Loire, entre Montbrison et Apinac.

⁴⁸ OM3/ 819, § 78, Mémoire sur l'origine et la fondation de la S.M. 1869-1870 et déclarations diverses du P. Colin. Voir aussi doc. 820 § 30 et 821 § 11 qui, écrits à la première personne, sont sans doute plus près des paroles de M. Colin qui précise qu'il s'agit d'une réunion des Maristes. Voir aussi docs. 840 § 129-130 et 845 § 14. Comme cette visite n'est pas attestée par d'autres documents, un doute plane sur sa réalité. Elle n'a pu avoir lieu avant le 3 mai 1829 (OM1/ 193) date de la nomination officielle du P. Colin comme supérieur du petit séminaire. Une note des OM (OM3 doc. 819, p. 274, note 4) envisage deux dates possibles : juillet 1829, au moment où le diocèse de Lyon envisage de donner un exeat à M. Courveille ; et novembre-décembre de la même année.

⁴⁹ Les Annales de Charlieu notent : « A la fin du bail de 1829, M. le curé ne put ou ne voulut pas le renouveler, et les FF. durent retourner dans l'abbaye ».

⁵⁰ Il ne peut s'agir de l'arrangement intervenu en 1826 entre Champagnat et Courveille à propos des biens qu'ils avaient en commun à Lavalla et L'Hermitage (OM1/166-167) : à cette époque M. Séon n'était pas encore de la S.M. Ces paroles se réfèrent « à un quelconque arrangement postérieur » (OM2/625 note 2 p. 449).

Il est vrai que, par une déclaration, du 21 mai 1830, M. Courveille fixé à Apinac approuve⁵¹ les actes faits en son nom par Champagnat (doc. 217) et cette déclaration clôt une affaire embarrassante : bien qu'ayant donné procuration à Champagnat pour la vente des biens qu'il possédait à Lavalla, M. Courveille avait, en 1828, donné une nouvelle procuration à un M. Mouton pour vendre en son nom la maison Bonner de La Valla⁵². M. Séon aurait-il servi de médiateur dans la résolution de ce conflit ? Ce n'est pas le plus probable. En effet, c'est en 1826 que le P. Champagnat a racheté à M. Courveille sa part dans la propriété de L'Hermitage (OM1/166) et, à cette époque, M. Séon était encore au séminaire.

Cette médiation pourrait plutôt concerner Charlieu, M. Mayet se trompant sur le lieu⁵³. D'ailleurs, Champagnat ayant passé en 1829 de nouveaux contrats pour Charlieu, avait besoin du consentement de Courveille, fondateur de l'école en 1824 en tant que supérieur des Frères, pour éteindre les contrats précédents⁵⁴. En tout cas, ces tractations Courveille-Séon-Champagnat sont à situer entre la fin de 1829 au plus tôt et fin 1832 au plus tard, M. Courveille quittant définitivement le diocèse de Lyon au début de 1833⁵⁵.

CONCLUSION

M. Courveille a fondé à Charlieu à la fin de 1824 une école de Frères de La Valla en se présentant aux autorités civiles et ecclésiastiques comme leur fondateur. L'école des Frères a été installée de manière improvisée dans une partie des bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine. Un bail a été signé entre le curé, le propriétaire M. Hugant, et M. Courveille qui envisage en outre de créer, avec l'accord de l'archevêché, noviciat de frères, et maison missionnaire. D'après le curé Moine il aurait même envisagé d'obtenir une approbation romaine. Devenu supérieur des Frères à l'automne 1825, le P. Champagnat doit assumer une œuvre qu'il n'a pas fondée tandis que l'archevêché interdit à M. Courveille de poursuivre son objectif de maison missionnaire.

Le problème rebondit en 1829 du fait que le curé Terrel veut faire sortir les Frères des bâtiments de l'abbaye. Le diocèse intervient pour loger l'école des Frères dans les bâtiments appartenant au séminaire. Un contrat est passé entre Champagnat et l'économiste du séminaire pour la jouissance de ces bâtiments, à la charge du curé Terrel. M. Séon est envoyé à

⁵¹ Par une simple déclaration et non devant notaire.

⁵² Celle-ci est vendue à Jacques Couturier le 5 février 1829.

⁵³ L'hypothèse que le P. Séon évoque Charlieu est renforcée du fait que le paragraphe suivant de son récit (§ 18) est consacré à son remplacement de M. Pompallier.

⁵⁴ M. Hugand (lettres n° 13 p. 51-52) est propriétaire de l'abbaye où ont enseigné les frères en 1824-29. Un bail a certainement été passé avec lui par le curé Terrel et M. Courveille.

⁵⁵ Il arrive à Bourges en février 1833 (OM1/407).

Charlieu à la fois comme agent du diocèse et avant-garde d'un projet de maison missionnaire mariste. M. Champagnat passe avec le curé un nouveau contrat pour l'école, qui annule les accords précédents avec M. Courveille. Il n'y a donc pas reconduction de l'œuvre précédente mais refondation. Et, pour prévenir toute tentative de M. Courveille, M. Séon lui aurait demandé de renoncer au bail passé en 1824. La Révolution de 1830 et la constitution d'une Société de Marie interdiocésaine vont faire déplacer le projet des prêtres de Charlieu à Valbenoîte. L'école des Frères de Charlieu ayant perdu sa subvention communale en 1830, va connaître des années difficiles.

Durant les années 1824-1829, M. Courveille a poursuivi le projet d'une Société de Marie selon le modèle formulé à Charlieu. M. Séon a pensé comme lui. D'où l'envoi de celui-ci à Charlieu, et une certaine connivence entre les deux hommes qui ont permis des contacts et des règlements de contentieux, probablement à propos de Charlieu.

M. Terrel, curé depuis 1803, est, de tous les acteurs de ces affaires, le personnage le plus énigmatique. A-t-

il été un partisan du cardinal Fesch, acceptant mal l'administrateur apostolique⁵⁶ ? Que Grizard ait constitué dans sa paroisse un noviciat d'instituteurs dévoués à M. Bochard ; que le diocèse ne s'adresse pas à lui pour établir une école de Frères de La Valla en 1824 ; qu'en 1829, il déplace l'école des Frères et soit très réticent à admettre leur établissement dans les locaux du séminaire : tout cela suggère qu'il est en délicatesse avec l'archevêché. Aurait-il même tenté de favoriser une reprise du projet de M. Courveille en 1829 ? En tout cas, des concordances de dates, l'intervention de l'archevêché et l'installation de M. Séon à Charlieu tendraient à favoriser une telle interprétation.

La lettre du curé Moine et les divers documents consultés nous ont du moins rappelé que Charlieu n'a pas été seulement une des premières écoles de l'institut mais le lieu de deux projets successifs de fondation d'une Société de Marie lyonnaise, concurrents de L'Hermitage, mais aussi de Belley. L'union des pères de Belley et Lyon et l'installation des Pères Maristes à Valbenoîte closent le temps des projets d'union étroite entre Pères et Frères et des Sociétés de Marie diocésaines.

⁵⁶ J.A. Gillibert, en contact au début avec le groupe mariste, devenu en 1820 curé de La Madeleine à Tarare, était considéré comme le chef de l'opposition à Mgr. de Pins, au point d'être interdit par celui-ci en 1831 (OM4 p. 288-290).

LE F. LOUIS et SA PROPRE CONCEPTION de la SOCIÉTÉ DE MARIE

Essai d'histoire des origines à partir des compagnons et disciples du P. Champagnat



André Lanfrey,
fms

Comme il est normal, la Vie du P. Champagnat parle essentiellement de lui, même si nous apprenons beaucoup de choses sur ses premiers compagnons. Elle insiste sur le caractère charismatique de l'œuvre, mais nous renseigne passablement sur les aléas et les progrès de son organisation institutionnelle. Ceci dit, le lecteur doit se souvenir que, durant presque un siècle, et tout spécialement aux origines, l'institut n'a pas été organisé selon le droit canonique. Il convient donc de vérifier la signification exacte de certains titres et fonctions originels dont nous croyons parfois à tort connaître le sens. C'est particulièrement le cas avec des concepts tels que « supérieur »,

« directeur », maître des novices, noviciat...

Par exemple, la biographie du F. Bonaventure réserve quelques surprises. Né en 1804 à Pélussin, Antoine Pascal, domestique à Ampuis, est admis au noviciat le 31 mai 1830¹ et prend l'habit le 9 octobre 1830 après un peu plus de trois mois de postulat, en pleine ambiance antireligieuse suite à la Révolution de juillet 1830. Envoyé à Sorbiers, sa vertu fait l'admiration du F. Cassien, pourtant particulièrement difficile². Le 12 juin 1831, il fait ses vœux temporaires pour trois ans ; mais dès le 12 octobre de la même année³, il prononce ses vœux perpétuels.

¹ Dans les *Biographies de quelques Frères*, on donne la date du 27 juin 1830. Son entrée aurait suivi de près la défection de cinq novices (Biographie) dont l'un d'Ampuis qui se répand en propos défavorables à L'Hermitage. Mais nous pouvons nous demander si ces défections ne suivent pas en fait la Révolution des trois glorieuses de fin juillet 1830, génératrice d'une effervescence générale. Le F. Jean-Baptiste, préoccupé de développer sa théorie de la substitution (2^e biographie) aurait pu manipuler la chronologie. En tout cas, le F. Bonaventure ne semble être entré effectivement que le 27 juin.

² Son séjour pose un problème chronologique évoqué par la F. Paul Sester (Lettres II, p. 99) car, en 1831, Louis Chomat et Césaire Fayol n'ont pas encore pris l'habit.

³ Dans son procès-verbal de profession le F. Bonaventure indique le 2 octobre 1831.

La cause de cette seconde profession précipitée nous est donnée par le F. Avit (Annales, 1830 § 147) : « Il fit profession en octobre 1831 et remplaça le F. Louis comme maître des novices ». Il est vrai que sa détermination à entrer dans la vie religieuse en un moment particulièrement difficile a dû impressionner le P. Champagnat et la communauté, d'autant qu'en 1831 il a 27 ans. Il paraît néanmoins étrange qu'un Frère, si rapidement formé, ait pu accéder à une fonction importante, faisant de lui le successeur du premier disciple de Champagnat.

Il faut tout d'abord apporter quelques nuances aux dates. S'il est vrai qu'en 1831 le F. Louis est envoyé à Charlieu, le F. Bonaventure ne lui aurait succédé qu'après un séjour à Sorbiers, vers 1833⁴. Mais l'essentiel est ailleurs : il ne faut pas confondre la « maison de noviciat » c'est-à-dire L'Hermitage et le « noviciat » proprement dit, constitué par les jeunes gens en formation dans lequel la formation religieuse s'accompagne de l'enseignement de

disciplines profanes telles que lecture, écriture, grammaire, arithmétique, écriture⁵. Le mot « école normale »⁶ commence d'ailleurs à remplacer le terme « noviciat ». Même après avoir bénéficié d'une telle formation, le F. Bonaventure, n'était certainement pas capable de donner des leçons de matières profanes. Mais sa fonction de maître des novices était celle de modèle et surveillant des jeunes et moins jeunes gens en formation mais pas de directeur spirituel. Comme le dit le F. Avit :

« Le F. Bonaventure devint un excellent maître des novices. Il les instruisait autant par ses exemples que par ses paroles » (Annales, 1831, § 153).

Et c'est ce qu'il va faire « pendant près de vingt ans » jusqu'en 1851⁷. Il passera les douze dernières années de sa vie comme responsable de la ferme de St Genis Laval et mourra le 20 octobre 1865 (Lettres II, p. 99) entouré de la vénération des Frères (Biographies, p. 120...129). Son dernier emploi montre bien que, s'il avait été un religieux fervent, il n'aurait pas été considéré comme un homme instruit ni une personna-

⁴ C'est la thèse du F. Paul Sester dans la notice biographique du F. Bonaventure (Lettres II p. 99).

⁵ Voir à ce sujet OFM/104, datable de 1827-28.

⁶ Une partie des « novices » des noviciats des F.E.C sont des laïcs venus se former à l'enseignement.

⁷ La lettre de convocation au chapitre général, le 17 avril 1852, cite son nom parmi les Frères éligibles en précisant : « ancien maître des novices ». Son successeur est le F. Pascal (Biographies de quelques Frères p. 364) en 1852. Nommé assistant en 1854, il n'aura pas le temps de durer dans cette fonction.

lité de premier plan. Aussi, lorsque nous employons le terme « maître des novices » il convient de ne pas commettre d'anachronisme : ce n'est qu'avec les constitutions romaines de 1903 que le titre prendra un sens canonique précis.

1. LES DIRECTEURS DES MAISONS DE NOVICIAT

Le F. Bonaventure cesse ses fonctions peu de temps avant la rédaction des Règles du gouvernement de 1854, dont le chapitre III est consacré aux « Règles du Frère directeur des maisons de noviciat ». C'est dans la première section qu'il est question du « maître des novices » qui doit posséder à un haut degré dix-neuf qualités telles que « foi vive » (n° 1), « esprit d'oraison » (n° 2)... « une conduite exemplaire » (n° 12)... mais aussi « une instruction suffisante sur les sciences propres aux Frères » (n° 18)... et même « une grand expérience de la méthode d'enseignement propre à l'institut » (n° 19). Le F. Bonaventure ne manquait pas de la plupart de ces qualités, mais sur l'instruction et la pédagogie, il devait être faible.

Les sept autres sections parlent de la réception des postulants, de leur admission à la prise

d'habit et de leur envoi dans une école ; elles rappellent « comment le Frère directeur des novices » doit assurer la direction de conscience... Mais la neuvième section intitulée « Conduite que doit tenir le Frère Directeur dans la direction de sa maison » nous fait comprendre que ce directeur est chargé non seulement du noviciat mais aussi de l'administration de sa maison et même au-delà : « Il pourra remplacer provisoirement les Frères des établissements dépendant de son noviciat [...] Il a une sorte d'autorité sur tous les Frères de la Province » recevant même leur compte de conscience. A chaque retraite il rend compte de l'état du temporel et de l'état financier des maisons dépendant de son noviciat. Bref ! Il est un peu moins qu'un provincial et nettement plus qu'un maître des novices. C'est un Directeur de maison provinciale.

Dans l'organigramme de l'institut de 1854, la fonction de maître des novices est donc absorbée par celle du Directeur de maison de noviciat qui délègue à un « maître des novices » le soin quotidien des aspirants en formation. Même plus instruits que n'était le F. Bonaventure vers 1833, ceux-ci n'ont pas de statut officiel.

2. UNE TRADITION ORIGINELLE

Cette constatation nous entraîne à remonter avant 1833 et à nous poser la question suivante : le F. Bonaventure a-t-il vraiment succédé au F. Louis, ou bien celui-ci n'était-il pas plus qu'un maître des novices, mais le directeur de la maison de L'Hermitage ?

Et cette question nous renvoie à l'année 1819 : celle de l'élection, par les Frères, de Jean-Marie Granjon comme Directeur (Vie, Ch. 6 p. 69-73). Le récit de son activité, certainement idéalisé, donne une bonne idée de ce que l'on attend d'un directeur de maison de noviciat : « Constamment à la tête de ses Frères, il était le premier partout, et partout il donnait l'exemple de la régularité, de la piété et de toutes les vertus religieuses »... Dans le chapitre 7 de la Vie (p. 77-79), le F. Jean-Baptiste nous rappelle la conduite du P. Champagnat dès qu'il loge avec les Frères. Bien qu'il soit le supérieur, il insiste sur sa proximité avec les Frères : « Comme le bon pasteur il était toujours à la tête de son petit troupeau : il travaillait avec les Frères soit à cultiver la terre, soit à faire des clous ». Les Frères le vénèrent mais n'ont guère d'égards pour lui. Il n'empiète pas sur les fonc-

tions du F. Jean-Marie : « ... il se reposa [...] sur ce dernier de tout le détail des affaires, lui laissant toute liberté d'agir »... En somme il y a une nette distinction entre le directeur chargé de la communauté au quotidien et le supérieur qui assume la direction spirituelle de chaque Frère⁸ mais aussi les relations avec l'archevêché, les curés et les communes.

Les chapitres suivants montrent que ce gouvernement à deux têtes fonctionne plus ou moins. A la fin de 1821 (Ch. 8, p. 94-95), le F. J.M. Granjon qui « voulait des autres la même perfection (que lui)⁹ » est envoyé à Bourg-Argental et remplacé à La Valla par le F. Louis qui assumera les fonctions mêlées de directeur et maître des novices que les constitutions de 1854 ne feront que reprendre.

L'escapade du F. Jean-Marie à Aiguebelle au printemps 1822 perturbe la nouvelle organisation puisque le F. Louis doit le remplacer à Bourg-Argental en 1822-23. Mais il a sans doute assuré la formation du F. Stanislas et des postulants de la Haute-Loire durant l'été 1822 et ne s'est rendu à Bourg-Argental qu'à la fin de 1822¹⁰.

⁸ Le F. Jean-Baptiste précise (p. 78) « il mangeait seul » c'est-à-dire sur une table à part.

⁹ Vie, Ch. 8, p. 95 et *Biographie de quelques Frères* p. 21

¹⁰ Ce qui expliquerait la sympathie qu'éprouve à son égard le F. Jean-Baptiste Furet, entré fin mars 1822 et qui aurait été sous sa direction jusqu'à sa prise d'habit en octobre 1822.

Quel Frère a pu exercer la direction de la fin de 1822 à celle de 1823 ? Le F. Jean-Marie Granjon est resté à La Valla après son retour d'Aiguebelle, avec le titre de directeur, mais dans quelle mesure a-t-il été capable de l'exercer¹¹ ? La première lettre conservée de M. Champagnat, du 1^o décembre 1823, permet de clarifier quelque peu la situation. Le F. J.M. Granjon est alors directeur à St Symphorien-le-Château depuis la Toussaint, dans un lieu éloigné du centre de la société¹². Il est néanmoins plus qu'un simple directeur local : le P. Champagnat, tout en ménageant peut-être sa susceptibilité, l'informe de la marche de l'ensemble de la société.

Nous apprenons donc que le F. Michel, à Bourg-Argental, « fait très bien ». Le F. Louis serait-il rentré à La Valla ? C'est probable, même si le F. Jean-Baptiste (Annales de Bourg-Argental) nous dit qu'il est resté deux ans (1822-1824)¹³ dans ce poste. Mais c'est en 1823 que le F. Louis s'inscrit à la confrérie du Sacré-Cœur de La Valla, signe qu'il est présent dans la paroisse dès la fin de cette année. La même lettre nous apprend que le F. Jean-François, (Etienne Rouméty) est retiré de Saint Sauveur-en-Rue malgré ses réticences ; et la Vie nous dit que le

P. Champagnat « l'avait appelé à la maison-mère pour lui confier la direction des travaux et le soin du temporel (Vie, Ch. 14, p. 153) ». Mais cette expression « soin du temporel » ne signifie pas de simples tâches matérielles ou administratives. En fait, le F. Jean-François serait devenu le directeur de la maison de noviciat qui, depuis peu, reçoit beaucoup de novices peu instruits et très jeunes comme le dit la lettre du P. Champagnat.

La présence du F. Louis à La Valla paraît justifiée par l'afflux de novices depuis 1822 sans que nous sachions comment Champagnat a coordonné les fonctions des deux responsables. Le chapitre 12 de la Vie nous donne peut-être un début d'explication car c'est en 1823 que, projetant la construction de L'Hermitage, il nous dit : « Il parcourut avec deux de ses principaux Frères les pays d'alentour » afin de déterminer le lieu le plus adéquat. Et l'on ne voit guère que les F. Jean-François et Louis qui correspondent à La Valla au statut de « principaux Frères ».

Il faut cependant tenir compte de l'arrivée d'un troisième personnage : le F. Stanislas, entré en février 1822, ayant pris l'habit en octobre et, nous dit sa biographie

¹¹ Voir à ce sujet le Mémoire Bourdin, (OM1/754) qui suggère une crise assez longue.

¹² Dans les Monts du Lyonnais, très au nord de la vallée du Gier. C'est peut-être à la fois une mise à l'écart et l'occasion pour le F. Jean-Marie de faire un nouveau départ.

¹³ Il a été remplacé par le F. Barthélemy.

(p. 60), désirant « le servir (Champagnat) et prendre soin du temporel de la maison ». Rapidement le F Stanislas devient le *fac totum* du P. Champagnat, s'occupant notamment de sa chambre et lui rendant toutes sortes de services qu'il n'a pas le temps d'accomplir lui-même. Par ailleurs, son biographe insiste sur le soin qu'il prend des postulants et novices, comme s'il exerçait pratiquement la fonction d'auxiliaire d'un maître des novices.

Il faudrait donc considérer qu'en 1823 -1824 la hiérarchie de l'association des Frères est ainsi constituée :

- Le P. Champagnat : supérieur ecclésiastique officieux et fondateur, mais aussi vicaire de la paroisse.
- Le F. Jean-Marie, directeur général élu, mais éloigné à .St Symphorien-le-Château.
- Les F. Jean-François et F. Louis assurant conjointement la direction de La Valla et secondant les projets d'extension de Champagnat.
- Les autres directeurs d'école.
- Quelques Frères employés, dont le F. Stanislas, plus particulièrement attaché au service du Fondateur, mais tendant à élargir ses compétences à d'autres domaines, notamment le soin des novices.

Il ne faut donc pas se laisser trop influencer par le récit du F.

Jean-Baptiste qui focalise ensuite toute l'attention sur le P. Champagnat agrandissant la maison et préparant la construction de L'Hermitage tout en assumant ses tâches vicariales. En fait, il doit tenir compte d'un directeur élu devenu quelque peu encombrant et s'appuyer sur quelques auxiliaires capables d'assumer au quotidien le suivi d'un groupe comportant des frères en divers lieux, des novices et des pensionnaires.

3. ÉMERGENCE DU PROJET DE LA BRANCHE DES PRÊTRES ET CRISE INSTITUTIONNELLE

La construction de L'Hermitage et l'arrivée de M. Courveille à l'été 1824 vont perturber cette organisation, essentiellement à La Valla où celui-ci se considère comme le supérieur, tandis que le P. Champagnat est occupé à construire avec la plupart des Frères. Rien n'est dit alors sur les relations entre les F. Jean-François, Louis et M. Courveille. Nous savons cependant que le noviciat et le petit pensionnat restent à La Valla puisque, durant la construction de la maison, un postulant abuse d'un pensionnaire, scandale que le P. Champagnat, agissant en supérieur, vient réprimer énergiquement (Vie, 2° partie, Ch. XIII p. 419).

Au début de décembre 1824, M. Courveille, envoyé par l'archevêché, se rend à Charlieu, à 100 km au nord de L'Hermitage pour y fonder une école¹⁴. Et le chef des trois Frères qui l'accompagnent est le F. Louis¹⁵. Le choix peut paraître logique : La Valla n'a pas besoin de deux Frères responsables en plus de M. Courveille et il faut un homme expérimenté pour assumer une fondation dans une ville, loin du centre de la société. D'autre part, l'instituteur que les Frères doivent remplacer formait des novices et M. Courveille envisage de fonder une maison missionnaire avec noviciat de frères. Le F. Louis va effectivement fonder l'école dans des conditions délicates et la diriger de décembre 1824 jusqu'à octobre 1825, ce qui paraît un temps bien court pour asseoir l'œuvre.

Nous ne savons où il se trouve dans les moments décisifs de fin 1825-fin 1827. Certainement pas à Bourg-Argental, comme le suppose le P. Coste¹⁶. Très probablement à L'Hermitage où Champagnat, qui vient d'être élu supérieur, a besoin de lui. Mais alors, pourquoi le F. Jean-Baptiste, qui

lui est très favorable¹⁷, ne parle-t-il jamais de lui lors de la querelle entre les Frères anciens et M. Courveille en 1826 ?

D'autre part, qui est le Frère directeur de la maison de noviciat de L'Hermitage ? Y en a-t-il même un ? En effet, l'arrivée de M. Courveille en 1824 et celle de M. Terraillon en 1825 ont rendu caduque l'organisation antérieure qui d'ailleurs, du fait de la conduite erratique du F. Jean-Marie, fonctionnait assez mal. Surtout, le projet a complètement changé : il s'agit maintenant de constituer la Société de Marie avec une branche de prêtres et une de Frères, la première gouvernant la seconde.

En attendant, dès 1824, il y a partage des tâches entre M. Courveille, qui se considère comme supérieur, et Champagnat qui se charge du temporel sans renoncer à sa supériorité¹⁸. On a l'impression d'une répétition de l'organisation de 1819 : un supérieur et un directeur, sauf que les deux tâches sont assurées par des prêtres. Ne resteraient aux Frères que les fonctions d'intendant et de maître des novices, la

¹⁴ Il faut remplacer M. Grizard, disciple de l'ancien vicaire général Bochard

¹⁵ M. Courveille envisage de fonder un noviciat de Frères.

¹⁶ Les annales de B.A. nous donnent la liste des directeurs : F. Barthélemy (1824-26) puis F. Antoine.

¹⁷ C'est lui qui écrit sa biographie (Annales de l'institut, 1847, § 42).

¹⁸ Sa répression du scandale à La Valla le montre bien. Et en octobre 1824, il donne aux Frères un « petit écrit » (Vie, Ch. 12, p. 133-135).

première exercée par le F. Jean-François, la seconde par le F. Louis, placés sous l'autorité de prêtres en désaccord.

Pour faire cesser la dualité à la tête de la société¹⁹, M. Courveille tente de se faire élire comme supérieur par les Frères assemblés²⁰. L'élection du P. Champagnat en octobre 1825 montre clairement que l'influence des Frères anciens demeure forte et que l'idée d'une fondation de l'institut à La Valla en janvier 1817 est déjà établie. Mais cette élection, comme le montre le récit du F. Jean-Baptiste, atteint aussi Champagnat qui se trouve supérieur malgré lui tandis que M. Courveille est rétrogradé au rang de Directeur. Ses prérogatives ne sont d'ailleurs pas minces puisqu'il a en charge le noviciat et la direction directe de la maison de L'Hermitage²¹. Si important que soit le choix des Frères sur le plan symbolique, pratiquement il affaiblit la position de Champagnat.

Et puis, la société reste gouvernée par trois prêtres²² et les

Frères sont cantonnés dans les tâches subalternes. La déconvenue est particulièrement grande chez ceux qui avaient assumé des tâches de responsabilité avant l'arrivée des prêtres et qui se retrouvent sous la direction directe de M. Courveille. Ils vivent aussi une crise de confiance envers Champagnat qui, en voulant intégrer des prêtres, a modifié ce qu'ils croyaient être le projet primitif. Ils en tirent les conséquences chacun à sa manière.

4. UNE CRISE DE CONFIANCE DES PRINCIPAUX FRÈRES ANCIENS

Nous savons que le F. Jean-François part rejoindre un projet de fondation à Larajasse²³ et qu'en mars l'archevêché constate son refus de revenir à L'Hermitage (Lettres II, p. 290). Le F. Jean-Marie Granjon, n'est resté qu'un an à St Symphorien-le Château. Revenu à L'Hermitage, il se livre à des excentricités rapportées par le F. Jean-Baptiste, avant d'être renvoyé²⁴.

¹⁹ M. Terraillon n'assume que les fonctions d'aumônier.

²⁰ Il n'agit pas par pure ambition : il veut constituer une Société de Marie Lyonnaise et certainement clarifier la situation à L'Hermitage.

²¹ D'où ses grandes exigences quant à la formation et de nombreux renvois (Vie, ch. 13, p. 142).

²² M. Terraillon n'assumant que les fonctions d'aumônier.

²³ Dans les Monts du Lyonnais. Il y est attiré par M. Colomb de Gast, vicaire à Larajasse, qu'il a connu à St Sauveur, certainement rencontré à St Sauveur (Notice biographique, OM4 p. 246-247).

²⁴ Lettres, II, notice biographique p. Voir Vie, Ch. 15, p. 151-153 et OM1/ 754. La Vie paraît mélanger deux phases : d'abord à La Valla en 1822-23 ; et à L'Hermitage en 1825-26. Ses excentricités ont peut-être recommencé à St Symphorien, d'où son rappel.

D'après le mémoire Bourdin (OM1/754), il aurait élu domicile dans une cabane où il forgeait, sans doute, des clous²⁵. Comme Jean-Claude Bonnet, admis à L'Hermitage le 2 septembre 1826, prend l'habit le 2 décembre 1826 sous le nom de F. Jean-Marie, J.M. Granjon est donc sorti quelque temps avant. Le renvoi du seul directeur élu marque une rupture définitive avec l'époque de La Valla.

Quant au F. Louis, c'est le moment de sa tentation du sacerdoce, que le F. Jean-Baptiste expose de manière très allusive²⁶ en soulignant l'obéissance du F. Louis. Néanmoins le texte dit clairement que le F. Louis a longtemps persisté dans ses intentions malgré l'avis opposé du P. Champagnat. Comme le F. Louis (1802-1847) ne participe pas à la première émission de vœux perpétuels le 11 octobre 1826, il est évident qu'à cette date la crise est déjà commencée. Ses vœux perpétuels en septembre 1828 marquent la fin de ses hésitations. C'est donc une crise durable fondée, comme chez ses deux com-

pagnons, sur une double crise de confiance : envers Champagnat et envers la Société de Marie nouvelle manière. Elle pourrait avoir commencé dès 1825, ce qui expliquerait que, lorsque le P. Champagnat tombe malade vers Noël 1825, il y ait carence des plus anciens responsables, parce qu'ils ne sont pas en position de responsabilité et défiants envers l'évolution de l'œuvre²⁷.

Les leaders les plus anciens faisant défaut, c'est l'heure du F. Stanislas, jusque-là personnalité de second plan. Il a plusieurs atouts : d'une part, admis à La Valla en février 1822, juste avant l'arrivée des postulants de la Haute-Loire, il fait figure, relativement, de frère ancien ; d'autre part, très lié à Champagnat, il est non seulement son garde-malade, mais encore son porte-parole. C'est donc lui qui fait pratiquement office de directeur de L'Hermitage au moment où Champagnat est trop faible, les Frères les plus anciens en retrait, et les autres Frères, jeunes et moins jeunes, à la recherche d'un guide. Il est très représentatif

²⁵ C'est une activité hivernale qu'il aurait pu pratiquer en janvier-mai 1826. Il semble être resté dans la maison jusqu'à la retraite d'octobre 1826 : les Frères qui s'y rendent demandent où il se trouve et on les dissuade d'aller le visiter (OM1/754). Voir aussi les Annales de l'institut, 1825 § 9.

²⁶ Vie Ch. 14 p. 155. Aurait-il voulu quitter la Société de Marie ou changer de statut à l'intérieur de celle-ci ? En tout cas, le P. Matricon, ancien élève de Champagnat et futur aumônier de L'Hermitage, à peine plus jeune et certainement bien connu du F. Louis, reçoit la tonsure le 23 juillet 1826 et sera ordonné prêtre le 31 mai 1828.

²⁷ Le F. J.M. Granjon, qui forge dans sa cabane de L'Hermitage, exprime symboliquement ce refus en reproduisant les travaux du premier hiver 1817.

d'une catégorie de Frères très attachés affectivement à Champagnat sans trop réfléchir sur l'aspect institutionnel de la Société.

5. REFONDATION DE LA BRANCHE DES FRÈRES

A la Toussaint 1826, Champagnat est désormais le supérieur incontesté. Il ne renonce pas à la création d'une Société de Marie avec des prêtres, même s'il ne sait comment celle-ci adviendra. D'ailleurs, des trois compagnons principaux des premiers temps, il ne reste qu'un F. Louis hésitant. Par contre, la liste des neuf frères qui font pour la première fois des vœux perpétuels nous donne une bonne idée de ceux qui ont suivi un frère Stanislas devenu, contre toute attente, leader de la refondation : les F. Antoine Couturier, Laurent Audras, François Rivat, Stanislas Fayol, Joseph Ponset, Paul Préher, Étienne Poinard, Damien Mercier, et Jean-Pierre Deville. Ce sont tous des Frères de second rang, y compris le F. François qui n'a que dix-huit ans. Mais quels Frères capables épaulent alors Champagnat ? Le F. Louis, qui n'a pas prononcé de vœux en 1826, a rendu publique sa réserve envers la refondation de la société des Frères. Même s'il

n'est pas inactif, il est peu probable qu'il se soit alors occupé des novices. Il y a d'ailleurs fort peu de vêtements cette année-là²⁸. Le F. Stanislas a certainement continué à assumer le rôle de leader des Frères et plus ou moins l'encadrement des novices. Mais les lettres de Champagnat aux autorités ecclésiastiques en 1827 sont claires : il est seul²⁹!

Et nous savons qu'à partir de 1827 viendront de jeunes ecclésiastiques pour l'épauler. La même année, le F. Louis part à Saint Paul-en-Jarret remplacer le directeur qui s'est noyé au mois de juillet. En prononçant ses vœux perpétuels le 8 septembre 1828, il adhère au nouvel ordre des choses, mais ce sont à nouveau les prêtres qui assument l'essentiel des responsabilités comme le dit clairement la lettre 11 de Champagnat à M. Cattet en décembre 1828 :

« La société des Frères ne peut pas positivement être regardée comme l'œuvre de la Société de Marie, mais seulement comme une branche postérieure à la société elle-même ».

Cette affirmation ne signifie pas seulement que la fondation de la communauté de La Valla le 2 janvier 1817 est postérieure à la consécration du 26 juillet 1816, mais surtout que la véritable fon-

²⁸ Comment les Frères ont-ils ressenti son refus de prononcer des vœux en 1826 ?

²⁹ Seul prêtre. (OM1/173)

dition de l'œuvre des Frères date de 1826. Et le P. Champagnat ajoute : « Nous aurions encore besoin d'un sujet pour la bonne administration de l'œuvre des Frères, qui commence à marcher³⁰ ». Il demande donc un prêtre pour la fonction d'économiste car il ne peut « donner au temporel de la maison qu'un temps très insuffisant ». Puis il donne la liste des prêtres qui exercent des emplois :

- M. Séon qui « s'occupe du spirituel de la maison », de la fabrique de rubans et de l'aide pastorale aux paroisses alentour.
- « M. Bourdin a l'intendance des classes des novices, de l'écriture, du calcul, du chant, du catéchisme, de la librairie des établissements et de la petite chapelle »
- Lui-même s'occupe « de la marche générale » : visites des établissements, correspondances... « de la réception des novices... ».

Il est donc clair que désormais L'Hermitage est une maison de noviciat gouvernée par des prêtres ; Champagnat étant le supérieur des deux branches. Si le F.

Louis exerce la fonction de maître des novices, c'est sous la direction des Pères Champagnat et Bourdin. En tout cas, la biographie du F. Bonaventure nous apprend qu'en 1830 il est « directeur du noviciat³¹ » au sens de modèle et surveillant des novices, comme sera le F. Bonaventure.

6. PERMANENCE DU DÉBAT ENTRE DEUX MODÈLES DE SOCIÉTÉ DES FRÈRES

Une tradition des Pères Maristes, dont le P. Séon est l'auteur, a laissé entendre que le P. Champagnat avait douté un temps de la fondation de la Société des prêtres. Je verrais plutôt que, dans la phase 1825-1830, il a donné priorité à une Société de Marie dont les Frères sont sous la direction des Pères. La fondation des Frères à La Valla le 2 janvier 1817 n'aurait été qu'une phase préliminaire désormais dépassée. Le F. Louis a eu bien du mal à entrer dans cette perspective. Ou faut-il aller jusqu'à envisager que, conscient de la mutation de l'œuvre, il ait voulu, en devenant prêtre, prendre place dans la nouvelle équipe dirigeante³²?

³⁰ Une parole significative dix ans après le commencement à La Valla.

³¹ Il faut interpréter cette expression comme l'équivalent de « maître des novices ».

³² La pratique de proposer le sacerdoce à des frères jugés particulièrement capables était assez courante dans les congrégations. Et des prêtres de L'Hermitage, par exemple M. Terrailon, auraient pu encourager le F. Louis dans ce sens.

Quand il prononce ses vœux perpétuels à la fin de 1828, il se rend certainement compte que les Pères Maristes, sont peu satisfaits de leurs fonctions d'encadrement des Frères et évoluent vers la mission et l'affiliation au P. Colin. Et la Révolution de 1830 va fortement contribuer à accélérer le processus de séparation.

7. ÉLOIGNEMENT DES PÈRES MARISTES ET ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE ÉLITE DE FRÈRES

La situation du noviciat change brusquement à la fin de 1831 puisque le P. Bourdin, présent à L'Hermitage depuis l'été 1828, est autorisé, en septembre, à s'installer à Belley. C'est très probablement en octobre de la même année que le F. Louis se rend à Charlieu où il restera jusqu'en 1836. Cette nomination est due aux circonstances : les Frères de Charlieu, suite à la Révolution de 1830 sont en difficulté et le P. Champagnat a besoin sur place d'un directeur solide. Mais cet éloignement du F. Louis, contrairement aux épisodes précédents à Bourg-Argental, Charlieu en 1824 et St Paul en Jarret en 1827, sera durable. Manifestement, le P. Champagnat ne tient plus à sa présence à L'Hermitage car il a sous la main des disciples plus proches de son esprit. Et ce sont entre autres les F. François,

Jean-Baptiste et Jean-Marie qui prendront la place des cadres précédents. C'est comme auxiliaire de cette nouvelle élite qu'il faut situer le F. Bonaventure.

Ces changements ramènent partiellement l'œuvre de Champagnat à la situation antérieure à 1824 puisque, ne pouvant plus guère compter sur le diocèse ni sur les Pères Maristes, le Fondateur va devoir s'entourer de Frères pour encadrer la maison de L'Hermitage et gouverner des établissements plus nombreux. Paradoxalement, le F. Louis, qu'on aurait pu penser capable d'exercer à nouveau des responsabilités importantes, est écarté, comme si, entre le P. Champagnat et lui, subsistait un contentieux.

8. LE TÉMOIGNAGE DES CARNETS DU F. FRANÇOIS

Nous savons par les Lettres du P. Champagnat qu'à partir de 1836, le F. François devient son bras droit à L'Hermitage, mais sans titre officiel. Cependant, présent à L'Hermitage dès sa profession perpétuelle en 1826, il assume depuis longtemps de nombreuses tâches dans la maison. Son carnet « notes retraites » n° 302, commencé en 1819, suggère qu'à partir de 1828 il est formateur à L'Hermitage comme le montrent ces paroles tirées d'une conférence du P. Champagnat :

« La classe³³ d'ici doit être le modèle de celles de tous les établissements. Les abus qu'on y souffrirait auraient donc de graves conséquences par l'indulgence qu'ils pourraient avoir sur les autres maisons. Faites votre possible et ayez une confiance sans bornes en Jésus et en Marie. (ibid. 18 jjer³⁴) »

Probablement en avril 1829, il déclare :

« Prier pour obtenir le discernement qui m'est si nécessaire. Consulter souvent le Seigneur et les personnes par lui préposées, pour placer à propos les punitions, les louanges, les blâmes, etc. ... »

Il cite les paroles d'une conférence du 15 mai :

« Un maître des novices doit s'insinuer dans l'esprit de chacun d'eux, aller au-devant et tâcher de connaître leurs peines, leurs inquiétudes, etc. ... soit pour le règlement, soit pour leur vocation. »

Et il ajoute un peu plus loin :

« Si le F. qui est chargé des novices était un saint, ils le seraient aussi : on se reproduit dans ceux que l'on forme. »

En juillet il est encore plus clair :

« Je suis comme sur un lieu élevé. Mes Frères ont tous les yeux sur moi. Quelle régularité, quelle piété, quelle modestie ! On imite plutôt le mal que le bien. »

Un peu plus tard (p. 159-162) il esquisse une sorte de programme concernant la formation :

« A réformer : négligence, leçons, récitation, écriture, visite, pénitences données, cabales empêchées, travail, émulation, exciter. A pratiquer : prudence, égalité de caractère, énergie, bon exemple, charité. Ceux qui s'opposent à l'ordre de Dieu attirent sur eux la condamnation. (Rom. 13). Le Seigneur m'a chargé d'une bien pesante croix. Je dois la porter pour l'amour de Dieu, avec courage, fermeté et constance pour le salut de mes Frères. (Confn³⁵, 7 9bre). »

En 1828-1830, le F. François est donc chargé de la classe du noviciat et exerce les fonctions de maître des novices, peut-être sous la direction du F. Louis. A partir de 1831, il multiplie les réflexions sur le gouvernement des hommes

« Les plus hautes dignités sont des piédestaux, de grands fardeaux, de vraies servitudes, d'honorables tortures, des élévations qui rapetissent les hommes sans mérite. On reste ce que l'on est. [...] Ceux qui gouvernent sont comme les corps célestes qui ont beaucoup d'éclat et n'ont point de repos. (Blanchard: Ecole des mœurs. T. III, p. 329)³⁶

« Il y a beaucoup à lire, à dire, à écrire, à examiner. Je ne puis ni étudier, ni parler, ni méditer. Mon Dieu, inspirez-moi, instruisez-moi, dirigez-moi, changez-moi, guérissez-moi, transformez-moi. Prière pour Mgr l'Archevêque (Heures de Lyon), appliquée au Supérieur. »

« Les voies de la douceur, du sentiment et de la religion sont les plus efficaces sur le cœur des jeunes gens. [...] Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que c'est Dieu qui parle par sa bouche. Si quelqu'un

³³ Du noviciat.

³⁴ ...janvier.

³⁵ Confession.

³⁶ Ajouté dans l'interligne au-dessus.

exerce quelque ministère, qu'il le fasse comme n'agissant que par la vertu que Dieu lui donne ; afin qu'en tout Dieu soit glorifié par Jésus Christ. (I St Pierre, 4). »

Dans le carnet 303 qui commence au cours de 1831, il va encore multiplier les citations des maîtres spirituels sur le gouvernement, en particulier celui des novices. Et il semble qu'en 1832 (carnet 303 p. 318), année où les Pères Maristes quittent L'Hermitage, il accède au rang de responsable de niveau plus élevé, peut-être déjà de directeur de la maison : « Que fais-je sur ce siège, où ont paru tant de saints religieux, de pieux missionnaires et surtout notre vénéré Fondateur ! »

9. LA DIRECTION DE L'HERMITAGE

La première lettre de Champagnat adressée au F. François date du 28 août 1836. Placé en son absence à la tête de la maison, il doit assurer le bon ordre parmi les Frères. Ce sont les trois prêtres (Servant, Matricon et Besson) qui sont chargés « de la haute surveillance » mais le F. François préside un conseil constitué par les P. Matricon, Besson, F. Stanislas et F. Jean-Marie. De fait, sinon officiellement, le F. François est directeur de L'Hermitage.

De nouveau à Paris en 1838, le P. Champagnat envoie le 20 juin

au F. François, une lettre (n° 186) dans laquelle, après avoir mentionné les deux aumôniers -les P. Matricon et Besson - il salue dans l'ordre les F. Louis, Jean-Baptiste, Jean-Marie, Stanislas, Hippolyte, Jean-Joseph, Théophile, Pierre, Pierre-Joseph, Etienne, Bonaventure « et tous les novices ». C'est un bon résumé de l'état de l'administration : les trois premiers Frères cités sont, après le F. François, les hommes du gouvernement général de l'institut : les officiers en somme. Les Frères suivants sont les responsables des divers services de la maison.

Le F. Avit (Annales de l'institut, 1838, § 385-387) nous a précisé le rôle passablement éclectique des trois officiers:

- Le F. Jean-Baptiste « aide au F. François à gouverner » et fait des conférences aux Frères et aux novices.
- F. Jean-Marie est économiste et surveillant général.
- F. Louis est libraire, maître des cérémonies et donne des leçons de civilité.

Quant au F. Bonaventure « maître des novices », « il formait plus par ses exemples que par ses leçons ».

En fait, les officiers participent au gouvernement général, à la formation et à l'administration locale, comme le faisaient les prêtres

tres de L'Hermitage en 1828. Dix ans après, les aumôniers sont cantonnés au domaine spirituel.

10. D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL À UN AUTRE (1819-1839)

L'élection³⁷ d'un directeur général et de deux assistants en octobre 1839 ne sera que l'officialisation d'une évolution déjà sensible peu après 1830³⁸. Le F. Louis, pourtant le premier disciple, et personnage central jusqu'en 1831, n'y aura pas sa place³⁹. Certes, le F. François ne succède pas au P. Champagnat : il n'est que directeur général, endossant un titre qu'avait porté J.M. Granjon en 1819. Mais le P. Colin, qui préside pourtant l'élection de 1839, ne se sentira pleinement supérieur des Frères qu'après le Testament spirituel du P. Champagnat quelques jours avant sa mort. Et lorsque le F. Louis meurt en 1847, l'indépendance des Frères est en marche et le F. François commence à prendre le titre de Supérieur Général. Il nous faudrait donc distinguer, dans l'histoire de la fondation de l'Hermitage plusieurs phases institutionnelles distinctes :

- Le temps de La Valla (1817-1824) : celui d'un compagnonnage Champagnat-Frères chargé d'ambiguïtés, le premier visant à créer une Société de Marie à fondement sacerdotal ; les seconds envisageant la société des Frères comme autonome voire unique.
- Le temps de L'Hermitage avant 1830, Champagnat plaçant les Frères sous la tutelle des prêtres, malgré de fortes résistances.
- L'époque 1830- 1840 qui voit les prêtres se détacher de L'Hermitage et Champagnat s'appuyer sur une nouvelle élite dont le F. François est la tête et le F. Bonaventure, un comparse fort apprécié.

Finalement, le F. Louis a été le seul à avoir traversé les trois époques, non seulement en disciple fidèle mais aussi en compagnon lucide, et parfois critique, du P. Champagnat. Et il en a payé le prix. C'est à travers le destin de cet homme, par ailleurs spirituel éminent, que l'on perçoit le moins mal un vaste débat autour de deux statuts-clés : le supérieur et le directeur ; le prêtre et le laïc. Le débat ne sera clos qu'avec les

³⁷ En fait, le sondage des frères entériné par les Pères.

³⁸ Le F. Louis-Marie, entré en 1832, supplantera le F. Jean-Marie, mais celui-ci deviendra quelques années plus tard le directeur de la maison de noviciat de St Paul-Trois-Châteaux.

³⁹ En 1839, il n'obtient que quelques voix.

constitutions de 1854 qui accordent le titre de supérieur général à un laïc. Dans une certaine mesure, c'est le triomphe posthume du F. Louis et de l'esprit des origines. Et ce n'est pas un hasard

si le F. Jean-Baptiste, en 1856, fera une large place au F. Louis dans la Vie de Champagnat avant d'en présenter une double évocation au début des *Biographies de quelques Frères* en 1868.

UN DEMI-SIÈCLE DE COMMUNICATIONS MARISTES

Notes sur l'histoire des communications maristes institutionnelles de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle



Antonio Martínez
Estaún, fms

On peut voir l'héritage que nous ont laissé les communications institutionnelles sur les étagères de la bibliothèque mariste où sont gardés essentiellement quatre grands outils de communication écrite : les *Circulaires des Supérieurs*, le *Bulletin de l'Institut*, les petites revues qui suppléeront à l'absence du *Bulletin de l'Institut* et l'édition des œuvres fondamentales de l'Institut publiées durant cette période. Il y a également un cinquième grand dépôt invisible que sont les grandes archives numériques qui se trouvent dans « le nuage ».

Au début de la seconde moitié du XX^e siècle, les *Circulaires des Supérieurs* ont continué leur progression avec la même idée qu'aux origines; par contre, le *Bulletin* a subi des changements très importants tout en étant accompagné d'autres instruments de communication qui ont suppléé à sa présence comme *FMS*, *FMS Échos*, *FMS Message*, *FMS*

Dernières nouvelles, *Nouvelles Maristes*, etc.

Dans ces pages, je traiterai des communications maristes institutionnelles réalisées par écrit au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Je laisserai de côté la communication par les moyens numériques. Toutefois j'évoquerai la phase de communication hybride, encore très dépendante du support papier au début de l'essor de la communication numérique.

Cet article vise à offrir une vision panoramique des ressources techniques et des apports humains que les supérieurs de l'Institut se sont donnés pour maintenir l'identité et l'union tout en cherchant une adaptation continue aux besoins du moment. Pour la pensée et la doctrine développées à travers ces pages, je me réfère à l'étude réalisée par les frères André Lanfrey et Michael Green dans l'*Histoire de l'Institut* publiée récemment¹.

¹ Voir : *Histoire de l'Institut*. T.2, les chapitres 13, 16, 17 et 32; T. 3, chapitre 2 et 3.

1. PREMIER MOYEN DE COMMUNICATION : LES CIRCULAIRES

L'histoire des communications institutionnelles maristes commence avec les circulaires que le P. Champagnat envoyait aux frères. Le frère François puis tous les Supérieurs généraux ont maintenu la coutume de communiquer avec tout l'Institut grâce à ce média. Nous avons aujourd'hui un patrimoine de 419 circulaires regroupées dans une collection de 32 volumes.

La publication du tome n. 32 (2009-2017) donne à ces circulaires les numéros 412 à 419. Le frère Emili ouvre la présentation de sa première circulaire par ces mots : « Cette circulaire, qui porte le numéro 412 se situe dans la tradition qui remonte à saint Marcellin Champagnat. Depuis lors, avec des styles propres à chaque personne et à chaque époque, nous retrouvons, dans ces milliers de pages, des nouvelles de famille, des informations, des mandats, des recommandations, des réflexions sur notre vie et notre mission... Dans tous les cas, ce sont des expressions d'une volonté de construire une famille unie autour de l'essentiel ».²

L'objectif de « maintenir une famille unie » a donc été une constante des circulaires, avec

des accents et des modalités divers tant dans leurs contenus que dans la façon de les présenter. Le changement le plus substantiel au niveau des contenus des Circulaires commence à devenir évident à partir du généralat du frère Charles-Raphaël.

1.1 Le mandat du frère Basilio

Cependant le frère Charles-Raphaël ne fait qu'amorcer un changement au niveau des contenus des Circulaires, et c'est avec le frère Basilio Rueda que se matérialise un changement dans une présentation qui rompt avec tous les schèmes traditionnels tant par leur contenu que par leur longueur, leur format, leur distribution. Il n'y a pas eu, dans l'histoire de l'Institut, une période d'une telle production d'écrits par un Supérieur général équivalente à celle des deux mandats du frère Basilio Rueda. Ce style personnel du frère Basilio a aussi entraîné des conséquences dans les communications officielles de l'Institut.

La brève période de l'intersession qui va du 28 octobre 1967, jusqu'au 1^{er} septembre 1968, alors que se terminent les travaux de l'assemblée capitulaire, et que s'ouvre la deuxième session, est marquée par une intense pro-

² *Circulaires*, T. 32, p. 6. Circulaire du 2 janvier 2012.

ductivité du frère Basilio qui écrit un volume de 524 pages, en cinq chapitres, le dernier étant publié le 12 septembre 1968 alors que la seconde session capitulaire était commencée. Il faut encore ajouter la circulaire sur *Les Missions* datée du 15 juillet 1968.

Cette activité et cette production ont été accompagnées de la traduction de chacun de ces textes dans les quatre langues officielles de l'Institut alors que jusqu'en 1968, les Circulaires de Supérieurs étaient écrites et publiées en français. En effet, à partir du 16^e Chapitre général (1967-1968) qui marque le début du généralat du frère Basilio Rueda, l'Institut reconnaît quatre langues officielles (français, anglais, espagnol et portugais) ce qui oblige à créer un service de traduction.

Parallèlement, il a fallu développer l'édition et la distribution du produit puisqu'on expédie un exemplaire de chaque circulaire à chaque frère. À partir de la première édition de la circulaire du 2 janvier 1968, les responsables de sa publication ont changé le format, le type de caractères, la présentation et la reliure. La même année commence un nouveau

type de présentation des *Circulaires des Supérieurs* dont le titre sera dans les quatre langues. Et c'est à partir du frère Basilio Rueda que les circulaires ont un titre en lien avec le thème traité³. Les circulaires du frère Basilio sont encore une nouveauté en raison de leur longueur : les circulaires du frère Leonidas et celles du frère Charles-Raphaël avaient approximativement 50 pages tandis que la majorité de celles du frère Basilio sont de véritables volumes. Il a laissé à l'Institut plus de 2.300 pages imprimées.

2. CRISE ET TRANSFORMATION DU BULLETIN DE L'INSTITUT

Le *Bulletin de l'Institut* est apparu peu avant le premier centenaire de la fondation de l'Institut. Actuellement cette publication est compilée dans 33 volumes. Son premier numéro a été publié en janvier 1909. Il a été créé pour sauvegarder l'unité parmi les frères « disséminés dans presque toutes les régions du globe et séparés par des distances parfois énormes »⁴ afin qu'il « soit comme un lien commun entre tous les membres de l'Institut ».⁵ La pu-

³ Il y a des circulaires écrites aux origines de l'Institut qui, aussi, sont identifiées actuellement par leur contenu, comme celles rédigées par le Frère François sur l'esprit de foi, bien qu'elles n'aient pas été publiées sous ce titre, mais en référence à la date de son édition officielle.

⁴ *Circulaires*, T. 11, p. 328-333. Circulaire du 11 novembre 1908, et introduction du n. 1.

⁵ *Bulletin de l'Institut*, T. 1, n. 1, (janvier 1909), p. V.

blication paraîtra tous les deux mois et comprendra quatre rubriques. Le contenu qui sera diffusé à travers ces rubriques fera du Bulletin « l'organe officiel du Conseil général ». ⁶

Le frère Lanfrey remarque que, dans les tomes 24 à 29 qui couvrent les années 1960 -1967, dont la rédaction est sous la responsabilité du frère Gildo, ancien Provincial d'Italie, le *Bulletin de l'Institut* reflète une forte crise et il se produit une rupture dans l'organisation des contenus, suite aux débats et aux ouvertures de l'époque.

En juillet 1961, paraît le numéro 183, avec 124 pages en français, et pour la première fois, il est imprimé à Rome, à la maison d'édition « Don Guanella » - S. Giuseppe al Trionfale et porte l'indication « Made in Italy – Imprimé en Italie ». Ainsi commence un changement de siège de la rédaction, de composition, d'impression et de distribution.

Le tome 25, qui commence avec le n. 185 (janvier 1962) consolide son implantation romaine qui offrira une amélioration qualitative dans le format du *Bulletin de l'Institut*. Le nombre de pages augmente et la légende des photos sera rédigée dans trois langues : français, espagnol et anglais.

Le tome 28, qui s'ouvre avec le numéro 208 (mai 1968), en plus d'inclure pour la première fois le portugais dans les explications et les légendes des photos introduit une nouveauté : chaque paragraphe des articles, publiés dans la langue de rédaction de son auteur, est résumé en marge par des petites phrases dans les trois autres langues. Ce choix éditorial se poursuivra dans tous les numéros du tome 28. À partir de ce tome, le lieu de publication cesse de figurer dans le *Bulletin*. À en juger par le choix des caractères utilisés, c'est à partir du numéro 211 que la revue commence à être élaborée dans d'autres ateliers. Dans le tome 30, on indique qu'il est composé et imprimé à la Typographie S. Pie X – Via degli Etruschi, 7. Rome.

Le tome 29, qui commence avec le numéro 211 (juillet 1970), publie pour la première fois un article dans les quatre langues officielles en réservant une colonne à chaque langue. Le tome 29 change cette présentation dans la publication des articles dans les quatre langues dans le format retenu pour le tome 28 qui synthétise les contenus de chaque paragraphe dans des phrases en marge et en caractères plus petits.

À partir de 1971, les numéros 215-222 (T. 30-31) abandonnent la chronique de l'Institut pour donner

⁶ André Lanfrey, *Histoire de l'Institut* (2017), T. 2, chapitre 16, p. 183.

la priorité à des événements spécifiques et à des questions de fond. Dans le tome 30 (décembre 1972 – juin 1976), les articles sont publiés dans la langue écrite par l'auteur, mais sont accompagnés d'un bref résumé dans les autres langues officielles de l'Institut.

À compter du 16^e Chapitre général, le *Bulletin de l'Institut* commence à subir des changements substantiels, tant au niveau de la forme que de son contenu. De 1971 à 1984, sa survie est fragile. À partir du 17^e Chapitre général (1976), une certaine confusion dans les contenus reflète l'ambiance de désorientation des anciennes structures. L'année 1975 semble indiquer le point culminant de cette crise et en 1977 aucun numéro du *Bulletin* n'est publié.

La qualité des thèmes, tant de spiritualité, de statistiques ou d'histoire, est incontestable. Mais, au moment où le *Bulletin de l'Institut* semble publier des travaux solides et originaux, on arrive, en décembre 1984, avec le n. 222 dont l'extrême minceur (50 pages) indique qu'il n'y a pas de matière suffisante. Le *Bulletin de l'Institut* n'a pas été supprimé : il s'est simplement éteint. Au total, on a édité 222 numéros réunis en 31 volumes, le dernier couvrant les années 1978-1985. Trois ans plus tard, en février 1987, paraîtra le

numéro 1 de *FMS Message* avec comme sous-titre : « *Bulletin de l'Institut* », mais avec des visées plus modestes.

3. FMS

La publication du *Bulletin de l'Institut* faisait appel à une technique d'impression complexe qui entraînait des coûts élevés. Pour suppléer au manque de diffusion des nouvelles, on a opté pour l'édition d'un bulletin plus simple et de conception facile, mais de mauvaise qualité, en faisant appel à une technologie de reproduction graphique traditionnelle.

Le nouvel instrument d'information, qui veut combler le vide du *Bulletin de l'Institut*, se compose de quelques feuilles volantes avec le titre *FMS*. Le premier numéro paraît en 1972 et le dernier en 1985, soit 13 ans de vie et 60 numéros édités. Il est publié en parallèle avec le *Bulletin de l'Institut*. Son Directeur est le frère Julio Llanillo « appelé en 1973 à notre Maison générale pour s'occuper du 'bulletin' *FMS* »⁷. Dans *FMS*, les nouvelles sont courtes, presque télégraphiques, réservant un espace privilégié aux nouvelles de la Maison générale. C'est presque une réplique schématique du *Bulletin de l'Institut*, mais sans l'envergure technique que celui-ci avait atteinte.

⁷ *FMS* n. 52, (mai – août 1982), p. 771.

4. À LA FIN DU 19^{ÈME} CHAPITRE GÉNÉRAL

Chaque Chapitre général a laissé son empreinte particulière dans les communications de l'Institut. Il en a été ainsi à la fin du 19^e Chapitre général. Le numéro 19 de *FMS*, publié en janvier-février 1976, change de couverture et de format de papier (21 x 29,8 cm.) et, au lieu du nom canonique de l'Institut en 20 langues, apparaît dans les numéros antérieurs, on réunit le nom des 68 pays où est présente l'œuvre mariste. Le nombre de pages sera de 12. Ce changement coïncide avec la proclamation de 1976 comme « l'année du 17^e Chapitre général ». On publie, sous ce format, quatre numéros d'information sur le 17^e Chapitre général.

Avec le numéro 24 commence une nouvelle époque pour la revue *FMS*. Le format d'en-tête de la revue est diminué à un tiers de page, et même s'il garde les mêmes dimensions, le contenu de l'en-tête changera chaque année. La revue, au service de l'Institut durant 13 ans, achève sa vie avec le n° 60 en novembre-décembre 1985.

5. LES COMMUNICATIONS DURANT LE MANDAT DU FRÈRE CHARLES HOWARD

De 1985 à 1988, il y a un vide de communications institutionnelles à cause du 18^e Chapitre général qui s'ouvre à Rome en septembre 1985; et il faudra attendre que le nouveau Conseil général, après s'être occupé d'autres thèmes plus vitaux et plus urgents, définisse sa politique d'orientation des communications de l'Institut :

« Le nouveau Conseil général, issu du 18^e Chapitre général (1985), a formé, au début de 1986, une Commission⁸ avec des participants qui ont une expérience dans le domaine de la communication et dont le mandat est d'étudier le sujet des publications.

Cette Commission a présenté deux propositions concernant la communication pour l'ensemble de l'Institut.

La première : qu'on lance une nouvelle revue périodique qui sera une synthèse ou un intermédiaire entre les réflexions ou études sérieuses si caractéristiques du Bulletin de l'Institut, et les nouvelles maristes générales, avec des informations sur la vie actuelle des frères et des œuvres dans le monde correspondant au contenu de *FMS*.

⁸ « Les membres de cette Commission furent les frères : Yves Thénoz, Secrétaire général; Richard Dunleavy, Conseiller général; Jean Dumortier, éditeur de 'Présence Mariste »; Ignacio Pérez, Directeur général de la maison d'édition 'Luis Vives' de Zaragoza, et le frère Antonio Sancamille, de la Province mariste d'Italie ». *FMS Message* n. 1 (février 1987) p. 1.

Le Conseil général a accepté cette suggestion et c'est ainsi qu'est apparu *FMS Message*. La deuxième suggestion proposait qu'un frère au moins soit nommé pour s'occuper exclusivement de la coordination de toutes les publications et communications de l'Administration générale. Le Conseil a également approuvé cette proposition et nous remercions le frère Raoul Goffinet, de la Province de Belgique, d'avoir accepté de prendre charge de cette responsabilité »⁹.

5.1 FMS Message

Au mois de février 1987, paraît le premier numéro de *FMS Message* qui assurera l'information entre 1987 et 1997. Au cours d'une première étape (1987-1992), sont publiés 12 numéros en noir et blanc avec un encart de 4 pages en couleurs. La rédaction est faite à Rome, mais la composition et l'impression sont réalisées dans les ateliers de la maison d'édition et d'imprimerie Edelvives (Zaragoza). Le numéro 13 marque une transition en racontant les préparatifs du 19^e Chapitre général. La couverture comprend le logo du Chapitre qui, à partir du n. 14 se retrouvera à la une de la revue. Une deuxième étape (1993-97) commence avec l'inauguration du 19^e Chapitre général (1993) et se termine avec le numéro 23 (juillet

1997). Au total, 10 numéros ont été publiés au cours de ces quatre années de vie. La caractéristique plus particulière de cette seconde étape est le changement de logo et l'élaboration thématique de certains numéros.

La Commission formée au début de 1986 avait préconisé l'élaboration d'un nouvel en-tête avec création d'un nouveau sigle FMS, l'élaboration de quatre pages en couleurs, quelques photographies et graphiques en offset et sur papier glacé. La nouvelle présentation du sigle FMS a été utilisée de février 1987 à juillet 1993 et le logo du 19^e Chapitre général a inspiré une nouvelle présentation du sigle FMS.

L'édition de la revue dans les ateliers de la maison d'édition Edelvives (Zaragoza) signifie que l'administration avait choisi une publication de qualité grâce à une technologie de pointe; même s'il était prévisible que la grande distance entre le siège de l'édition (Rome) et les ateliers où se faisait l'impression (Zaragoza) présenterait des difficultés pour le suivi des corrections et des processus de finition.

5.2 FMS Échos

Au cours du mois de janvier 1988, apparaît le n° 1 de *FMS Échos*, « bulletin destiné à com-

⁹ *FMS Message* n. 1 (février 1987), p. 1 et 2

muniquer rapidement aux frères ce qui se réfère à l'actualité du monde mariste ». Mais on précise : *FMS Échos* ne remplace pas *FMS Message* »¹⁰.

Avec l'apparition de *FMS Échos*, on retrouve pratiquement le contenu de l'ancien *Bulletin de l'Institut* avec deux publications distinctes : *FMS Message* qui se concentre sur des numéros thématiques et *FMS Échos* qui diffuse les nouvelles plus rapidement que ne le faisait le *Bulletin*.

Dans le n° 11 (mars 1991), on annonce le changement à la direction de la publication *FMS Échos* : le frère Germán Tosti, de la Province de Luján (Argentine) et qui a dirigé la publication à compter de 1988 est remplacé par le frère Máximi Aguirre Asurmendi, de la Province Norte.

6. CAHIERS MARISTES

En juin 1990, est publié le premier numéro de *Cahiers Maristes*, destiné à faire connaître le patrimoine spirituel mariste et l'histoire de l'Institut. Cette publication a connu une croissance en apport, en qualité et en variété de collaborateurs. Sa présentation externe s'est améliorée à partir du n. 28. Ont été publiés au total 36 nu-

méros portant fréquemment l'empreinte des membres de la Commission Internationale du Patrioine Mariste. Son identité est définie par l'esprit de recherche plutôt que par le souci de communication. À travers ses pages, on peut composer un intéressant chapitre de la recherche sur l'Institut.

6.1 Mandat du frère Benito Arbués

FMS Message

Au début de son mandat de gouvernement de l'Institut, le frère Benito Arbués n'a pas fait de changements substantiels dans les instruments de communication déjà existants, mais l'éventail des destinataires qui avait déjà commencé à s'ouvrir avec le frère Charles Howard sera largement modifié.

Le 19^e Chapitre général (1993) accueille pour la première fois dans son enceinte, un groupe de laïcs qui participent à quelques-unes de ses sessions. Le frère Benito, nouveau Supérieur élu par le 19^e Chapitre général, publie un « rapport capitulaire »¹¹ dans lequel il inclut « un message et quelques documents d'orientation qui reconnaissent l'importance de la réflexion capitulaire ». Ce

¹⁰ *FMS Échos*, n. 1 (janvier 1988).

¹¹ *FMS Message* n. 14 (novembre 1993)

rapport paru dans un organe officiel de communication de l'Institut s'adresse, pour la première fois, à des personnes autres que les frères et confirme donc une nouvelle pratique de communication institutionnelle déjà amorcée par son prédécesseur, le frère Charles Howard, dans sa circulaire du 15 octobre 1991¹² « aux laïcs » considérés comme des « amis ».

Le frère Benito élargit encore les horizons: « Cette première publication, c'est à vous, laïcs, et à nos Frères que nous l'adressons. D'autres communications futures seront de préférence orientées vers les Frères. Il est également prévu que le Conseil général adresse une lettre à des personnes plus proches de notre mission. Dans le passé, il semblait que nos Chapitres généraux étaient quelque chose d'exclusif aux Frères et qu'ils n'intéressaient personne d'autres qu'eux; nous avons bien peu l'habitude de communiquer le contenu de nos réunions. Aujourd'hui, nous voyons les choses autrement et nous allons progresser dans une vision plus ecclésiale, basée sur la communion et le partage de la

même foi en Jésus, à partir de notre spiritualité mariste » ... « Durant la préparation et le déroulement du Chapitre, nous avons senti l'intérêt et la prière de bien des laïcs qui ont vécu cet événement comme étant le leur. Pour cela, je leur offre ce rapport comme signe de reconnaissance »¹³.

Le frère José María Ferre a dirigé la revue *FMS Message* à compter de septembre 1988 jusqu'à la fin de 1989. Il a été remplacé par le frère Máximo Aguirre Asurmendi, de la Province de Norte.

FMS Dernières nouvelles

« *FMS Dernières nouvelles* » est né en février 1995. [...] Le Conseil général, présidé par le frère Benito, a lancé cette publication pour garantir l'immédiateté de certaines nouvelles qui ne peuvent être publiées dans *FMS Message*, *FMS Échos*, etc. »¹⁴. Cette nouvelle publication apparaît sous le sigle FMS, comme les précédentes, avec cette notation à la première ligne : « Gouvernement général, Rome, Volume 1, Numéro 1 ». L'identité éditoriale s'exprime ainsi : « Piaz-

¹² « Peut-être êtes-vous surpris de voir cette circulaire adressée à les 'Amis' et non aux 'Frères' comme le veut la coutume. Bien sûr que j'écris à tous les membres de l'Institut comme dans toutes les circulaires, mais le thème fondamental de celle-ci présente aussi des intérêts pour bien des laïcs ». Circulaires, T. 29, p. 355.

¹³ *FMS Message* n. 14 (novembre 1993) p. 3

¹⁴ « *FMS Dernières Nouvelles*, n. 100 (décembre 2001).

zale M. Champagnat, 2 – C.P. 10250 – 00144 Roma. Tel. (39) 06 545 17279 – Fax (39) 06 545 17 217 – Email : *public@fms.it* ».

Avec une périodicité mensuelle, « cette publication de deux pages sera envoyée par fax à tous les Provinciaux et Supérieurs de District » ... pour qu' « ils puissent la photocopier et l'envoyer aux communautés de leur Province ou District et reproduire son contenu dans les revues provinciales »¹⁵.

Ainsi, la Maison générale s'adapte, encore timidement, aux nouvelles technologies de la communication digitale en utilisant le fax et l'internet. La limite est aussi du côté des récepteurs car dans plusieurs Provinces cette technologie en est encore à ses premiers pas. Le système de production de l'information offert aux Provinces reste centralisé et la distribution assurée par des intermédiaires et hiérarchisée. Les nouvelles auront encore de la difficulté à atteindre leurs destinataires puisqu'il faudra acheminer de nouveau l'information par des photocopies qui nécessiteront un nouvel envoi. C'est seu-

lement avec la mise en service du web officiel : *www.fms.it* qu'un an plus tard, à travers le web, le bulletin *FMS Dernières nouvelles* pourra recevoir son format personnalisé grâce au courrier électronique.

« *FMS Dernières nouvelles* a bénéficié, plus récemment, de la généralisation du courrier électronique. Il navigue à travers l'internet pour atteindre les endroits les plus éloignés où bat le cœur de la vie mariste. La nouvelle va plus loin que la curiosité et devient un lien de communion fraternelle et de vie de famille »¹⁶.

« Le numéro 27 a ouvert le thème de la canonisation par la nomination d'une équipe. Il a été confirmé à compter du numéro 40 avec la publication du logo. Le numéro 33 a introduit un nouvel en-tête et une nouvelle présentation qui se continuent jusqu'à nos jours. À compter du numéro 36, on a publié la liste des frères défunts, et avec le numéro 37, la liste des frères qui ont fait profession perpétuelle »¹⁷. La vie de *FMS Dernières nouvelles* se prolongera jusqu'à devenir *Nouvelles Maristes* en 2007¹⁸.

¹⁵ *FMS Dernières Nouvelles*, n. 1 (février 1995).

¹⁶ *FMS Dernières Nouvelles*, n. 100 (décembre 2001).

¹⁷ *FMS Dernières nouvelles* n. 100 (décembre 2001).

¹⁸ *FMS Dernières nouvelles* n. 100 (décembre 2001).

FMS Échos Maristes UN NOUVEL ÉLAN (MARS 2000)

Le bulletin *FMS Échos*, édité dans les quatre langues, a vu le jour avec le frère Charles Howard. Le n° 30 (février 1999) met un point final à cette étape de *FMS Échos* avec l'annonce de la canonisation de Marcellin.

La canonisation de Marcellin a été « un cadeau, un message et un défi »¹⁹ pour les communications également. Le bulletin *FMS Échos*, qui en était venu à fonctionner dans un format particulier jusqu'en février 1999, a laissé place à une nouvelle publication sous le même nom « auquel on ajoute le mot *Maristes* pour mieux exprimer son identité ». Il était apparu « en janvier 1988 dans le but de partager les nouvelles du monde mariste aux frères » et avec l'objectif d'« être une publication totalement ouverte en lien avec ses destinataires »²⁰. Il élargit désormais l'horizon de ses destinataires.

Dans un petit éditorial de première page le directeur explique les raisons d'un « réaménagement global des publications »

dans l'Institut en ce moment : la création de nouveaux canaux de communication comme '*FMS Dernières nouvelles*'; l'espace *web Mariste*, et la réorganisation de *Message* en sa qualité de bulletin de l'Institut.

Une meilleure compréhension de la place des laïcs au sein de l'Église et de la vie religieuse ouvre des horizons de collaboration dans le cadre du charisme et dans le respect de l'identité de chaque vocation personnelle. Dans ces pages, le frère Benito, notre Supérieur général, nous invite à *cheminer ensemble*.

« Saint Marcellin a cessé d'être une réalité presque exclusive aux frères. Sa canonisation l'a élevé à la condition de patrimoine universel de l'Église et de la société. Beaucoup d'hommes et de femmes laïcs veulent aussi participer à sa spiritualité et à sa mission »²¹.

C'est à compter du n° 31 (mars 2000) que *FMS Échos Maristes* acquiert toute l'identité d'une publication légale²².

Tout ce mouvement s'accompagne aussi du renouvellement des équipes de direction. Le frère Germán Tosti (1988-1991)²³ a laissé la responsabilité de la di-

¹⁹ *FMS Échos Maristes*, n. 30 (février 1999) p. 2.

²⁰ *FMS Ecos Maristas*, n. 30 (febrero 1999), p. 2

²¹ *FMS Échos Maristes*, n. 31 (mars 2000), p. 1

²² N° 31 – Mars 2000 – 13^e année

²³ *FMS Échos*, n. 11 (mars 1991).

rection de *FMS* aux mains du frère Máximo Aguirre Asurmendi (1992-1998)²⁴ qui passe le témoin au frère Lluís Serra (1999-2003), lequel commence la publication de *FMS Échos Maristes* en 2000, assisté d' « une Commission formée de trois Conseillers, les frères Séan Sammon qui la préside, Claudino Falchetteo et Pedro Marcos »²⁵

FMS Échos Maristes a continué son service grâce aux frères Lluís Serra et Onorino Rota jusqu'à l'édition du n° 49 qui a été publié en 2005. Son apport comprend environ 400 pages toutes en couleurs, avec de nombreuses photographies et un modèle d'édition commun à tous les numéros. Les pages 4 et 5 ont été une permanente proposition de réflexion en groupe sur les thèmes fondamentaux qui étaient d'actualité tant pour les frères que pour les laïcs. Sa continuité a été conditionnée par la variété des publications qui sont apparues à cette époque, spécialement *FMS Dernières nouvelles* et l'apparition du *web* de l'Institut.

7. LE WEB

Les Frères Maristes ont ouvert le site *www.fms.it* en avril 1996 essentiellement pour l'échange des messages par courrier électronique. Au cours de la préparation du 20^e Chapitre général, on a fait des études pour mettre les nouvelles technologies au service des informations et des communications que génère le Chapitre général. « Le Service des Publications a pensé à la création d'une page web au service de l'Institut »²⁶ qui « sera en fonction à la fin du mois d'août prochain »²⁷. « Les frères et les communautés, de même que les laïcs et sympathisants maristes qui le désirent, pourront suivre le déroulement du 20^e Chapitre général grâce à l'internet : *www.champagnat.org*, ce volet informatique offrira les nouvelles capitulaires les plus importantes grâce à des textes et photos [...] Une inscription gratuite leur permettra de recevoir dans leur boîte de réception les bulletins qui seront édités et les textes que la Commission centrale du Chapitre jugera opportun de faire connaître »²⁸.

²⁴ « Le F. Máximo Aguirre a été le directeur des publications ces six dernières années ». (Septembre 1998).

²⁵ *Dernières Nouvelles*, n. 34, 1^{er} novembre 1998, p. 2.

²⁶ *Dernières nouvelles*, n. 34, 1^{er} novembre 1998, p. 2.

²⁷ *FMS Échos Maristes*, n. 17 (septembre 2001).

²⁸ *FMS Échos Maristes*, n. 17 (septembre 2001).

La publication des bulletins capitulaires a cessé le 30 novembre 2001 avec le numéro 50, une fois conclues les sessions du Chapitre. Ce bulletin, édité en format numérique, fait référence uniquement à l'événement que représente le Chapitre; on l'a créé pour diffuser les nouvelles du Chapitre et il a terminé sa vie avec la fin de l'événement.

La première version du site web de l'Institut des Frères Maristes s'est ouverte sous le nom de *www.fms.it* et la deuxième sous celui de *www.champagnat.org* sous lequel il est connu actuellement. La première version n'a pas pu apparaître sous le nom de *www.champagnat.org* parce qu'une personne étrangère à l'Institut des Frères Maristes qui était au fait des nouvelles normes légales approuvées officiellement pour inscrire et reconnaître les « sites » de l'internet, avait inscrit, comme étant sa propriété, une page web avec le nom *www.champagnat.org* sans aviser l'Institut des Frères Maristes. Par la suite, il a fallu négocier avec ce monsieur, par l'intermédiaire du frère administrateur provincial de Bética (Séville) et acheter les droits de propriété.

« À la fin du Chapitre général et à compter du 1^{er} décembre 2001, le web capitulaire a commencé une phase de transition qui s'est terminée le 31 août 2002 afin d'aller de l'avant avec une nouvelle page web officielle de l'Institut Mariste »²⁹.

En 2003, Monsieur Luiz Da Rosa a commencé son service comme « *web master* »; et c'est avec lui que commence le projet de la deuxième version³⁰ annoncé dans *FMS Échos Maristes*. La deuxième version du site web officiel de l'Institut des Frères Maristes « ouvrira ses portes à compter de la mi-janvier 2003. Le rendez-vous aura lieu sur l'écran des ordinateurs des personnes intéressées à notre spiritualité et à la mission. Il remplacera la page consacrée au 20^e Chapitre général. Il publiera ses articles dans les quatre langues officielles : espagnols, anglais, français et portugais. Il continuera à offrir le *Bulletin mariste* qui a compté plus de 100 numéros et qui a eu un si bon accueil auprès des lecteurs. Notre page web veut partager les nouvelles sur les actualités maristes et offrir à ses lecteurs les diverses informations³¹ de la présence mariste dans le monde »³².

²⁹ *Bulletin Mariste*, n. 1 (décembre 2001).

³⁰ Éditions WEB : <http://www.champagnat.org/000.php?p=82>

³¹ Le service des Publications, conjointement avec la page web, a créé la *Bibliothèque Mariste Intratext* dans le but mettre à la disposition ou les documents maristes les plus significatifs ou ceux publiés par internet. On peut consulter actuellement, entre autres, les Constitutions et la dernière Circulaire du F. Supérieur général. Son adresse : www.intratext.com/fms ». *FMS Échos Maristes* n. 34 (décembre 2000).

³² Éditions WEB : <http://www.champagnat.org/000.php?p=82>.

Et très tôt, on y a apporté de nouveaux changements. « Le nouveau web mariste de l'Institut a commencé son chemin le 18 avril dernier, 2004, 5^e anniversaire de la canonisation de saint Marcellin Champagnat »³³. « Il se présente dans les quatre langues officielles et contient des nouvelles d'actualité et de nombreux documents d'intérêt »³⁴. La quatrième version, telle que nous la connaissons actuellement, a été publiée en 2011. On travaille déjà une cinquième version pour s'adapter aux nouvelles exigences techniques.

8. BULLETIN MARISTE

À compter de décembre 2001 naît un nouveau moyen de communication électronique : le *Bulletin mariste* qui est édité à la Maison générale dans les quatre langues officielles de l'Institut : anglais, espagnol, français et portugais »³⁵. « Il

naît à un moment très spécial, la tenue du 20^e Chapitre général³⁶. [...] L'objectif de cette publication est de partager la vie mariste sans frontières. [...] Ce bulletin est distribué gratuitement par courrier électronique à toutes les personnes qui se sont inscrites ou qui peuvent s'inscrire sur le web : www.champagnat.org »³⁷.

CONCLUSION

Les revues qui ont couvert l'information durant ce demi-siècle d'histoire de l'Institut, malgré le modeste apport de certaines d'entre elles, contiennent une foule de documents de dates, de noms, de lieux situés avec précision dans l'histoire mariste au jour le jour et qui couvre une grande partie de la deuxième moitié du XX^e siècle. Nous pouvons, aujourd'hui aller dans leurs pages pour trouver des références fidèles à l'élaboration

³³ *FMS Échos Maristes* n. 48 (juin 2004), p. 6

³⁴ *FMS Échos Maristes* n. 48 (juin 2004), p. 8

³⁵ *FMS Échos Maristes*, Numéro 38 – 14^e année – Décembre 2001.

³⁶ « Un magnifique accueil des informations contenues dans la page web du Chapitre www.champagnat.org a permis de suivre, d'heure en heure, les principaux événements vécus durant le 20^e Chapitre général, tenue à Rome du 4 septembre au 13 octobre. Il y a eu plus de mille visites chaque jour. Un bulletin quotidien reçu par plus de 1.700 personnes inscrites, des centaines de photographies et d'abondants textes et documents ont constitué une aide pour ces nombreuses personnes qui ont suivi pas à pas la démarche de discernement. Les visites se sont intensifiées les jours d'élection. Les réactions venues des cinq continents montrent que les lecteurs ne sont pas restés en marge de cette histoire vécue au premier plan. L'option pour la vie a enthousiasmé et continue d'enthousiasmer beaucoup de personnes proches du charisme de saint Marcellin. Les laïcs ont vibré et ils ont apprécié de se sentir aussi de la famille mariste. » *FMS Échos Maristes*, no 38 (décembre 2001).

³⁷ *Bulletin Mariste* n. 1 (décembre 2001).

d'une chronologie des événements les plus significatifs de l'Institut au cours de cette période. Il n'a pas été facile de compiler tous les numéros qui ont été publiés durant ce demi-siècle d'histoire mariste auquel nous avons fait référence. Je pense que cet effort de l'institut, resté

très peu connu, mériterait quelque attention.

En tout cas, grâce à la technologie numérique, s'est ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de la production et de la distribution des communications de l'Institut mariste.

UNE LETTRE INÉDITE DU P. CHAMPAGNAT (1837)

Dans le contexte de la fondation de l'école de La Voulte



André Lanfrey,
fms

Le F. Louis Richard a trouvé récemment un petit fascicule de 20 pages intitulé « Les Petits Frères de Marie à La Voulte-sur-Rhône (Ardèche) », imprimé à Privas en 1903. Son auteur est Auguste Roche, alors curé de La Voulte, petite ville d'Ardèche, sur la rive droite du Rhône, au sud de Valence et au nord de St Paul-Trois-Châteaux. Il y défend les Frères au moment de la grande offensive

anti-congréganiste grâce à un dossier de documents certainement conservé au presbytère, qui lui permet d'établir un historique de l'école en détaillant particulièrement le moment de la fondation. Et, parmi les nombreuses lettres qu'il cite, s'en trouve une, (p. 8), du P. Champagnat, inconnue jusque-là, adressée au curé, M. Pleynet :

« V. J. M. J. — Notre-Dame de l'Hermitage, 28 novembre 1837.

Monsieur le Curé,

Je vous envoie donc trois frères, la vive persévérance de M. Genissieux¹ a enfin triomphé de tous les obstacles : de votre côté vous n'avez rien négligé pour faire réussir l'œuvre. Je vous adresse donc et vous recommande d'une manière toute particulière ces trois frères accompagnés d'un quatrième qui leur² aidera à mettre leurs affaires en marche et reviendra. Vous serez, M. le Curé, leur conseil, leur soutien, dans les différentes difficultés. Ils vous considéreront comme leur père et je vous prie de les considérer comme vos enfants. Je souhaite beaucoup que vous en soyez content ; qu'ils vous secondent dans votre zèle à former les enfants à la vertu.

J'aurais bien eu du plaisir à me rendre à l'aimable invitation que l'excellent M. Genissieux m'a faite d'assister à l'installation de vos frères, mais je ne le puis. Je vous prie d'agréer l'assurance du dévouement, etc.

Champagnat, supérieur.»

¹ L'industriel fondateur de l'établissement.

² Erreur de style : « qui les aidera » serait la formule correcte.

Cette lettre, qui donne les noms des principaux acteurs de la fondation, annonce l'arrivée d'une communauté et recommande les Frères aux bons soins du curé, paraît *a priori* assez banale. Nous n'en possédons pas l'original mais son authenticité ne fait guère de doute car les sources maristes³ ont gardé plusieurs correspondances sur cette fondation à laquelle l'évêque de Viviers, Mgr. Bonnel, et son vicaire général, M. Vernet, se sont fermement opposés. Sans prétendre avoir une bonne connaissance de l'histoire du diocèse de Viviers, je crois pouvoir indiquer quelques causes fondamentales d'une telle opposition, qui s'inscrivent dans la stratégie de reconstitution des cadres religieux des diocèses après la Révolution.

Chaque évêque a en effet cherché à disposer non seulement de son clergé séculier formé dans les séminaires, mais encore de ses congrégations de sœurs et de Frères, ayant pour centre un noviciat diocésain. Il y a cependant un fort contraste entre congrégations de sœurs et de frères : les premières sont très nombreuses, (sœurs Saint Charles, sœurs de Saint Jo-

seph...) tandis qu'un diocèse qui dispose d'un noviciat de Frères prospère est une rareté. Ainsi Mgr. de Pins considère les Frères Maristes comme sa congrégation, jouissant d'une protection spéciale mais tenue de donner priorité au diocèse de Lyon dans sa stratégie de fondation d'écoles.

Le diocèse de Viviers dispose des sœurs de la Présentation de Bourg-Saint Andéol, fondées sous la révolution, à Thueyts, par Anne-Marie Rivier aidée de l'administrateur du diocèse, qui sera jusqu'à sa mort en 1843 un vicaire général très actif et très prestigieux : M. Vernet. Les Annales de la maison d'Aubenas nous content l'histoire du projet de fondation des Frères de Viviers qui devront, en 1844, fusionner avec les Frères Maristes.

« Voyant que l'œuvre de Mlle Rivier réussissait, M. Vernet conçut le projet d'une congrégation d'hommes pour instruire les jeunes garçons, secourir les orphelins et décida M. Boisson à céder les bâtiments de son collège pour cette œuvre. C'était en 1803. La nouvelle congrégation végéta, jusqu'à ce que M. Boisson fût nommé chapelain de Notre Dame de Bon Secours à La Blachère, où il conduisit ses rares novices en 1817. Il venait prêter son concours au respectable abbé Richard qui était chargé de desservir le sanctuaire. » [...]

³ Lettres de Champagnat, tome I p. 290-297, lettres 148-150 ; *Cartas recebidas*, Edição Brasileira, 2002, cartas 143, 145 ; Annales de l'institut, Tome I, 1837, § 286-291 ; Annales des maisons : Aubenas... Voir aussi Alain Delorme, « M. Vernet et son échec dans la fondation des Frères », dans *Cahiers Maristes*, n° 19, juin 2003, p. 3-18.

« M. Boisson faisait des efforts considérables pour augmenter le personnel des FF. Il recevait peu de sujets et la plupart se décourageaient vite. Il avait été d'abord peu soutenu par Mgr l'évêque de Mende dont le diocèse de Viviers dépendait depuis le concordat. Mgr Molin ayant été nommé à Viviers, appuya mieux M. Boisson et obtint du gouvernement l'autorisation légale de la nouvelle congrégation le 10 mars 1825 »

En fait, M. Boisson emploie les Frères au service du sanctuaire et en place un certain nombre comme maîtres d'école dans les paroisses. L'Annaliste (F. Avit) nous dit que vers 1832 il ne restait que quatre frères :

« jusque-là ils n'avaient eu ni règles suffisantes, ni noviciat proprement dit, ni principes bien arrêtés. Un assez grand nombre de jeunes gens étaient entrés dans [6] la maison, et s'étaient ensuite découragés. M. Boisson, trop absorbé par les soins du sanctuaire, ne pouvait s'occuper assez des Frères dont il ne paraît pas avoir compris leur l'œuvre qui n'était pour lui qu'un accessoire. ».

En fait, il n'y a pas de congrégation : le titre de « frère » garde son sens traditionnel de laïc s'occupant de tâches cultuelles (école, sacristie, catéchisme...) sous la direction des prêtres. C'est une pieuse domesticité. Et le clergé ardéchois ne voit guère la nécessité de constituer un corps autonome de laïcs militants

pour l'éducation des garçons⁴. Il se peut néanmoins que la révolution de 1830 ait ébranlé une pastorale jusque-là très traditionnelle. En, tout cas...

« En 1832, M. Boisson vendit la propriété des Frères à M. le Vicaire Général Gervais. M. Vernet toujours Vicaire Général et Supérieur du Grand Séminaire, médita dès lors les moyens à prendre pour organiser enfin l'œuvre des Frères. Au mois d'avril 1834, M Vernet envoya 10 jeunes gens, qu'il avait glanés dans le diocèse, au noviciat des FF des Ecoles Chrétiennes à Avignon, pour y être formés aux vertus religieuses. Pour ne pas trop s'endetter, il les rappela au bout de trois mois, à Bourg-St-Andéol, leur donna quelques règles de conduite, des noms religieux et un costume, à peu près semblable à celui des FF des Ecoles Chrétiennes moins le grand manteau et il leur donna le rabat qui était bleu. Il les envoya ensuite à N.D. (de La Blachère) se proposant de les amener plus tard à faire des vœux. [...] »

Les autorités diocésaines d'Aubenas songent donc à délaïsser le modèle pastoral précédent pour tenter de créer une congrégation des frères plus ou moins à mi-chemin entre le maître d'école traditionnel et le congréganiste du XIX^e siècle. Mais il est bien tard et ce modèle hybride donnera peu de résultats durables. Et le diocèse a un autre problème : sa partie centrale comporte de nombreuses communautés protestantes dont la présence impose

⁴ Pierre Zind dans sa thèse *Les nouvelles congrégations de Frères enseignants en France de 1800 à 1830* nous parle longuement de cette fondation mais ne traite pas de la période qui nous concerne. Le F. Avit, dans les *Annales de la maison d'Aubenas*, évoque largement cette histoire jusqu'à la fusion avec les Frères Maristes en 1844 en s'inspirant du manuscrit rédigé par le F. François Boudet, d'abord Frères de Viviers avant de devenir Frère Mariste.

une pastorale prudente d'autant que la Révolution de 1830, fort libérale et anticléricale, paraît les favoriser.

C'est dans un tel contexte que, depuis 1831, M. Pleynet, curé-archiprêtre de La Voulte, songe à fonder « une école chrétienne » après s'être renseigné sur ses droits de fonder une école privée auprès de M. Nicot, recteur de l'académie de Nîmes⁵ qui le rassure sur ce point. C'est sans doute pour contrer ses intentions que le conseil municipal, dans la séance solennelle du 4 février 1833, soutient vivement l'instituteur, M. Baud et sa femme : le premier enseignant 40 garçons, la seconde 45 à 50 filles. Ils pratiquent la méthode simultanée, la même que celle des Frères, et non la méthode mutuelle jugée suspecte par le clergé. Cette délibération aboutit à une demande de médaille d'argent pour ses instituteurs méritants auprès du ministère de l'Instruction Publique.

Ce soutien officiel cache néanmoins un problème : le nombre d'enfants scolarisés dans une commune d'environ 2200 habitants paraît singulièrement faible. L'importante communauté de 500 Protestants a certainement sa propre école privée mais bien

des enfants ne sont manifestement pas scolarisés. D'autre part, M. Baud, l'instituteur, n'est pas ardéchois ni même français, mais savoyard⁶. Et il devra demander en 1834 des lettres de naturalisation pour garder son poste. Présent à La Voulte depuis neuf ans (1825), il a sans doute été à l'origine un des instituteurs ambulants venus des Alpes⁷. Etant étranger, il enseigne certainement sans brevet. Le maire souligne que lui et sa femme joignent à leur compétence et leur désintéressement « les principes de la morale la plus pure » mais il ne dit rien de l'instruction religieuse.

Tout ce débat a lieu juste avant la loi Guizot, promulguée le 28 juin 1833, qui va imposer à chaque commune une école de garçons et un traitement d'au moins 200 F. pour le maître d'école. Cette loi qui répond au désir d'instruction d'une part de plus en plus large de l'opinion, va contribuer à affaiblir la position du Conseil municipal de La Voulte, apparemment assez conservateur en matière scolaire, et à encourager le curé Pleynet.

Dans une lettre du 24 mai 1835, donc deux ans après la loi Guizot, à « M. le supérieur » des frères de Viviers, c'est-à-dire à M

⁵ Fascicule p. 1-2, lettre du 20 mars 1832.

⁶ Né en 1802, il a donc un peu plus de 30 ans en 1833. La Savoie ne sera rattachée à la France qu'en 1860.

⁷ On ne dit rien des origines de sa femme.

Vernet, M. Pleynet explique sa position : à ses yeux « l'éducation des garçons laisse beaucoup à désirer » mais « la difficulté des temps » (les conséquences de la révolution de 1830) et « le manque de ressources » lui ont imposé de se taire et d'attendre. Cependant, « une personne plus qu'estimable⁸ nous fait espérer quelque fond pour aider une école chrétienne à La Voulte » d'ici un an. Il demande donc à M. Vernet deux de ses Frères pour tenir une école payante « tant que la commune restera en-dehors de cette affaire ».

M. Pleynet n'a certainement pas été aussi silencieux qu'il le dit

dans sa lettre. En tout cas, en 1835, la position du conseil municipal n'a pas changé et le curé envisage la création d'une école privée concurrente de celle de la commune avec l'ambition de la rendre ultérieurement communale. Ce n'est pas une stratégie exceptionnelle : nous en trouvons de nombreux exemples dans les Annales des maisons. Encore faut-il que le curé Pleynet trouve des instituteurs capables de soutenir victorieusement cette concurrence. Mais la réponse de M. Vernet, le 26 mai, nous révèle que la congrégation des Frères de Viviers, encore à l'état d'ébauche et à l'avenir incertain, ne peut répondre à son projet :

« Viviers, le 26 mai 1835.

Monsieur,

Je m'empresserais de répondre à vos vœux si la chose était possible. Mais il n'y a qu'un an et demi que nous nous sommes mis en mouvement : nous n'avons encore que des novices. Il faut leur donner le temps de se bien former en tout point, et d'obtenir leur diplôme de capacité. Et ensuite les meilleurs devront rester dans la maison mère pour en former d'autres.

Je ne sais si nous pourrions nous beaucoup étendre : cela dépend de MM. les Curés, que Monseigneur a invités à nous donner des aspirants et à nous aider pour les dépenses. Il y a peu d'empressement.

Nous sommes fort contents des sujets que nous avons. Veuillez en parler dans vos réunions pour les conférences.»

Le curé Pleynet s'entendra donc non seulement avec M. Genissieux, gérant de la Compagnie des fonderies et forges de la

Loire et de l'Isère, mais aussi avec le supérieur des Frères Maristes qui s'occupent de l'école de garçons de l'usine de la compa-

⁸ Certainement M. Genissieux.

gnie à Terrenoire, près de St Etienne, Ayant établi à La Voulte une filiale industrielle, M. Genis-sieux est prêt à y installer une école comme à Terrenoire.

Mais il y a une difficulté de taille : La Voulte n'est pas dans le diocèse de Lyon et M. Champagnat ne peut accepter d'y fonder un établissement sans l'accord des autorités ecclésiastiques des diocèses de Lyon et Viviers. Il est d'ailleurs accablé de demandes de fondations d'écoles et c'est pourquoi une lettre de M. Genis-sieux à M. Pleyne du 31 octobre 1836 lui déclare : « Nous ne pourrions pas avoir de frères cette année ». En 1837, le P. Champagnat n'a certainement pas abandonné le projet car le 26 juillet, en route pour St Paul, c'est de La Voulte qu'il écrit à M. Mazelier (Lettres I, 122) pour l'informer qu'une indis-

position l'oblige à rentrer à L'Hermitage. Mais une lettre de M. Vernet, vicaire général et fondateur des Frères de Viviers, à M. Cattet, vicaire général de Lyon, le prie, au nom de Mgr. Bonnel, le 20 octobre 1837, d'interdire aux Frères Maristes de former des établissements dans le diocèse de Viviers.

Cette lettre n'a pas été conservée mais on peut en connaître les éléments principaux par des allusions du P. Champagnat dans diverses correspondances et particulièrement le 1^{er} novembre (Lettres I/150) où il annonce à Mgr Bonnel, évêque de Viviers, sa soumission à la décision prise. Il vaut la peine de la reproduire *in extenso*⁹ car elle évoque le fond du problème et paraît répondre point par point à la lettre envoyée à M. Cattet.

« Monseigneur,

Je m'estime heureux que la Providence me procure l'occasion de présenter à votre Grandeur mon respectueux hommage et de lui donner l'assurance de mon parfait dévouement. Il aurait été sans doute plus satisfaisant pour moi de le faire pour une chose plus agréable, mais puisqu'il plaît à Dieu d'en ordonner autrement, vous me permettrez du moins la satisfaction d'exposer à votre Grandeur la droiture de nos intentions en vous faisant connaître nos sentiments.

M. Cattet, Vicaire Général de Lyon, vient de nous communiquer une lettre de M. Vernet en date du 20 octobre 1837, dans laquelle Monsieur Vernet, le prie au nom de votre Grandeur, d'interdire aux frères de l'Hermitage de former des établissements dans le diocèse de Viviers. Nous ne doutons pas Mgr que M. Vernet ne se soit décidé à une pareille démarche que par des raisons louables, aussi nous empressons-nous d'y souscrire avec la plus respectueuse soumission, trop heureux de pouvoir en cela

⁹ Le F. Avit a donné copie de cette lettre dans les Annales de l'institut (T. 1, 1837, § 289-291) et dans les Annales de la maison provinciale d'Aubenas, avec quelques variantes.

contribuer au bon ordre de votre diocèse. Si, de la présence de nos Frères dans le diocèse de Viviers, il a pu "résulter un choc désagréable et honteux pour la religion," nous en sommes profondément affligés nous-mêmes. Il serait, hélas, bien désolant, que dans un moment où le protestantisme sacrifie ses plus chers intérêts, se rallie de toutes parts, pour s'emparer à tout prix de l'éducation de la jeunesse, nous venions traverser l'œuvre de Dieu dans un diocèse dont la sage administration, nous est si avantageusement connue.

D'après la lettre de M. Vernet, votre Grandeur ne trouvera pas mauvais que, dans un moment où nous ne pouvons suffire à la multiplicité des demandes, qui nous sont adressées de tous les points de la France, nous intimions l'ordre, à [9] nos frères de Peaugres et de Boulieu de ne rouvrir leurs classes qu'après que nous en aurons reçu une autorisation bien formelle de votre Grandeur.

Vous souffrirez Mgr que je profite de cette circonstance pour informer votre Grandeur de l'esprit de la société. Un principe de nos constitutions est de ne jamais marcher, en tout et partout, que sous la bienveillante protection de Nos Seigneurs les évêques dont nous nous ferons gloire toujours d'être les plus soumis et les plus dévoués serviteurs. Lorsque donc il plaira à votre Grandeur de nous honorer de sa confiance, nous nous empresserons de voler à vos ordres qu'il nous sera toujours doux et bien glorieux de remplir.

Daigner agréer...

L'argument de la lettre à M. Cattet est donc particulièrement sévère : les Frères Maristes, par leur désir d'expansion dans le diocèse de Viviers, créeraient une division très préjudiciable aux intérêts catholiques en un diocèse où les Protestants sont nombreux et actifs. M. Vernet a certainement rappelé aussi que, le diocèse de Viviers, disposant de sa propre congrégation de Frères, devait avoir priorité dans les fondations d'école. C'est pourquoi M. Champagnat répond que, dans le diocèse de Lyon, lui-même et ses supérieurs ont une vision moins étroitement territoriale de l'action éducative, surtout après la loi Guizot. Mais le dernier paragraphe de la lettre nous donne probablement la principale rai-

son de la lettre : Mgr Bonnel, mais certainement aussi M. Vernet et une bonne partie du clergé ardéchois, sont très mécontents d'un projet de La Voulte qui bafoue les droits d'autorité épiscopale et fait la part belle à des fondateurs étrangers au diocèse.

L'histoire interne de la congrégation des Frères de Viviers, qui semble prendre enfin de la consistance, joue certainement un rôle important dans cette manœuvre, comme le suggère le F. Avit (Annales d'Aubenas) :

« Au mois de septembre (1837), les Frères, les novices et les postulants firent leur retraite à Viviers, ils étaient au nombre de 60. C'est alors que M. Vernet écrivit à M. Cattet, Vicaire Général de Lyon. Il le pria de décider Mgr de Pins, administrateur

du diocèse, à défendre au Révérend Père Champagnat, de placer ses Frères dans le diocèse de Viviers : sa lettre est du 30 octobre. Mgr l'archevêque la communiqua à notre pieux fondateur, qu'il estimait beaucoup, mais sans lui faire la défense demandée, se contentant de lui conseiller d'arranger cette affaire le mieux possible. »

Le P. Champagnat se montre très respectueux envers Mgr. Bonnel mais il suggère que c'est M. Vernet le responsable des accusations portées contre les Frères Maristes. En se déclarant disposé à retirer les Frères de Peaugres et Boulieu¹⁰ ou « de ne rouvrir leurs classes qu'après que nous en aurons reçu une autorisation bien formelle de votre Grandeur », il oblige Mgr. Bonnel à clarifier sa position¹¹. D'ailleurs, en laissant intervenir son vicaire général, Mgr Bonnel, a évité de trop se compromettre et laissé la porte ouverte à des arrangements ultérieurs. C'est ce que le P. Champagnat a manifestement compris : il refusera toute fondation dans le diocèse de Viviers sans autorisation écrite de l'évêque, mais ne retirera pas ses Frères des écoles déjà fondées.

La fondation de La Voulte est donc l'occasion de conflits à plusieurs niveaux : entre diocèses ; entre congrégations de Frères ; entre curé et conseil municipal ; certainement aussi entre catholiques et protestants... Enfin, l'industrie installée par le Compagnie de M Genissieux attire des populations nouvelles qui modifient l'équilibre économique et social du lieu : la querelle scolaire est aussi une conséquence de la mutation économique.

Il reste que les propos du P. Champagnat sur le protestantisme qui « sacrifie¹² ses intérêts les plus chers, (et) se rallie de toute part pour s'emparer à tout prix de l'éducation de la jeunesse » méritent qu'on s'y arrête. On peut y voir une allusion à la situation locale et diocésaine : les catholiques doivent faire bloc en faveur de leur école comme les Protestants font pour les leurs. Mais Champagnat a sans doute des vues plus générales : pour lui la Réforme (libre examen...) est mère de l'esprit révolutionnaire (libre pensée...) et il amalgamerait volontiers révolution de 1830, of-

¹⁰ Voir dans Lettres I p. 290-291 les explications sur cette décision. Champagnat invite donc le curé de Boulieu et Peaugres à prévenir le maire qu'il devra se pourvoir d'un autre instituteur et va demander aux frères de ne pas commencer les classes « à moins que votre évêque ne donne une autorisation par écrit ».

¹¹ Il est vrai que la fondation d'une école nouvelle a été retardée. Le 30 novembre encore, M. Champagnat écrit à M. Fustier curé de St Félicien pour lui dire que la lettre de M. Vernet l'oblige à interrompre le projet. Celui-ci ne sera repris qu'après la mort du Fondateur et l'école fondée en 1841.

¹² « sacrifiant » serait plus adéquat.

fensive libérale et protestantisme, d'autant que la méthode mutuelle, réputée d'inspiration protestante, a connu un regain de faveur après la Révolution de 1830. Et il considère la loi Guizot - qui va permettre un fort développement de son œuvre - comme une mesure d'inspiration libérale et protestante, ce qui n'est pas faux, même si les vues de Guizot

vont bien au-delà¹³. Et, en 1837, il a des raisons plus personnelles de se méfier d'un ministre qui, défiant envers les sociétés d'éducation privées, ne veut pas lui accorder l'autorisation légale dont il a le plus grand besoin¹⁴.

Mais revenons au projet de fondation locale que M. Génisieux s'emploie à débloquent :

Terre-Noire, près St-Etienne, le 7 novembre 1837.

Monsieur le Curé,

Je reçois à l'instant même de M. Champagnat la lettre que vous trouverez ci-incluse¹⁵. J'avais d'abord la pensée d'écrire directement à M Gervais¹⁶, mais la crainte que¹⁷ la réponse ne fût pas encore telle que peut la désirer M. Champagnat, je recourus à votre extrême obligeance pour vous prier de faire encore une fois la course de Viviers, et de réclamer vous-même de Monseigneur de Viviers ou de Messieurs ses grands vicaires une autorisation suffisante que M. Champagnat puisse produire à l'archevêché de Lyon, et qui lui permette lui-même de nous donner de suite les frères qu'il nous a promis. Je vous serai obligé de m'adresser le plus tôt possible cette pièce et je la ferai tenir de suite à Monsieur Champagnat. Si vous pouvez me l'envoyer d'ici au 13 ou 14 de ce mois, ayez la bonté de me l'adresser à Lyon, aux bureaux de la Compagnie des fonderies et forges, rue St-Dominique, n° 14. — M. Vautro¹⁸ pourra vous donner un cheval, une voiture et un domestique pour vous conduire à Viviers.

¹³ M. Guizot est à la fois libéral et protestant. Dans son *Histoire générale du protestantisme* T. III p. 244, Emile G. Léonard nous dit que « La situation scolaire du protestantisme fit [...] de remarquables progrès grâce à Guizot » par la loi de 1833 et par la faveur nouvelle accordée à la méthode mutuelle.

¹⁴ Dans une lettre de décembre 1836 à Mgr Devie (Lettres I, 75), il attribue son refus d'autorisation légale des statuts des Frères Maristes à des causes confessionnelles : « La principale cause du délai que nous éprouvons vient, je pense, de ce que M. Guizot étant protestant ne voit pas avec plaisir une association toute consacrée à Marie ».

¹⁵ Elle n'a pas été conservée mais son contenu est facile à deviner : pas de Frères Maristes à La Voulte sans autorisation épiscopale écrite.

¹⁶ M. Gervais était grand vicaire à Viviers.

¹⁷ « par crainte que » serait une expression plus correcte.

¹⁸ M. Vautro était directeur des Usines de La Voulte.

Une lettre du 17 novembre 1837 au P. Champagnat nous donne le résultat de cette démarche puisque M. Genissieux y joint

« l'autorisation que vous désirez obtenir de l'Evêché de Viviers » donnée par l'évêque le 13 novembre¹⁹.

*Pierre François Bonnel, par la miséricorde de Dieu
et la grâce du St-Siège apostolique, Evêque de Viviers.*

Comme l'établissement des Frères Maristes à La Voulte était arrêté avant la lettre de M. Vernet à M. Cattet vicaire général de Lyon, je verrai avec une grande satisfaction que cet établissement prospère et ressorte à effet²⁰ ; je prie également M. l'abbé Champagnat d'envoyer à La Voulte les frères qu'il avait promis à M. Génissieux. La piété de cet excellent chrétien mérite trop d'être encouragée pour que je me montre opposé à ses vœux.

Viviers, 13 novembre 1837.

† P. François, Evêque de Viviers.

La lettre joue adroitement sur les dates pour justifier une exception et préserver l'avenir : pas d'installation des Frères Maristes sans autorisation préalable. En fait, comme les Frères de Viviers ne parviendront pas à se développer, cette autorisation prépare leur fusion avec les Frères Maristes, qui s'effectuera sous le nouvel évêque, Mgr. Guibert ; M. Vernet étant mort en 1843 et Mgr Bonnel en 1844, après avoir démissionné en 1841 (Lettres II, p. 100).

Toujours pressé, parce que la rentrée des classes est là, M. Génissieux demande dans la même lettre (*Cartas recibidas* n° 145 p.

286-288) que les Frères arrivent à La Voulte avant la fin du mois. Tout est prêt pour les recevoir et les bagages peuvent être rapidement acheminés par le Rhône aux frais de la Compagnie. Les Frères auront donc quelques jours pour s'organiser avant de commencer les classes. M. Génissieux a lui-même l'intention de se rendre à La Voulte début décembre pour « assister à l'installation de l'école et à la cérémonie religieuse qui aura probablement lieu pour la consacrer ».

Et c'est ici qu'il faut situer la lettre, jusque-là inconnue, du P. Champagnat au curé de La

¹⁹ « Cartas recibidas », n° 145, Lettre de M. Genissieux (AFM 129.44)

²⁰ Formule un peu archaïque signifiant en langage courant : « se distingue par sa qualité ».

Voulte, le 28 novembre 1827, qui clôt pratiquement l'affaire en annonçant l'arrivée des Frères²¹.

Le fascicule nous donne le contenu du procès-verbal d'installation des Frères Maristes daté du 5 décembre 1837. Dans une commune de 2189 habitants comprenant environ 1700 catholiques et 500 protestants, le nombre des inscriptions s'élève à « cent soixante-dix enfants tant catholiques que du culte réformé²² ». Après la messe du Saint Esprit « le clergé, les frères, les enfants et un grand nombre de fidèles, parmi lesquels étaient plusieurs Lyonnais membres de l'administration des fonderies et forges avec leurs familles, se sont rendus processionnellement dans les classes qui ont été bénites ». Suivent les signatures des notables, qui semblent tous de la Compagnie sauf le curé. Ni le maire ni aucun des conseillers municipaux de 1833 ne signe le procès-verbal. Apparemment, il n'y a pas de délégué de l'évêché et le P. Champagnat a décliné l'invitation de M. Genissieux.

C'est donc l'inauguration relativement discrète d'une école privée. Sur deux points cette fonda-

tion sort des cadres habituels : l'autorité diocésaine n'y est guère partie prenante ; et en mêlant élèves catholiques et protestants dans la même école, on semble bousculer les équilibres traditionnels entre les deux cultes tandis que la commune est mise de côté. Il en résultera de nombreuses péripéties ultérieures dont nous parlent le fascicule et les Annales de l'école de La Voulte. Mais ce serait une autre histoire.

En attendant, cette fondation est une des formes que prend alors la modernité pédagogique associant clergé zélé, congrégation spécialisée et un catholicisme à la fois social et probablement légitimiste quoiqu'économiquement libéral». Au fond, la fonction enseignante se laïcise selon deux modalités : celle des congrégations de Frères qui imposent une militance catholique autonome du clergé séculier ; tandis que la loi Guizot, en créant des écoles normales, a commencé à préparer un corps enseignant dépendant de l'Etat. Le système semi-traditionnel incarné par les Frères de Viviers s'est révélé non viable.

²¹ « Cartas recibidas » (n° 147, A.F.M. 129.46) nous cite la lettre de M. Génissieux le 29 novembre 1837 dans laquelle il annonce son départ pour la Voulte le lendemain. Il n'a certainement pas reçu entretemps de lettre de M. Champagnat puisqu'il ne sait pas si celui-ci y a déjà envoyé des Frères. Mais il compte bien les y trouver.

²² D'après le fascicule, en 1836 La Voulte a 1700 habitants catholiques et 500 Protestants.

ANNEXES TIRÉES DU FASCICULE

1. EXTRAIT DE LA LETTRE DE M. NICOT, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NÎMES, À M. PLEynet, LE 20 MARS 1832

Autrefois le nombre des instituteurs était proportionné à celui de la population. On accordait un instituteur ou institutrice par 1.000 âmes, et il n'était point permis d'aller au-delà. Ce système rendait, il est vrai, la position des maîtres plus fixe ; ils vivaient avec sécurité. Mais aussi combien de communes, à qui des médiocrités avaient été imposées, gémissaient de ne pouvoir choisir un homme plus capable ! Combien ce monopole excitait de plaintes surtout quand l'instituteur ou institutrice ou mettait un trop haut prix à ses leçons ou en abrégeait la durée etc²³.

En 1830, un principe fut proclamé : celui de la libre concurrence. Ce principe salubre ne put qu'amener de rapides perfectionnements dans l'enseignement élémentaire, le maître est obligé de redoubler de zèle et de désintéressement, s'il veut avoir son école fréquentée et préférée à une autre ; d'un autre côté, le droit de tenir école n'est point accordé à qui le demande ou à qui le prend, comme sous l'empire de la liberté illimitée, comme en Belgique ; mais à celui qui a donné des garanties de moralité et de capacité.

²³ Cette vision des choses semble faire allusion de façon assez fantaisiste au monopole universitaire et fait l'éloge du libéralisme de la Monarchie de Juillet en matière scolaire. En fait, pour le primaire le monopole universitaire était fort théorique.

ANNEXE

2. DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VOULTE EN FAVEUR DE SES INSTITUTEURS ÉCLAIRANTE POUR L'HISTOIRE MARISTE

Du 4 février 1833. Le conseil municipal de la commune de La Voulte s'est réuni en séance ordinaire dans la salle ordinaire de la Mairie. Étaient présents Messieurs Valantin (maire), Frédéric Fuzier, Biré, Curinier, Vignal, Boissier, Marquet cadet, Métras et Mitiflot

Un conseiller municipal appelle l'attention du conseil sur les deux écoles primaires tenues dans cette commune, savoir : celle des jeunes garçons, par M. Joseph Baux, et celle des jeunes filles par Madame Marie Célestine Ladoux, épouse dudit M Baux, institutrice du 1^{ier} degré [...] M. le maire donne alors au conseil tous les renseignements, qu'il a recueillis à ce sujet. Il a plusieurs fois visité ces deux écoles. Celle des jeunes garçons compte environ quarante élèves ; le nombre des jeunes filles qui fréquentent l'école de Madame Baux est de quarante-cinq à cinquante. La méthode simultanée est employée dans ces deux écoles avec un égal succès ; les progrès qu'y font les élèves sont remarquables et M. le maire les a trouvés sensibles dans chaque visite qu'il a faite dans ces deux écoles, visites qu'il renouvelle cependant assez souvent. [...] Il ajoute que l'amour du bien public est le seul véhicule qui guide M. et Madame Baux, que l'intérêt n'entre pour rien dans leurs efforts quotidiens... [...]

Le conseil partageant entièrement la façon de penser de M. le maire à l'égard de M. et Madame Baux [...] arrête à l'unanimité :

Une médaille d'argent sera vivement sollicitée auprès de qui de droit, pour chacun desdits Baux mariés, au nom du conseil municipal de la commune de La Voulte en corps. [...] Enfin, semblable expédition sera transmise à M. et Madame Baux comme une preuve de la haute estime du conseil.

ANNEXE**3. LETTRE DE M. PLEynet À M. VERNET LE 24 MAI 1835**

Monsieur le Supérieur,

Depuis que je suis à La Voulte je m'aperçois que nos écoles pour les garçons laissent beaucoup à désirer. La difficulté des temps, le manque de ressources m'avaient imposé la nécessité de gémir en secret sur la gravité du mal, et de m'abstenir de toute démarche qui n'aurait eu d'autre résultat que de me compromettre. Aujourd'hui je commence à entrevoir que cet état de choses pourrait s'améliorer. Une personne, plus qu'estimable nous fait espérer quelque fond pour aider une école chrétienne à La Voulte Quoique ce secours ne nous vienne que dans un an (lequel dépend de plus d'une éventualité), je vous prie de mettre dès ce moment la paroisse de La Voulte à la tête de toutes celles où des Frères seraient extrêmement nécessaires et de vouloir bien dans une réponse dont vous aurez l'extrême bonté de m'honorer me donner quelques renseignements sur les Frères que vous vous proposez de procurer au diocèse, et sur les conditions auxquelles vous pourrez les accorder aux paroisses. Ici il nous en faudrait deux et de toute nécessité, il faudrait aussi qu'eux ou une tierce personne pussent percevoir le prix des mois d'école. Nous n'avons pas les reins assez forts pour viser à une école gratuite, tant que la commune restera en dehors de cette affaire.

ANNEXE

4. PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION DE L'ÉCOLE DES FRÈRES DE LA VOULTE POUR L'HISTOIRE MARISTE

Aujourd'hui, cinq décembre mil huit cent trente-sept, a eu lieu l'installation des FF. Maristes, pour diriger les écoles de la paroisse de La Voulte. Ces bons Religieux ont été reçus dans cette ville avec le plus vif empressement. Le jour de leur installation qui a été aussi celui de l'ouverture des classes, il y a eu d'inscrits cent soixante-dix enfants tant catholiques que du culte réformé.

Par-là, la population s'est montrée on ne peut mieux reconnaissante envers les fondateurs de ce précieux établissement, et disposée à profiter d'un don aussi excellent. Après la messe du Saint Esprit, le clergé, les frères, les enfans(sic) et un grand nombre de fidèles parmi lesquels étaient plusieurs Lyonnais membres de l'administration des fonderies et forges avec leurs familles, se sont rendus processionnellement dans les classes qui ont été bénites.

Signé :

Garnier ; Pauline Terret ; Garnier née Aynard ;

Terret ; Genissieu fils ; Pleynet, curé.

QUELQUES PISTES POUR DÉCOUVRIR LES « LIEUX MARISTES » DE ROME significatifs pour le Frère François



Antonio Martínez
Estaún, fms

« Le 26 septembre 2018 s'est inauguré le pèlerinage aux « lieux maristes » de la ville de Rome, marqués par la présence du F. François. Le groupe de frères du troisième âge de langue espagnole et portugaise qui participaient au cours « Amanecer », accompagnés par le F. Antonio Martínez Estaún, Postulateur général, ont fait un pèlerinage de la Maison générale jusqu'à l'église du *Santo nome di Maria* situé dans les Forums, près de la colonne de Trajan. C'est avec cette visite qu'a été inaugurée la route des lieux maristes de Rome »¹.

Cette initiative est née de l'étude du récit écrit que fit le F. François de son *Voyage à Rome en 1858* que l'on retrouve dans le Carnet n° 2 qui porte comme titre « *Notes re-*

ligieuses (AFM 5101.305). Ce Carnet compte 173 pages de format 13,5 x 8 cm. plus 14 pages avec *notes diverses* dans lesquelles il indique ses observations personnelles par rapport à ce qui s'est passé à Rome, jusqu'à compléter les 197 pages. Le reste du Carnet va jusqu'à la page 232, mais beaucoup de pages sont blanches.

Le F. François s'est rendu à Rome accompagné du F. Louis Marie, avec la mission de présenter au Saint Siège les premières Constitutions de l'Institut élaborées lors du deuxième Chapitre général pour les soumettre à son approbation². Louis-Marie dut rentrer plus tôt à l'Hermitage. Le F. François est demeuré à Rome 194 jours. Comme on le voit par son agenda, au cours de

¹ La nouvelle a été publiée le 05/12/2018 dans www.champagnat.org, accompagnée de photographies.

² J'ai déjà fait un compte-rendu de ces démarches dans un travail précédent; aussi, je ne m'étendrai pas sur ces détails. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Historia de las Constituciones de los Hermanitos de María*, Curitiba 2015, pp. 61-90. Publié en <http://www.champagnat.org/510.php?a=6A&ID=4313>

ce séjour dans la ville, et comme bien des montagnards habitués à faire de longs déplacements, il a parcouru la ville en visitant plus de 200 églises. L'église la plus visitée fut celle du *Santo Nome di Maria* (35 fois). Dans chacune de ces églises, il faisait ses pratiques de piété, honorait les saints et les martyrs et étudiait l'histoire. Dans certaines de ces églises, il fit des expériences plus spécifiques. En choisissant certains moments particuliers que le F. François raconte dans son agenda, nous pouvons refaire certains itinéraires romains à travers lesquels on peut se rappeler et découvrir la personnalité du F. François.

Pour pouvoir réaliser cette étude, un premier travail fut de traduire en espagnol le texte français du *Voyage de Rome*, que le F. Louis-Richard avait extrait préalablement du manuscrit original sous format digital (Word). C'est à partir de ce matériel qu'a été élaboré le livre intitulé *Diario del viaje a Roma del H. François en 1858*³ dans lequel on peut lire, du côté gauche, les pages originales du texte écrit par le F. François, et

dans la partie droite des pages, la traduction en espagnol du texte original numéroté ligne par ligne.

1. LES STATISTIQUES

Le F. François est demeuré à Rome 194 jours, dont 74 accompagné du F. Louis-Marie, après quoi il a vécu les 118 autres seul⁴. Durant ce temps, il fit 641 visites à différents lieux de la ville selon ce qui ressort de l'analyse de son agenda personnel. De toutes ces visites, 577 le furent à des basiliques, églises, sanctuaires ou chapelles de la ville de Rome; les 64 autres, il les employa à connaître ou à admirer divers espaces civiques avec leurs monuments remarquables par leurs souvenirs historiques de la Rome impériale ou encore des milieux naturels qu'offre la ville, que ce soit les collines, les parcs, les places ou les jardins. La moyenne des visites aux églises durant son séjour à Rome est de 3,3 par jour. Dans le tableau ci-joint, les points situés sous les jours indiquent le jour et le nombre de visites de gestion faites par le F. François. On peut

³ Voir : www.champagnat.org/510.php?a=6a&id=4711

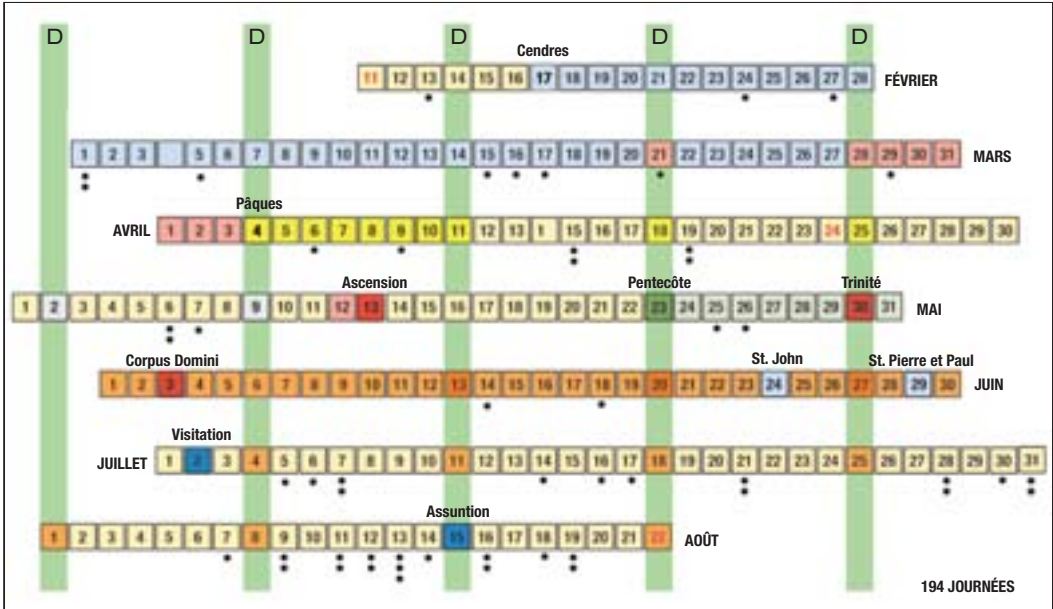
⁴ Le F. Louis-Marie est demeuré avec le F. François durant 74 des 194 jours qu'il est demeuré à Rome. Durant ce temps, il l'a accompagné pour faire ensemble les démarches auprès des autorités. Mais nulle part, dans son agenda, le François ne fait référence à la présence du F. Louis-Marie lors des visites à des églises, à des processions, à des promenades, excursions ou pratiques de piété. Ont-ils organisé leur vie de piété séparément? Ceci ne semble pas très cohérent avec leur profession de vie religieuse vécue en communauté, et avec l'acceptation de la même Règle de vie qui leur était commune. Il semble que, lors de la première visite à la place Saint-Pierre, le lendemain de leur arrivée à Rome, ils étaient ensemble.

remarquer qu'ils indiquent des rythmes très différents. Au début, il fait quelques visites de gestion,

puis il y a une période d'attente et, finalement, il se produit une accélération.

Calendrier Liturgique vécu par le F. François à Rome

Les points indiquent le jour et le nombre de visites de gestion faites par le F. François



2. COMMENT ET POUR QUELLE RAISON EST CONSTITUÉ L'AGENDA

À savoir comment le F. François a établi son agenda, nous n'avons guère plus qu'une allusion écrite qu'il fait, très brève, et que l'on retrouve le 31 mai. Il y indique qu'il y a un moment, dans cette journée, destinée à faire ses annotations

dans son agenda : « Carnet de notes ». 31/5⁵. Il est très probable qu'il le faisait plus ou moins au même moment de la journée, étant donné que François est une personne ordonnée et systématique dans la façon d'organiser son temps. Bien qu'il y ait une journée où il fait référence à ce qui est arrivé le lendemain (5/7)⁶.

⁵ Cette abréviation fait référence à la journée et au mois de l'agenda du F. François.

⁶ Cette journée-là, il relate la visite faite à M. Talboth et, en même temps, il relève la réponse qu'il donne le lendemain. Ce détail nous indique que ce paragraphe ne fut pas écrit à la date indiquée comme référence chronologique, mais plus tard.

Le F. François n'indique nulle part les raisons qui l'ont amené à écrire les détails de son voyage à Rome en 1858. Mais nous pouvons le deviner facilement quand l'on connaît son habitude d'écrire des notes personnelles sur les événements quotidiens, comme il le fit dans d'autres carnets qui sont arrivés jusqu'à nous. Cependant, la façon de structurer les notes au jour le jour semble que ce soit par imitation au récit de voyage de M. Gaume dans *Les Trois Rome*, livre que lui a prêté, à Lyon, le Vicaire général, M. Pagnon, et qu'il a apporté dans son voyage à Rome, mais sans s'étendre sur la description des visites qu'il a faites ou des lieux qu'il a visités, sinon en résumant sa description dans une brève synthèse dans la plupart des cas.

De l'analyse de la structure des écrits et de leur contenu, on peut conclure que l'essentiel de ses intentions d'écrire est pour raconter le processus suivi dans la réalisation de son emploi du temps pour en arriver à l'approbation de l'Institut par le Vatican. On déduit facilement cette conclusion en considérant le nombre d'heures qu'il consacre entre-voies, aux rencontres et aux audiences avec les autorités romaines, expliquées par une foule de détails. Par ailleurs, le reste de ses activités – d'une plus grande durée dans le temps – il y fait à peine allusion comme quelqu'un qui s'en sert comme référence à

ses activités en vue d'élaborer un rapport plus tard. Chaque jour, il est fidèle dans l'énumération des visites aux églises, basiliques et autres lieux de culte, mais la plupart du temps, l'écriture est brève, sans s'étendre en donnant des explications. Il a été très discret pour mettre par écrit, dans ce Carnet, son vécu et ses expériences spirituelles. À peine quelques phrases, la majorité des fois tirées de livres de spiritualité, faisant allusion aux motifs qui l'animent à ce moment-là, mais il y en a peu de sa propre réflexion.

Le contenu de l'agenda est consacré presque intégralement à raconter avec force détails ses rapports avec la curie vaticane, et son activité spirituelle en visitant les lieux religieux fait exception. Le 20 avril par exemple, il nous fait une relation consacrée aux contenus culturels presque exclusivement. C'est à peine s'il fait allusion à deux expressions qui font référence à sa vie spirituelle et à son vécu religieux durant cette journée, mais ce sont deux paroles d'une densité particulière: « Engagement du baptême et contrition » 20/4; il consacre le reste à décrire la cloître de *Santa Maria delli Angeli*, le cimetière des capucins à *Santa Maria della Concezione* où se trouvaient les reliques de Saint Crispin de Viterbe et de Saint Félix de Cantalicio, les palais du Vatican avec sa bibliothèque, et il termine finalement la journée à la Villa

Pamphili. 20/4 Tout le rapport est de contenu culturel. Nous pouvons également observer, dans la narration du 22/4, où il ne cite aucune visite à une église, chapelle ou basilique. Mais ces deux exemples rompent le rythme habituel de la narration qui est dédiée prioritairement à son activité bureaucratique et à son vécu spirituel. Ces deux relations du 20/4 (mardi) et 22/4 (jeudi) contrastent avec ceux du 2/5 (dimanche) alors qu'il visite sept églises ou celle du 6/5 (jeudi) où il fait référence à six lieux où il a prié et deux qui sont des visites cultu-

relles, et celle du 12/5 (mercredi des rogations) où il visite neuf églises, ou celle du 2/8 (lundi) avec sept visites à des églises.

3. « ROMERO » D'ÉGLISE EN ÉGLISE

François est un pèlerin romain (un « romero ») qui va d'église en église, de sépulcre en sépulcre, de basilique en basilique, en poursuivant un itinéraire spirituel guidé par la *dévotion* et la *piété*. Voici la liste des églises visitées par le F. François à Rome⁷.

Angelo Custode	Chiesa delle Cappuccine al Quirinale	San Barnaba
Araceli	Chiesa e collegio germanico	San Bartolomeo (Isola Tiberina - Francescani)
Basilica presso Piazza Barberini (Basiliani)	Collegio romano	San Bartolomeo dei Bergamaschi (Piazza Colonna)
Basilica Vaticana	Colonna dell'Immacolata Concezione a Piazza di Spagna	San Bernardino da Siena (Monte Magnanapoli)
Battistero di Costantino	Confraternita degli Agonizzanti a Piazza Pasquino	San Bernardo (Chiesa rotonda) San Bernardo (Cistercensi)
Cappella dei Padri del Preziosissimo Sangue (Fontana di Trevi)	Convento dei Domenicani (Minerva)	San Biagio (Armeni cattolici)
Cappella della casa	Convento dei Francescani	San Bonaventura
Cappella della Pietà	Convento delle Oblate di Tor di Specchi	San Bonaventura (Palatino)
Cappella della separazione dei Santi Pietro e Paolo	Gesù	San Bonaventura dei Lucchesi
Cappella Sistina	Gesù (Casa professa dei Gesuiti - Camera di Sant'Ignazio)	San Caio
Cappuccine del Quirinale	Gesù e Maria (Corso)	San Carlos ai Catinari
Carcere Mamertino	Monastero di Campo Marzo	San Carlo al Corso
Catacombe de San Callisto o di San Sebastiano	Oratorio del Caravita	San Carlino alle Quattro Fontane
Certosa di Santa Maria degli Angeli	Ospedale militare del Quirinale	San Calisto
Chiesa della Missione (Lazzaristi a Montecitorio)	Ospizio di Santo Spirito	San Cesareo
	Quattro Santi Coronati	San Claudio dei Borgognoni
	Quo Vadis	

⁷ On a choisi d'écrire le nom des lieux et des églises de Rome en italien afin d'assurer une unité d'orthographe. Ce qui fait, par exemple, que le nom de Marie sera parfois accentué et d'autres fois non. En italien, Marie s'écrit sans accent.

San Clemente	San Martino ai Monti	Sant'Anastasia, ai piedi del Palatino
San Crisogono (Trinitari)	San Nicola (Via Cesarini)	Sant'Anastasio dei Greci
San Eloi dei Forgeroni	San Pancrazio	Sant'Andrea (Noviziato dei Gesuiti)
San Francesco a Ripa	San Pancrazio fuori le mura	Sant'Andrea al Quirinale
San Francesco d'Assisi (Minori Osservanti)	San Pantaleo	Sant'Andrea della Valle
San Francesco de Paola ai Monti	San Paolo alla Regola	Sant'Andrea delle Fratte (Minimi)
San Gal	San Paolo alle Tre Fontane	Sant'Angelo in Pescheria
San Giovanni a Porta Latina	San Paolo Fuori le Mura	Sant'Anna
San Giovanni Calibita (Eremitano)	San Pasquale Baylon (Francescani)	Sant'Antonio dei Portoghesi
San Giovanni Calibita all'Isola Tiberina	San Pietro in Montorio	Sant'Apollinare
San Giovanni dei Fiorentini	San Pietro in Vaticano	Sant'Atanasio dei Greci
San Giovanni Gualverto	San Pietro in Vincoli	Sant'Eligio degli Orefici
San Giovanni in Laterano	San Pietro uscendo de Roma (Fasciola)	Sant'Ignazio
San Giovanni-Battista Decollato	San Rocco a Ripetta	Sant'Ignazio (Collegio romano)
San Girolamo della Carità	San Romualdo (Camaldolesi)	Sant'Ignazio Casa professa dei Gesuiti
San Giuseppe a Capo le Case	San Salvatore	Sant'Ignazio, Cappella di San Luigi Gonzaga
San Gregorio a Ponte Quattro Capi	San Salvatore in Campo	Sant'Urbano (via Alessandrina)
San Gregorio in Velabro	San Salvatore in Lauro (Fratelli delle Scuole Cristiane)	Santa Brigida a piazza Farnese
San Gregorio Magno (Celio - Camaldolesi)	San Sebastiano fuori le mura	Santa Caterina da Siena a Monte Magnanapoli
San Isidoro a Capo le Case o Isidoro Agricola	San Silvestro al Quirinale	Santa Caterina da Siena dei Senesi
San Isidoro degli Irlandesi	San Silvestro in Capite (Clarisse)	Santa Caterina da Siena in Via Giulia
San Lorenzo fuori le mura	San Sisto Vecchio	Santa Caterina dei Funari
San Lorenzo in Damaso	San Teodosio	Santa Caterina della Ruota
San Lorenzo in Fonte	San Tommaso in Parione	Santa Cecilia
San Lorenzo in Lucina	San Urbano	Santa Ciriaca
San Lorenzo in Miranda (Foro)	San Venanzio ⁹ , Martire	Santa Croce in Gerusalemme
San Lorenzo in Panisperna (Clarisse)	San Vincenzo	Santa Dorotea
San Luigi dei Francesi	Sant'Adriano al Foro	Santa Francesca Romana
San Malo in Colegio Germanico	Sant'Agnese a Piazza Navona	Santa Galla
San Marcello	Sant'Agnese fuori le mura	Santa Maddalena
San Marcello (Serviti)	Sant'Agostino	Santa Maddalena al Quirinale
San Marcello dei Martiri ⁸	Sant'Alessio	Santa Maria ai Monti
San Marco	Sant'Adriano al Foro	Santa Maria degli Angeli all'Esquilino
		Santa Maria dei Martiri

⁸ Il n'existe aucune église de ce nom à Rome. Il existe San Marcelo mártir, mais non *de los mártires*.

⁹ Décoration mosaïque – Rome – Église de S. Giovanni in Fonte o Battister – Chapelle de S. Vananzio.

Santa Maria dei Miracoli (Piazza del Popolo)	Santa Maria in Campo Carleo	Santa Susana
Santa Maria del Carmelo	Santa Maria in Chiesa Nuova (Oratoriani)	Santa Trinità dei Monti, al Pincio (Convento delle religiose del Sacro Cuore)
Santa Maria del Carmelo alle Tre Canelle	Santa Maria in Cosmedin	Santi Abdon e Senen
Santa Maria del Popolo	Santa Maria in Domnica alla Navicella	Santi Apostoli
Santa Maria dell'Anima (degli Austriaci)	Santa Maria in Monterone	Santi Cosma e Damiano
Santa Maria della Concezione (Cappuccini)	Santa Maria in Monticelli (en reparación)	Santi Domenico e Sisto (Domenicani)
Santa Maria dell'Orazione e Morte	Santa Maria in Traspontina	Santi Giovanni e Paolo, martiri
Santa Maria dell'Orto	Santa Maria in Trastevere	Santi Nereo e Achilleo
Santa Maria della Pace	Santa Maria in Vallicella	Santi Pietro e Marcellino
Santa Maria della Pietà	Santa Maria in Via Lata	Santi Pietro e Paolo
Santa Maria della Quercia	Santa Maria Maggiore	Santi Quirico e Giulitta ai Monti
Santa Maria della Scala	Santa Maria Scala Coeli	Santi Vincenzo e Anastasio a Fontana di Trevi
Santa Maria delle Grazie	Santa Maria sopra Minerva (Domenicani)	Santo Nome di Maria
Santa Maria della Vittoria	Santa Marta	Santo Spirito (presso l'Ospedale)
Santa Maria di Loreto (Foro di Traiano)	Santa Martino ai piedi del Campidoglio	Santo Stefano Rotondo
Santa Maria di Montesanto	Santa Prassede	Scala Santa
Santa Maria in Aquiro (Orfanotrofio)	Santa Prisca	Sepolte vive (Quirinale)
Santa Maria in Aracoeli	Santa Pudenziana	Stimate di San Francesco d'Assisi
Santa Maria in Campitelli (Chierici della Madre di Dio)	Santa Rufina in Trastevere	Trinità dei Pellegrini
	Santa Sabina	

Autres lieux visités

En plus des lieux religieux, le F. François a visité d'autres lieux d'intérêt historique ou d'une grande signification pour la ville.

Ambasciata di Francia	Fonte di Ponte Sisto	Porta di Via Flaminia
Arco di Costantino	Fori	Quattro Fontane
Arco di Tito	Foro de Traiano	Quirinale
Campidoglio	Monte Palatino	Salita al Campidoglio
Cancelleria	Monte Romano	Sant'Angelo
Celio	Musei Vaticani	Teatro Marcello
Cimitero Colonna Traiana	Palazzo de San Giovanni de Laterano	Terme di Caracalla
Circo Massimo	Palazzo dei Cesari	Terme di Diocleziano
Colosseo	Palazzo Massimi	Terme di Tito
Corridoio Vaticano	Palazzo Torlonia	Trastevere
Corso	(Piazza San Marco)	Via Appia
Esquilino	Pantheon	Villa Borghese
Ferrovia Roma a Civitavecchia	Pincio	Villa Doria Pamphili

À partir de ces informations et de l'analyse des expériences que le F. François signale dans son agenda, nous pouvons concrétiser quelques lieux « maristes romains » dans lesquels le F. François laisse des traces de son cheminement spirituel à partir de son pèlerinage romain. Nous avons déjà signalé l'église du

Santo Nome di Maria. Il faut développer la distribution.

Le F. François souhaite que de nombreux pèlerins maristes viennent découvrir son expérience dans les différents lieux de la ville qu'il a visités, au moment où il les invite à remplir d'un contenu spirituel le temps de leur séjour dans cette ville.

LE CIMETIÈRE RÉNOVÉ DE L'HERMITAGE

Michel Morel, fms

La rénovation du cimetière de l'Hermitage, dont l'inauguration officielle a été faite le Samedi 24 novembre 2018, offre l'occasion de rappeler l'historique de ce cimetière, cher à tout mariste, et d'évoquer la célébration d'inauguration qui vient d'avoir lieu.

1. HISTORIQUE DU CIMETIÈRE

1.1 Introduction

Pour cette première partie, je m'inspire très largement de la Monographie de N.D. de l'Hermitage, écrite à l'occasion du Centenaire de sa fondation – 1825-1925 »¹.

Et je reprends textuellement, pour introduire le sujet, ce que m'a fait parvenir F. André Lanfrey :

« La création d'un cimetière est toujours un acte institutionnel fort qui signifie la volonté, pour une communauté de s'établir durablement en un lieu. Dans une

communauté monastique, c'est un équipement normal qui va avec la chapelle et l'infirmerie.

La construction de NDH se termine le 13 août 1825 par une bénédiction de la chapelle par M. Dervieux. Pour disposer d'un cimetière, la maison de L'Hermitage doit obtenir l'autorisation de l'autorité civile car un cimetière est aussi une réalité politico-religieuse majeure. Comme l'église et la mairie, il symbolise la communauté des habitants dans son passé et son présent, dans sa réalité profane et religieuse. Il faut donc de fortes raisons pour s'émanciper de l'appartenance au groupe paroisse-commune et l'Etat ne consent pas facilement à des concessions dans ce domaine hautement symbolique.

Ce n'est cependant pas en tant que couvent, que NDH va obtenir en 1826, du baron de Chauvieu, préfet de la Loire, l'autorisation de disposer d'un cimetière. Celle-ci résulte en effet de l'intérêt que manifeste le Conseil Gé-

¹ Editée en 1925 par C. Bordron, St Chamond.

néral de la Loire aux Frères Maristes qui envisage de faire de L'Hermitage l'école normale du département et qui vote, le 17 août 1826, une subvention de 1500 F. à L'Hermitage. Le F. Gabriel Michel a cité² les délibérations du Conseil d'arrondissement de St Etienne et du conseil général de la Loire qui jugent que « les Frères de Marie », œuvre éducative complémentaire de celle des Frères des Ecoles chrétiennes, mérite d'être soutenue. L'autorisation de créer un cimetière fait partie de ce soutien, d'autant qu'elle est gratuite pour l'autorité civile.

D'après le F. Avit (Annales, 1829 § 92), la visite du préfet à L'Hermitage aurait eu lieu avant la décision de lui accorder une subvention. La Révolution de 1830 mettra fin à cette situation privilégiée : plus de subvention ni de projet d'école normale ; mais l'autorisation préfectorale, pour la création du cimetière, dont le texte n'a pas été conservé, ne sera pas abrogée par le préfet suivant, pourtant fort anticléric. Il est vrai qu'en 1830, NDH est considéré déjà comme un couvent plutôt que comme une école normale».

A propos de la visite du Préfet de la Loire, M. de Chaulieu, à N.D. de L'Hermitage, la monographie donne les précisions suivantes.

« Le Père Champagnat était absent ce jour-là. Le Père Courville reçut de son mieux l'honorable fonctionnaire et lui fit visiter la maison et ses dépendances. Charmé de la bienveillance et de la bonté de M. le Préfet, il lui demanda la permission d'avoir dans la propriété un cimetière pour les Frères; la réponse fut favorable.

« Mais, M. le Préfet, ajouta M. Courville, prévoyant une difficulté, vous n'avez pas votre cachet pour signer la permission ; nous serons obligés de vous adresser notre demande à Montbrison ».

« Faites votre cimetière, répond résolument le Préfet, on ne le défera pas ».

Cela pose la question de savoir s'il y a eu ou non une autorisation écrite de la part de la Préfecture. En tout cas, on n'en retrouve pas la trace dans nos archives.

Jusqu'en janvier 2014, pour inhumer un frère, il suffisait d'en informer la mairie ; c'étaient d'ailleurs les pompes funèbres qui s'en chargeaient. Sans doute en raison de nouvelles réglementations, pour l'inhumation du Frère Henri Réocreux, en janvier 2014, il a fallu demander un permis d'inhumation à la mairie ; et la préfecture a demandé de faire faire une étude hydrogéologique du cimetière ; ce qui a été fait par un cabinet spécialisé. La préfecture de la Loire, dans son arrêté du 20 janvier 2014,

« a autorisé l'inhumation dans le cimetière de l'Hermitage du corps du F. Henri Réocreux »,

² *Marcellin Champagnat et la reconnaissance légale des Frères Maristes*, tome 1 p. 52-54. Voir aussi *Vie de Champagnat*, 1^o partie, Ch. 17 p. 177.

suite à

« l'avis favorable au maintien du cimetière existant » émis par le cabinet spécialisé. Le courrier de la préfecture ajoutant : « Cet avis pourrait être utile pour les prochaines éventuelles inhumations au sein de la congrégation ».

On peut donc en conclure : que le cimetière de l'Hermitage est reconnu par la préfecture et qu'il ne sera pas nécessaire de demander à chaque fois un permis d'inhumation.

1.2 Les divers cimetières

1827. Le premier cimetière (N°1, sur le petit plan)

Il fut placé en contrebas de l'actuel, tout près de la rigole qui conduisant l'eau de la rivière au pré et au jardin (le canal n'avait pas encore été creusé). Il était très exigu, n'ayant guère que 5 mètres carrés.

« La Communauté se rendit au nouveau cimetière pour assister à la bénédiction qui en fut faite par le Père Champagnat. Le Père Bourdin y fit un discours propre à la circonstance. La solitude qui inspire des pensées sérieuses, la rivière qui marque le temps qui s'écoule, le rocher qui par son immobilité représente l'éternité fournirent de pieuses et touchantes réflexions ».

Le premier frère enterré dans ce cimetière fut le jeune Frère Côme, originaire de St Sauveur en Rue. A sa suite, treize autres frères y furent enterrés en l'espace de six ans. Comme la Communauté se multipliait de plus en plus, (et aussi les décès, car les Frères mouraient souvent jeunes), ce petit cimetière devint insuffisant au bout de quelques années. Le Père Champagnat décida d'en faire un autre ; étant donné que l'endroit où était situé le premier, était resserré et trop près de l'eau. C'est donc plus haut, près du rocher, que fut aménagé un deuxième cimetière.



Le petit plan

1834. Le deuxième cimetière (N° II du Plan)

Ce nouveau cimetière qui, terminé, aurait environ 8 m de longueur sur 6 de largeur, exigea de durs travaux de terrassement. Le père Champagnat et ses frères construisirent un haut mur de soutènement du côté de la rivière et on clôtura les trois autres côtés. Le petit Jean Champagnat, âgé de 5 ans, neveu du Père Champagnat et fils de Jean-Pierre, y fut enterré le premier, le 29 mars 1834. Plusieurs parents du Père Champagnat y furent enterrés à sa suite ; avant que lui-même ne le soit, six ans plus tard, le 8 juin 1840.

1841. Le troisième cimetière (N° III du plan)

En 1841, un an après le décès du P. Champagnat, le second cimetière fut agrandi ; sa surface en fut plus que triplée. Les Frères prolongèrent de 19 m le mur de soutènement du côté de la rivière et construisirent le mur d'en haut à 17 m de celui-ci. Ce 3^{ème} cimetière avait donc 27 m de longueur sur 17 m de largeur. Les Frères qui firent ces travaux durent tailler le rocher ; et ce fut sûrement un très gros travail.

Le Frère Caste réalisa la grande croix en fer (c'est celle que nous voyons encore aujourd'hui et qui vient d'être restaurée); elle fut placée au milieu du cimetière (comme on peut le voir sur la photo couleur sépia datée d'environ 1890).

La même année 1841

« La communauté réunie au cimetière, à la fin de la retraite, en présence du Père Colin, des pères aumôniers et des autres pères, on retira le cercueil du Père Champagnat de la tombe où il avait été mis d'abord, pour le transporter dans le caveau qui lui avait été préparé. »

En 1842

Un monument fut placé sur la tombe du P. Champagnat. En voici la description qu'en fait F. Avit dans les Annales.

« Ce monument, de forme carrée, repose au milieu d'une pierre tumulaire qui couvre la tombe. Il se compose :

- d'un bloc de granit de 1 m de côté sur 0,50 m de hauteur, orné de trois petites moulures
- d'une base composée aussi de trois moulures ;
- d'un dé orné d'une couronne de marbre sculpté, de deux torches funéraires en relief et ayant 1,05 m de hauteur et 0,50 m de largeur ;
- d'une corniche surmontée d'un quadruple fronton, embellie de quatre cornes en fleur de lis et terminée par une urne funéraire surmontée elle-même d'une petite croix.
- [82] Au-dessus de la couronne, et entre les deux torches est gravée sur le marbre l'inscription suivante : Ici repose Joseph, Benoît, Marcellin Champagnat - Prêtre Fondateur et Supérieur des Petits Frères de Marie - né à Marlhès le 20 mai 1789 - décédé à N.-D. de l'Hermitage le samedi 6 juin 1840.

Sont gravés un peu plus bas ces mots :

Sit memoria eius in benedictione ; et au-dessous, au milieu, est gravée une pensée.

[83] Remarquons en passant que les prénoms du pieux Fondateur sont écrits à rebours sur l'inscription ci-dessus.

Il fallait écrire : Marcellin, Joseph, Benoît d'après son acte de baptême ».

J'ai cru utile de transcrire cette description car, les restes du P. Champagnat ayant été exhumés et déplacés, il semble que ce monument ait disparu. Le socle actuel qui supporte la croix paraît assez différent.

Au mois de **juillet 1867**, les ossements des morts enterrés dans l'ancien petit cimetière furent transportés dans le grand et enterrés entre la croix en fer du milieu du cimetière et le monument mortuaire du Père Champagnat.

1877. Création d'un cimetière provisoire et agrandissement du 3^{ème} (N° V sur le plan)

En 1877, le 3^{ème} cimetière était de nouveau trop petit. Pour l'agrandir, on transporta le portail de 5 m en avant et l'on mina la partie du côté de la montagne. Pendant les travaux, réalisés par les Frères, plusieurs Frères furent enterrés dans un cimetière provisoire situé au-dessous de la grande Croix de la promenade, au début de la cour des platanes.

1892. Travaux réalisés dans le quatrième cimetière

En 1882, le cimetière subit une nouvelle transformation (mais sans agrandissement) :

- Les murs furent consolidés par un fort **crépissage** à la chaux hydraulique.
- A la croix du milieu, fut attaché un beau **Christ** en fonte
- Une **grotte** pour recevoir la Statue de **N.D. de Montligeon** invoquée comme « libératrice des âmes du purgatoire », s'éleva près de la porte du fond. A la fin du XIX^{ème} siècle, de nombreuses grottes, rappelant celle de Lourdes, furent construites en France ; la statue de N.D. de Montligeon était tout à fait indiquée dans un cimetière.³



Statue de N.D. de Montligeon

³ Le sanctuaire de Notre Dame de Montligeon se situe sur la commune de La Chapelle-Montligeon dans le département de l'Orne. Il a été construit de 1896 à 1911. C'est l'abbé Paul-Joseph Buguet, curé de cette paroisse, qui est à l'origine de cette dévotion à Marie, sous le vocable de Notre Dame libératrice des âmes du purgatoire ; à partir des années 1880.

- Enfin, le sol fut **divisé en tombes distinctes** surmontées d'une petite croix en bois avec une plaque funéraire en fonte en forme de cœur.

En **1882**, un petit monument avait été placé sur la tombe du Frère François, à la gauche de celui du Père Champagnat. À droite, un autre monument porte une plaque en fonte où sont inscrits les noms de tous les Frères de la Province décédés jusqu'en 1883.

En **1893**, les ossements des 10 morts enterrés dans le cimetière provisoire furent mis dans une bière unique et transportés près de la grotte de N.D. de Montligeon. Une croix et un cœur où sont inscrits les 10 noms surmontent la tombe commune.

2. LA RÉNOVATION DE 2018

2.1 Mise en route du projet (octobre 2014)

Un des buts principaux était de faciliter l'entretien de ce cimetière dont plus aucun frère n'était chargé. Depuis la restructuration du Centre d'accueil et la mise en place de la communauté internationale, c'est grâce à une dizaine de messieurs retraités, qui donnent une journée par mois de leur temps pour l'entretien de la pro-



Une croix et un cœur où sont inscrits les 10 noms surmontent la tombe commune

priété, qu'un entretien minimum et régulier du cimetière a pu être fait. Mais il fallait trouver une solution à plus long terme.

Bien évidemment, dans l'optique de la conservation du patrimoine, la petite équipe chargée de mener à bien ce projet, composée des Frères Xavier Giné, économiste provincial, Héribert Pujolas et Michel Morel, en a profité pour mettre en valeur ce cimetière en lui donnant un aspect plus moderne et en conservant ce qui fait son originalité. Ce projet étant financé par l'Administration générale et par la Province l'Hermitage, le Frère Xavier Espinosa, au nom du conseil général, a été associé, au tout début, à la réflexion qui a abouti à la rédaction d'un cahier des charges.

**Quelques critères retenus
et mis en œuvre**

- Pas d'exhumation des corps et possibilité de continuer à y enterrer des Frères.
- Conservation de quelques éléments typiques de la tradition mariste étant donné que c'est le cimetière des origines de la congrégation. Parmi ces éléments, les plaques funéraires en forme de cœur et qu'on retrouve, d'ailleurs, dans plusieurs des cimetières de Frères, du moins en France.
- Mise en valeur, par la construction d'un auvent et d'un parterre de fleurs, des tombes de trois frères, parmi les compagnons de Champagnat depuis La Valla ; ce sont les Frères Louis (dé-

cédé en 1847) Laurent (en 1851), et Stanislas (en 1853). Un quatrième frère, Yves Thénnoz, ancien secrétaire général de l'Institut, a été enterré à leur côté en 1994.

- Mise en valeur également, par une couverture sur le mur de gauche, des cœurs portant les noms de tous ceux qui ont été enterrés dans ce cimetière, génération après génération.



Mise en valeur, par la construction d'un auvent et d'un parterre de fleurs, des tombes de trois frères.



Mise en valeur également, par une couvertine sur le mur de gauche, des cœurs portant les noms de tous ceux qui ont été enterrés dans ce cimetière



- Meilleure intégration du cimetière dans l'ensemble de la propriété de l'Hermitage par réduction de la hauteur du mur de soutènement et la suppression d'un pilier. Ainsi, une meilleure vue sur les bâtiments des origines souligne la continuité entre le passé et le présent de cette maison des origines où tant de maristes de tout pays viennent se ressourcer.



Une meilleure vue sur les bâtiments des origines souligne la continuité entre le passé et le présent



Création de surfaces engazonnées faciles à tondre ; et d'allées en béton coloré.

- Entretien plus facile par la création de surfaces engazonnées faciles à tondre ; et d'allées en béton coloré. Dans le même but, on a suspendu les croix sur des barres métalliques horizontales fixées aux extrémités sur des poteaux ancrés dans des blocs de béton, afin d'assurer une grande stabilité aux rangées de croix et offrir au regard des alignements très rectilignes.



Plus grande cohérence et aspect plus moderne de l'ensemble

- Plus grande cohérence et aspect plus moderne de l'ensemble : en particulier, par la suppression de la grotte de N.D. de Montligeon, au fond à gauche. Elle sera remplacée par une sorte de chapelle-kiosque, de forme hexagonale.
- Le choix des couleurs des murs et des autres éléments donne à l'ensemble une grande harmonie : la couleur jaune paille du crépi des murs rappelle celle du bâtiment du Rocher ; le marron des supports des croix, celui des grilles de la propriété ; le blanc-crème des croix et

de la grande croix, renvoie à la lumière de la résurrection ; le marron-rouge du Christ de la grande croix, en contraste avec le blanc de la croix, peut évoquer le sacrifice de Jésus. Enfin, le contraste entre les parties en béton brut (l'auvent des tombes des premiers frères, la couverture sur les murs d'enceinte) et les murs en jaune, en soulignant les lignes horizontales, donne à l'ensemble de l'enceinte un aspect très épuré.

2.2 La mise en œuvre

L'architecte

Le Frère Jésus Recalde San Martín⁴, de la Province Iberica a été sollicité par l'équipe de suivi des travaux pour faire un plan de cette ré-



novation selon les indications fournies par le cahier des charges. A 80 ans, avec son cabinet d'architectes de Pamplona, il a élaboré les plans en juin 2015. Lors de la rénovation de la chapelle de l'Hermitage en 1989, c'est son projet qui avait été retenu parmi les autres proposés lors d'un concours d'architecte.

⁴ Frère Jesus Recalde San Martin (5 octobre 1935- 19 juillet 2018) a obtenu son diplôme d'architecte, spécialisation urbanisme, en 1976. Depuis lors et jusqu'à son décès, il a exercé sa profession dans le cabinet d'architectes Felix Zozaya, à Pamplona. (Felix Zozay étant le frère d'un beau-frère de F. Jesus).

Malheureusement, F. Jésus est décédé le 19 juillet dernier. (insérer ici la photo du F. Jésus).

Maîtrise d'ouvrage et entreprises

Elle a été confiée à M. William Villareale, de Saint-Etienne. Les travaux ont commencé le 16 avril 2018 et se sont terminés le vendredi 26 octobre 2018, par la séance de réception des travaux, qui a réuni le propriétaire, le maître d'œuvre et les entreprises. Les travaux de démolition, terrassement et espaces verts ont été réalisés par l'entreprise MTP, de Saint- Jean Bonnefonds ; sous la responsabilité de M. Adrien Morel.

La maçonnerie (couvertine et auvent sur les tombes des premiers Frères, à l'entreprise Fontimpé d'Andrézieux-Bouthéon,

sous la responsabilité de M. Thierry Vallot.

Tout ce qui concerne la serrurerie (les croix, les cœurs, la grande croix, le portail d'entrée, etc..) à l'entreprise SVS de La Taulaudière, sous la responsabilité de M. André Florentin.

Le plan proposé par le F. Jésus a été quelque peu modifié, pour en diminuer le coût ; mais l'essentiel a été respecté. Il reste à réaliser un petit édifice pour le recueillement, de forme hexagonale, en lieu et place de la grotte, au fond à gauche ; ainsi que l'inscription d'une pensée de Champagnat sur la stèle en béton à l'entrée du cimetière, qui donnera tout son sens à ce lieu :

« Aimer Dieu et le faire aimer ;
voilà la vocation du frère ».



De gauche à droite : F. Michel Morel, M. Adrien Morel , M. William Villaréal, F. Héribert Pujolas, M. André Florentin.



3. CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

3.1 Les participants

Le Frère Provincial, Pere Ferré et son conseil ont jugé opportun de marquer cette rénovation importante du cimetière de l'Hermitage par une cérémonie officielle. Elle a eu lieu le samedi 24 novembre 2018, de 10 à 12 h, en deux étapes ; d'abord au cimetière et ensuite dans la cour St Joseph. Environ 70 personnes ont répondu à l'invitation qui leur avait été faite : le Frère Père Ferré, provincial ; des frères représentant les communautés de Lyon, maison provinciale ; Marthes, Lagny sur Marne, la Valla, Saint-Genis-Laval, Chazelles sur Lyon, M. William Villaréal et M. Adrien Morel de l'entreprise MTP.; de nombreux bénévoles qui aident habituelle-

ment au service de l'accueil-réception et à l'entretien de la propriété ; des membres d'une Fraternité du Mouvement Champagnat ; des membres des familles de quelques Frères enterrés à l'Hermitage (FF. Paul Tisseur, Joseph Mounier, Antoine Vallet. ; Henri Réocreux.)

3.2 Diverses prises de parole

Premier temps : à 10h, au cimetière

Intervention de Frère Michel Morel

Il a souhaité la bienvenue aux personnes présentes, soulignant l'importance de cet événement pour ce lieu de fondation des Frères maristes. Il a fait un rappel assez long de l'histoire des cimetières de l'Hermitage. Enfin, il a remercié tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Voici un passage de son intervention:

« Je voudrais remercier très sincèrement les chefs d'entreprise ou responsable du chantier. Quand tout est fini, on peut avoir l'impression que les choses n'ont pas été trop difficiles à faire ; mais je suis témoin qu'il a fallu trouver des solutions adaptées à divers problèmes non prévus au point de départ. Ils ont eu le souci de bien faire les choses. Ils ont pris le temps de comprendre l'esprit de ce

projet de rénovation d'un type particulier puisqu'il s'agissait d'un cimetière et ont apporté toutes leurs compétences pour le réaliser au mieux ; et cela, souvent à travers des détails : choix de couleurs (crépi, croix, cœurs...). Un merci tout spécial, également, au F. Héribert Pujolas, dont le travail a été très précieux pour le repérage des tombes des Frères, pour retirer et ensuite replacer les cœurs sur les croix, au bon endroit, et aussi pour avoir nettoyé les abords du cimetière. Un merci également aux bénévoles qui ont aidé au travail préparatoire sur les cœurs puis à leur remise en place sur les croix. »



Intervention de M. William Villaréale

Celui-ci a souligné l'intérêt qu'il a eu à mener ce chantier peu habituel ; puisqu'il s'agissait d'un cimetière. Il a apprécié l'esprit dans lequel s'est fait le travail avec les entreprises et les frères, en particulier, lors des réunions de chantier.

Intervention du F. Pere Ferré, provincial

En voici les principaux passages :

« D'abord, je veux exprimer mon remerciement à tous ceux qui ont travaillé pour rendre possible que le cimetière de Notre-Dame de l'Hermitage ait ce nouveau visage.

Merci aussi à la communauté et aux bénévoles qui ont pris soin de la propriété et du cimetière jusqu'au présent et qui vont continuer à le faire dans l'avenir, sans doute de façon plus simple et adaptée. C'est grâce à vous que la maison (y compris cet endroit) devient vivante.

Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion de regarder le film « L'école buissonnière », dont le protagoniste est un enfant orphelin. Je vous transcris l'extrait d'un dialogue entre lui et sa « maman » d'adoption :

- Quand on est mort, on va où ?
- Au ciel, bien sûr !
- Alors, pourquoi on met les morts sous la terre ?
- C'est comme les vivants, ils ont besoin d'une maison. Alors, la tombe, c'est la maison des morts, avec leur nom gravé dessus. Et nous, on va se recueillir en pensant à eux ».

En fait, nous avons besoin d'un lieu pour faire mémoire de ceux qui sont partis et leur rendre hommage en nous souvenant d'eux.

Aujourd'hui, nous pouvons nous poser la question : pourquoi nous occuper ou nous soucier des défunts, si nous avons été fondés pour avoir une mission auprès des jeunes ? Tout d'abord, parce que ceux qui sont enterrés ici ont été jeunes, mais aussi parce qu'ils ont investi le meilleur d'eux-mêmes en service des jeunes. Je ne vois pas de contradiction. En fait, on dit que « celui qui perd ses origines, perd son identité ». Et le cimetière est le grand reliquaire de notre famille : le lieu qui nous relie à nos origines. Nous, les frères, pendant les retraites, aimons bien passer un moment tranquille en ce lieu : nous promener, regarder les noms, laisser aller notre souvenir, notre mémoire, nous remémorer des images et des moments avec ces personnes avec lesquelles nous avons vécu un bout de chemin ensemble.

Nous avons une longue histoire de frères défunts. Le premier frère mariste décédé, c'est le jeune Jean-Pierre Martinol, le 29 mars 1825 qui fut enterré à Boulieu, dont il était le directeur d'école. L'évocation



de nos frères défunts occupe souvent nos conversations et continue ainsi à les rendre présents.

Souvent, peut-être à cause de l'influence du cinéma dans notre société, penser à un cimetière c'est penser à un lieu noir, triste, marqué par la peur, de solitude, d'épouvante. En fait, ce n'est pas comme ça. C'est significatif d'être dans ce beau cimetière, espace ouvert, vert, bien soigné. Il nous invite à l'espérance et à la mémoire reconnaissante. Qu'il continue à être pour nous un signe de fraternité, d'espérance... et d'amour.

Je ne sais pas qui a eu, dans notre tradition mariste, la bonne idée de faire des plaques mortuaires de nos frères défunts en forme de cœur, mais elle est porteuse de sens : cela nous rappelle notre esprit de famille, car derrière chaque cœur, chaque nom, nous pouvons mettre un visage, une expérience de vie partagée, un apprentissage pour chacun de nous.

Habituellement, on dit du bien des personnes lors de leurs funérailles. Et c'est bien, de le faire. Mais être ici aujourd'hui c'est aussi un appel pour chacun de

nous. Un appel à exprimer notre esprit de famille en disant du bien des autres. Nous sommes tous des humains, avec nos qualités et nos défauts, nos peines et nos joies. Que nous puissions, de notre vivant, nous stimuler et nous entraider.

Marcellin Champagnat, notre fondateur, nous voulait des personnes confiantes ayant un cœur filial envers Marie. Il disait « Comme il est bon de mourir dans la famille de Marie ! ». Que notre Bonne Mère continue à fortifier notre vie et notre cheminement fraternels »

3.2 Cérémonie de bénédiction

Après les diverses interventions, a eu lieu la cérémonie de bénédiction. C'est le Père Gabriel Perret, prêtre diocésain et actuel aumônier à N.D. de L'Hermitage, qui a présidé à cette bénédiction ;

un de ses frères, Joseph, frère mariste, est enterré dans ce cimetière.

Après le chant d'entrée : « Te-nons en éveil la mémoire du Seigneur, gardons au cœur le souvenir de ses merveilles », le père Gabriel Perret a dit la prière de bénédiction suivante :

« Dieu, de qui vient tout réconfort, Tu as établi dans ta justice que nos corps mortels, formés de la terre, retourneraient à la terre, mais dans ta miséricorde, tu as changé cette loi en témoignage d'amour : Tu as accordé à Abraham, le père des croyants, une sépulture dans la terre promise ; tu as exalté le dévouement de Tobie à ensevelir ses frères ; tu as voulu que ton fils unique soit déposé dans un tombeau neuf d'où il se relèverait, vainqueur de la mort et gage de notre résurrection à venir. Voilà pourquoi, Seigneur nous te prions :



Par la puissance de ta bénédiction, que ce cimetière rénové pour recevoir des corps mortels soit un lieu de repos et d'espérance ;
 Qu'en ce lieu, les corps des défunts reposent en paix jusqu'au jour où ils se relèveront immortels lors de la venue glorieuse de ton Fils ;
 Qu'en ce lieu, la pensée des vivants s'élève vers l'espérance d'éternité ;
 Que, de ce lieu, monte vers toi la prière pour ceux qui reposent dans le Christ et pour célébrer sans fin ta miséricorde. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.
 Amen ».

Les participants ont été invités à se déplacer dans divers endroits du cimetière, près de tombes de frères de leur choix et le Père Gabriel a procédé longuement à l'aspersion des tombes et de l'assemblée.

Ensuite, tous se sont tous regroupés autour de la grande croix, pour le chant « Tu nous guideras au sentier de vie, tu nous ouvriras ta maison, Seigneur » et pour la prière finale suivante :

« Seigneur, Père très saint, tu as voulu que la croix de ton Fils soit source de toute bénédiction et la cause de toute grâce.
 Sois-nous favorable, nous qui regardons cette croix

rénovée comme le signe de notre foi, et accorde-nous de rester unis ici-bas au mystère de la passion du Christ et d'avoir ainsi la joie de participer pour toujours à sa résurrection. Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles. Amen ».

Et selon la tradition mariste, lors du dernier adieu à un frère près de sa tombe, F. Michel Morel a invité l'assemblée à chanter le *Salve Regina*.

Ainsi s'est terminée cette cérémonie empreinte à la fois de simplicité, de ferveur et d'espérance.

4. LE VERRE DE L'AMITIÉ

Frère Maurice Berquet, supérieur de la communauté d'accueil de l'Hermitage a invité tous les participants à partager le verre de l'amitié dans la cour Saint Joseph. Ce fut un moment très convivial propice à réchauffer les corps et les cœurs, donnant l'occasion de poursuivre les échanges, d'évoquer des souvenirs et de resserrer les liens d'amitié et de fraternité.

Trois citations en guise de conclusion

« Celui qui perd ses origines, perd son identité ».
 Et le cimetière est le grand reliquaire de notre famille :
 le lieu qui nous relie à nos origines. »

F. Pere Ferré

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
 c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ». **Jean d'Ormesson**

« Dieu a donné une sœur au souvenir
 et il l'a appelée espérance »

Michel Ange

FRÈRE LOUIS RICHARD (1931-2018)

F. André Lanfrey

Le 12 novembre 2018, ont été célébrées, à St Paul-Trois-Châteaux, les funérailles du F. Louis Richard. Et il est juste que les Cahiers Maristes honorent sa mémoire, non parce qu'il a lui-même beaucoup écrit sur l'histoire ou la spiritualité maristes, mais parce que, modernisant la vieille tradition bénédictine, il a consacré de longues années à numériser une masse énorme de documents des archives maristes jusque-là difficilement accessibles. Grâce à lui – et à d'autres confrères dévoués – un chercheur mariste peut désormais disposer sur son ordinateur des principales sources anciennes, et parfois moins anciennes, de l'institut. Mais avant de se consacrer à cette tâche, le F. Louis a eu une vie bien remplie.

Il est né le 20 mai 1931 à Valliguières, (Gartd). Son père était viticulteur. Sa mère s'occupait de la maisonnée - 2 garçons et 2 filles - tout en s'impliquant dans la vie paroissiale (mouvements de jeunes, catéchiste, organiste). En 1943, Louis et son frère aîné, Jean-Pierre, sont élèves au Pensionnat de l'Immaculée Conception d'Aubenas (Ardèche), loin de leur village natal. Et c'est là que

prend naissance la vocation mariste de Louis.

Entré au juvénat de La Valla en septembre 1945, Il continue sa formation première à Ferrières-sous-Aubenas et à Saint-Paul-Trois-Châteaux. En 1948-1950, c'est l'étape du postulat et noviciat à N-D de Lacabane, en Corrèze, suivie d'une année de scolarité à Saint-Genis-Laval. Louis commence à enseigner à Séverac-le-Château, dans l'Aveyron, puis passe au Liban (Jbeil, Saïda) deux années qui tiennent lieu de service militaire. Ensuite, il devient professeur à Marseille puis à Aubenas. Sa carrière de directeur se déroulera en deux périodes de six ans, d'abord à Marseille, ensuite à Bourg-de-Péage. Entre ces deux temps, il a disposé de quelques mois de recyclage mariste en Italie, à Velletri, non loin de Rome. Il retourne à Marseille en 1980 comme professeur de philosophie et catéchiste en classes terminales. Sérieusement handicapé par une grave maladie chronique, il rejoint la maison de retraite de Saint-Paul en 2001. Il y anime des cours bibliques pour adultes et assure les fonctions d'organiste. Surtout, il consacre

d'innombrables heures au véritable travail de bénédictin que j'ai évoqué plus haut.

En 2009, sur ma demande, le F. Louis a dressé un compte-rendu de son activité qui nous éclaire sur les origines de sa vocation de copiste :

« En fin de carrière, 1996, j'étais professeur de philosophie à Marseille et, à 65 ans, il faut se retirer des activités rémunérées par l'Etat. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut plus rien faire. Je m'étais donc donné jusqu'au début janvier 1997 afin de choisir des activités valorisantes pour moi et utiles pour les autres. Je participais aux deux mois à Rome et c'est alors que l'archiviste de l'époque, frère Paul Sester, vint, dans une conférence, nous parler de son travail¹. Et il ajouta qu'il lui serait agréable d'avoir quelques personnes pouvant lui donner un coup de main. [...] Il me dit de me munir d'un ordinateur afin d'informatiser des documents. Je n'avais vu les ordinateurs qu'en photos... mais avec l'aide d'anciens collègues informaticiens, à Marseille, je me suis mis à l'utilisation de cette forme de communication. J'avais appris à taper correctement à la machine durant une colonie de vacances du scolasticat, à Pélus-

sin, en trouvant, sous un escalier, une vieille Remington et une méthode : cela m'avait servi toute ma vie professionnelle, mais surtout après »...

« Les premiers documents que me confia l'archiviste furent des photocopies des lettres personnelles du frère Jean-Baptiste. Puis les carnets de retraites du frère François : il fallut s'habituer à la toute petite écriture de notre premier Supérieur général, à son habitude d'écrire jusqu'à l'extrême bout des feuilles. La fin de quelques phrases se perdait dans les obscurités de la reliure et il fallut quelquefois se mettre à trois, dans les archives, avec la loupe et consulter l'original pour essayer de déchiffrer certains passages. Enfin ce furent des ouvrages eux-mêmes des archives qui me furent confiées. »

Dans ce même compte-rendu, le F. Louis donne la liste des travaux réalisés dont je me contente de citer les principaux. Parmi les sources manuscrites : les Lettres du Père Champagnat mises en français moderne, les circulaires du Frère François et ses vingt-deux Cahiers de notes spirituelles et profanes ; les dix-sept recueils de lettres administratives des supérieurs majeurs des origines au

¹ C'est dans un article tout récent des Cahiers Maristes (n° 35, mai 2017, p. 139-142) que le F. Paul Sester, dressant l'historique de l'informatisation des archives romaines, évoque aussi cette rencontre.

F. Léonida ; les registres de comptes-rendus du Conseil Général des origines jusqu'aux années 1950. Pour les sources imprimées, les quatre gros volumes des *Origines Maristes* des P. Coste et Lessard ; la collection des Circulaires des supérieurs des origines au XXI^e siècle ; toute la collection des Bulletins de l'institut de 1909 à 1982 ; plusieurs ouvrages anciens de l'institut tels que le Manuel de piété (1855), les Principes de perfection (1866), le Directoire de la solide piété (édition de 1875) ; les dix volumes de notices nécrologiques en commençant par les Biographies de quelques Frères (1868).

L'activité du F. Louis avait été à peine ralentie par une attaque cérébrale qui lui avait laissé un

handicap à la main gauche. Devenu récemment trop malade pour rester à St Paul, il avait été transféré à Saint Genis-Laval où il comptait bien, en dépit de ses forces déclinantes, relancer son travail de copiste.

Louis a donc été un travailleur infatigable dans un domaine assez ingrat et obscur. Mais ceux qui s'intéressent au patrimoine spirituel et intellectuel mariste savent qu'ils lui doivent un prodigieux enrichissement de la connaissance de notre tradition et la possibilité d'entreprendre une foule d'investigations. En adaptant quelque peu les paroles du psaume 85, je dirais que Louis a su, à travers son travail, faire se rencontrer l'amour et la vérité envers sa famille spirituelle.

Finito di stampare nel mese di maggio
presso la CSC Grafica (Roma)
www.cscgrafica.it

